

CITROËN C5 X

GUIDE D'UTILISATION



Accès au Guide d'utilisation



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **Scan MyCitröën** (contenu disponible hors connexion).

Également disponible sur l'application **MyCitröën App**



TABLETTE TACTILE



Dans l'application **Aide** de la tablette tactile, sélectionner l'onglet **Guide utilisateur**.

Plusieurs types de recherches sont disponibles pour accéder à l'information recherchée.

Par mesure de sécurité, à partir de 5 km/h, cette application n'est pas accessible en roulant.



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante : <http://service.citroen.com/ACddb/>



Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

Bienvenue

Nous vous remercions d'avoir choisi une Citroën C5 X.

Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les caractéristiques techniques, équipements et accessoires sans être tenue de mettre à jour le présent guide.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

 Pour toute intervention sur votre véhicule, s'adresser au réseau du Constructeur, ci-après dénommé le "Réseau", ou à un atelier qualifié.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit.



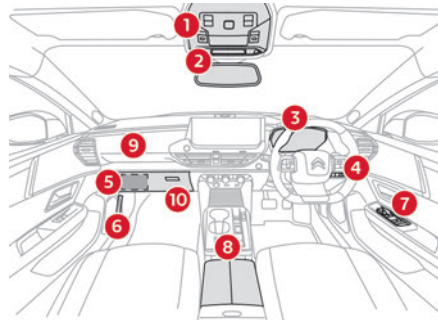
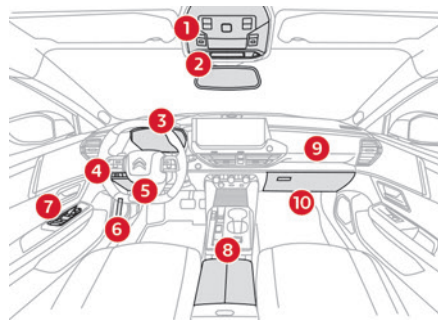
Vue d'ensemble ■	Sièges avant	42	Feux de détresse	71
	Réglage du volant	46	Avertisseur sonore	72
	Rétroviseurs	46	Avertisseur sonore piéton	
Eco-conduite ■	Banquette arrière	47	(Hybride rechargeable)	72
	Chauffage et Ventilation	49	Urgence ou assistance	72
	Air conditionné automatique bizona	51	Programme de stabilité électronique (ESC)	74
Instruments de bord 1	Désembuage - Dégivrage avant	53	Ceintures de sécurité	77
Informations au conducteur	Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière	53	Airbags	79
Combiné numérique	Pare-brise chauffant	54	Capot actif	81
E-HUD	Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)	54	Sièges enfants	82
Témoins lumineux	Aménagements avant	55	Désactivation de l'airbag frontal passager	84
Indicateurs	Plafonniers	58	Sièges enfants ISOFIX	85
Test manuel	Éclairage d'ambiance	59	Sièges enfants i-Size	87
Totalisateur kilométrique	Aménagements arrière	59	Installation des sièges enfants	87
Ordinateur de bord	Aménagements du coffre	60	Sécurité enfants	89
Écran tactile				
Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)				
Ouvertures 2	Éclairage et visibilité 4		Conduite 6	
Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée	Commandes d'éclairage extérieur	62	Conseils de conduite	90
ADML Proximity	Indicateurs de direction	63	Démarrage / Arrêt du moteur avec l'Accès et	
Verrouillage centralisé	Réglage du site des projecteurs	64	Démarrage Mains-Libres	92
Procédures de secours	Allumage automatique des feux	64	Démarrage des véhicules hybrides rechargeables	92
Portes	Éclairages d'accompagnement et d'accueil	65	Frein de stationnement électrique	93
Coffre	Systèmes automatiques d'éclairage -		Boîte de vitesses automatique	96
Hayon motorisé	Recommandations générales	65	Suspension active Citroën Advanced Comfort	99
Alarme	Commutation automatique des feux de route	66	Modes de conduite	99
Lève-vitres électriques	Éclairage statique d'intersection	67	Aide au démarrage en pente	100
Toit ouvrant	Commande d'essuie-vitre	67	Indicateur de changement de rapport	101
	Balayage automatique	68	Stop & Start	101
	Changement d'un balai d'essuie-vitre	69	Détection de sous-gonflage	103
			Aides à la conduite et à la manœuvre -	
			Recommandations générales	104
Ergonomie et confort 3	Sécurité 5		Volant avec détection de présence des mains	106
Position de conduite	Recommandations générales liées à la sécurité	71	Raccourci pour les Aides à la conduite	106
			Reconnaissance des panneaux	107

Limiteur de vitesse	110	Compartiment moteur	164	Mirror Screen	201
Régulation de vitesse - Recommandations particulières	112	Vérification des niveaux	164	Média	202
Régulateur de vitesse	113	Contrôles	166	Téléphone	204
Highway Driver Assist	114	Mise en roue libre du véhicule	167	Paramètres	205
Highway Driver Assist 2.0	115	Conseils d'entretien	168	Aide	206
Régulateur de vitesse adaptatif	115				
Aide au maintien de la position dans la voie	120	En cas de panne	8	Enregistrements des données d'événements	11
Adaptation de la vitesse en courbe	123	Triangle de présignalisation	171		
Changement de voie semi-automatique	124	Outillage de bord	171		
Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent	128	Kit de dépannage provisoire de pneumatique	172	Index alphabétique	■
Détection d'inattention	132	Roue de secours	175		
Alerte active de franchissement involontaire de ligne	133	Changement d'une lampe	178		
Surveillance d'angles morts longue distance	135	Fusibles	179		
Aide au stationnement	137	Batterie 12 V / Batteries d'accessoires	179	Annexe	■
Top Rear Vision	138	Remorquage du véhicule	185		
Top 360 Vision	140				
Alerte de trafic arrière	142	Caractéristiques techniques	9		
		Caractéristiques des moteurs et charges			
		remorquables	187		
		Motorisations essence	188		
		Motorisation hybride rechargeable	189		
		Dimensions	190		
		Éléments d'identification	190		
Informations pratiques	7	MYCITROËN DRIVE PLUS - MYCITROËN PLAY PLUS	10		
Compatibilité des carburants	145	Premiers pas	191		
Approvisionnement en carburant	145	Personnalisation	195		
Système hybride rechargeable	146	Commandes au volant	196		
Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)	154	Applications	196		
Dispositif d'attelage	156	Commandes vocales	197		
Attelage à rotule démontable sans outil	157	Navigation	198		
Barres de toit	160	Connectivité	199		
Écran grand froid	161				
Chaînes à neige	161				
Mode économie d'énergie	162				
Capot	163				

Présentation

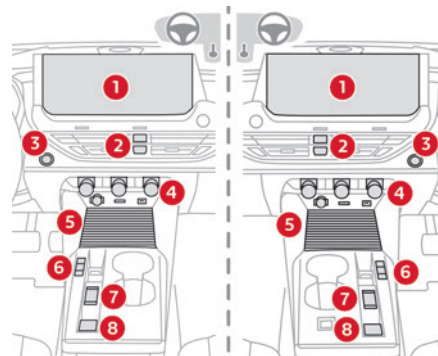
Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



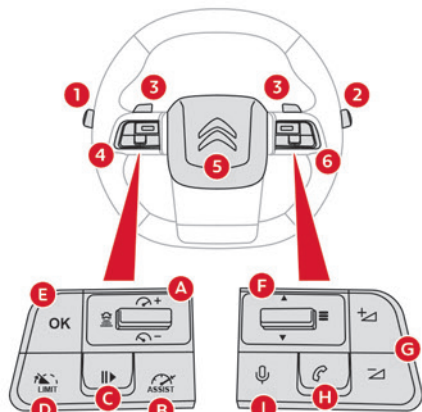
1. Appel d'urgence / Appel d'assistance
Toit ouvrant
Alarme
Plafonnier / Liseuses avant
Afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager
2. Rétroviseur intérieur / LED d'indication de roulage en mode **Electric**
3. Combiné numérique
4. Barrette de commandes latérale
5. Boîte à fusibles
6. Ouverture du capot
7. Lève-vitres électriques
Rétroviseurs extérieurs
E-HUD
8. Accoudoir avant
9. Airbag frontal passager
10. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag frontal passager

Console centrale



1. Tablette tactile
2. Feux de détresse
Verrouillage centralisé
3. Démarrage / Arrêt du moteur
4. Air conditionné automatique
Prise 12 V / Prise USB
5. Rangement/Recharge smartphone sans fil
6. Boîte de vitesses
7. Sélecteur de modes de conduite
8. Frein de stationnement

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction/Choix du mode d'affichage du combiné
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
4. Commandes du régulateur de vitesse/limiteur de vitesse/Régulateur de vitesse adaptatif/ Highway Driver Assist ou Highway Driver Assist 2.0

- A. Haut / bas : augmentation / diminution de la vitesse de consigne
Appui : affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède (Régulateur de vitesse adaptatif)
- B. Sélection / Désélection du régulateur
Sélection / Désélection du Régulateur de vitesse adaptatif/Highway Driver Assist
- C. Marche / Pause de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go)
- D. Sélection / Désélection du limiteur
- E. Activation de la limitation ou régulation avec la vitesse de consigne enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux
5. Avertisseur sonore / Airbag frontal conducteur
6. Commandes de réglage du système audio
- F. Appui : Affichage de stations radio / média favoris
Haut / Bas : Sélection de radio / média / smartphone précédent / suivant
Appui : Validation d'une sélection
- G. Diminution / Augmentation du volume sonore
- H. décrocher / raccrocher
Accès au journal des appels de l'application **Téléphone**

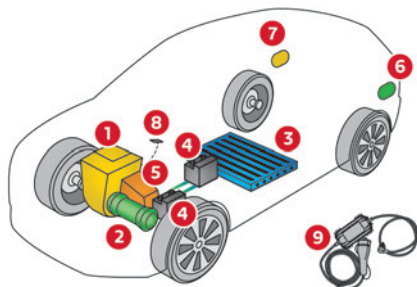
- I. Appui court : Commandes vocales du système
Appui long : Commandes vocales du smartphone

Barrette de commandes latérale



1. Réglage du site des projecteurs
2. Hayon motorisé
3. Pare-brise chauffant
4. Volant chauffant
5. Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)
6. Ouverture de la trappe à carburant (Hybride rechargeable)

Système hybride rechargeable



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries d'accessoires 12 V
5. Boîte automatique 8 vitesses électrifiée (e-EAT8)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Sélecteur de mode de conduite
9. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction). Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Electric**, et en mode **Hybrid** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération. L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Étiquettes

Section "Ergonomie et confort - Banquette arrière - Appuis-tête arrière" :



Section "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Sections "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Section "Sécurité - Sièges enfant - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Section "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Section "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Section "Conduite - Stop & Start - Capot" :



Section "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Section "Informations pratiques - Système hybride rechargeable" :



Section "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)" :



Section "Informations pratiques - Capot" :



Section "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :



Section "En cas de panne - Roue de secours" :



Section "En cas de panne - Batterie 12 V / Batteries d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Ne pas rouler avec les projecteurs et/ou les feux antibrouillard allumés quand les conditions de visibilité sont suffisantes.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant. En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie.

Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie porte-bagages, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- Avant un long déplacement.
- À chaque changement de saison.
- Après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretenir régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie (véhicules hybrides rechargeables)

Brancher le véhicule dès que possible.

Privilégier la zone **ECO** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse régulière.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant le mode de freinage régénératif (indicateur de puissance dans la zone

CHARGE).

Véhicule branché, effectuer le

préconditionnement thermique avant de rouler.

Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans la navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite **Hybrid**.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Ne pas utiliser la fonction e-Save pendant le trajet.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / air conditionné à bon escient.

Informations au conducteur

Combiné d'instruments

Le combiné d'instruments regroupe l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule.

Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux, d'indicateurs et de messages.

Le combiné d'instruments se présente sous la forme d'une dalle intégralement numérique.

E-HUD

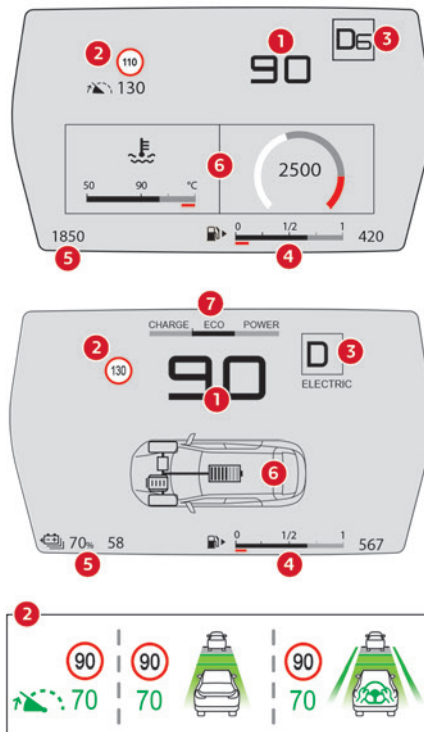
Selon version, les informations pour le conducteur apparaissent également sur l'affichage tête haute étendu.

Pour plus d'informations sur **E-HUD**, se reporter à la rubrique correspondante.

Combiné numérique

Le combiné numérique est personnalisable par un système de pages.

Selon la page affichée, certaines informations sont masquées ou présentées différemment.



1. Indicateur de vitesse (km/h ou mph)
2. Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
Affichage des panneaux de limitation de vitesse

3. État de la boîte de vitesses
Mode de conduite actif
Témoin **READY** (Hybride rechargeable)
4. Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles)
5. Totalisateur kilométrique (km ou miles) (Essence)
Niveau de charge de la batterie de traction et autonomie restante (km ou miles) (Hybride rechargeable)
6. Zone personnalisable :
 - Flux d'énergie (Hybride rechargeable).
 - Consommation Confort Thermique (Hybride rechargeable).
 - Média en cours.
 - Aides à la conduite.
 - Navigation (selon équipement).
 - Compte-tours.
 - Température du moteur.
 - Ordinateur de bord.
7. Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)

Affichages au combiné

Les informations affichées au combiné (ex. : témoins, indicateurs) peuvent avoir un emplacement fixe ou variable selon la page ou l'aide à la conduite activée.

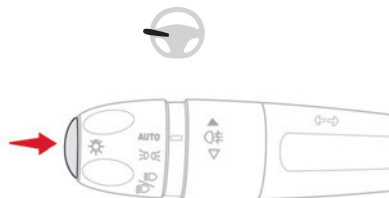
Pour les fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

i Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de la tablette tactile. En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).

Choix de la page affichée

Par défaut, des pages sont mémorisées dans le combiné.



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage pour faire défiler les différentes pages.

La nouvelle page est appliquée immédiatement.

i Lorsqu'un message s'affiche dans une fenêtre temporaire, un appui sur ce bouton fait disparaître la fenêtre immédiatement.

Paramétrage des pages affichées

Les opérations de paramétrage disponibles sont : ajout, suppression et agencement des pages.

Il est possible de mémoriser jusqu'à 5 pages.

La couleur est également paramétrable en fonction du mode de conduite sélectionné.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Personnalisation** de la tablette tactile.

E-HUD

Ce système de vision tête haute étendue projette des informations sur le pare-brise dans le champ de vision du conducteur pour lui permettre de ne pas quitter la route des yeux.



Aucun objet ne doit être déposé dans la cavité - Risque de détérioration du système !



Pour une utilisation optimale, penser à régler le siège conducteur et la hauteur de la vision tête haute.

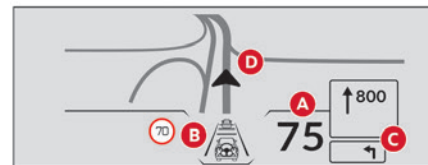
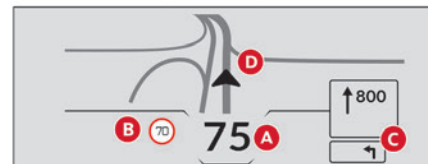


Dans certaines conditions météorologiques extrêmes (ex. : pluie et/ou neige, fort ensoleillement) et en cas de port de lunettes polarisées, la vision tête haute étendue peut ne pas être lisible ou être perturbée momentanément.

i E-HUD est associé à un pare-brise spécifique référencé par CITROËN.

En cas de remplacement du pare-brise hors réseau CITROËN, suivre les préconisations du Constructeur.

Affichages en fonctionnement



Une fois le système activé, les informations regroupées sur la vision tête haute étendue sont, par exemple :

- A.** Vitesse du véhicule
- B.** Reconnaissance des panneaux et Aide à la conduite en affichage réduit (si fonction active)
- C.** Consignes de navigation et cartographie du guidage

D. Zone personnalisable :

- Navigation (selon équipement).
- Aides à la conduite.
- Vide.

Affichage temporaire de listes de media, d'alertes et de retours d'information suite à une modification ou un réglage (volume sonore, recherche de station...)

Paramétrage

Le réglage de la luminosité est disponible après l'activation de la fonction.

L'état du système et les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Activation / Désactivation



L'activation / désactivation se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de la tablette tactile.

► Contact mis, appuyer sur la touche "**Affichage tête haute**" pour changer l'état de la fonction (confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).

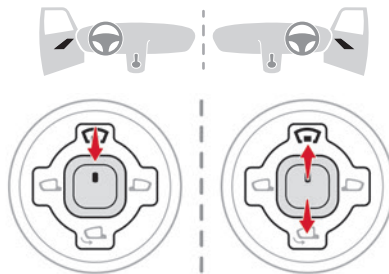
Réglage de la luminosité



Le réglage de la luminosité se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de la tablette tactile.

► Contact mis, appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Réglage en hauteur



► Contact mis, commande en position centrale haute, déplacer la commande vers le haut / bas pour ajuster la hauteur souhaitée de l'affichage.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une

anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.
La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1) puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire. Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur



Fixe.
Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride rechargeable)



Fixe.
Le système hybride rechargeable est défaillant.

Effectuer (1) puis (2).

Câble branché (Hybride rechargeable)



Fixe dès la mise du contact.
Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V



Fixe.
Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

► Installer la cale contre l'une des roues.

Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Freinage



Fixe.
La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante. Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes.
Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant. Effectuer (1), puis (2).

Frein de stationnement électrique



Fixe.
Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.
Le serrage / desserrage est défaillant. Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

Couper le contact et effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné du message "Défaut frein de parking".

Le desserrage automatique du frein de stationnement électrique est indisponible. Effectuer (2).

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la palette de commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la palette.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le frein de stationnement est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

- Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.

Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
 - Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner **P**, puis installer les cales fournies contre l'une des roues.
- Puis effectuer (2).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- Démarrer le moteur.
- Serrer, avec la commande, le frein de stationnement.
- Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- Relâcher la commande.
- Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- Relâcher la commande et la pédale de frein.

Freinage



Fixe.

Une défaillance mineure du système de freinage est détectée.

Rouler prudemment.

Effectuer (3).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.



Fixe.

Une défaillance mineure du moteur est détectée.

Effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Clignotant.

La régulation du CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant.

Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixe.

Fixes, accompagnés du message "Défaut frein de parking".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe.

Fixes, accompagnés du message "Défaut système anti-recul".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Post Collision Safety Brake



Fixe(s), associé au témoin de Service, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3) rapidement.

Sous-gonflage



Fixe.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de

Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est désactivé.



Fixe, associé au témoin de Service, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Capot actif



Fixe, accompagné d'un message. Le capot actif s'est déclenché.

Ne pas toucher au capot.

Faire appel à un dépanneur ou effectuer (3) en roulant à 30 km/h maxi.

Airbags



Fixe, accompagné d'un message. L'un des airbags ou

prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Airbag frontal passager (ON)



Fixe. L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "ON".

Dans ce cas, ne PAS installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag frontal passager (OFF)



Fixe. L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "OFF".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Niveau mini de carburant



Fixe avec le niveau de réserve représenté en rouge, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

Le niveau de carburant est très bas. Le réservoir est presque vide.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche, cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Fixe, accompagné d'un message.

Le système a été désactivé via la tablette tactile.



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixes.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).

Alerte active de franchissement involontaire de ligne



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite.



Fixes accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant. Effectuer (3).

Stop & Start



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Réactiver la fonction par le menu de configuration de l'écran tactile.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route

 Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement de la fonction ou de la caméra est détecté.

Effectuer (2).

Témoins de couleur verte

Stop & Start

 Fixe.
À l'arrêt du véhicule, le Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.

 Clignotant temporairement.
Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Conduite.

Véhicule prêt à rouler (Hybride rechargeable)

 Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Place inoccupée / ceinture de sécurité non bouclée

 Fixe.
(gris)

Contact mis, l'une des places passagers avant ou arrière est considérée comme étant inoccupée.

Place occupée / ceinture de sécurité bouclée

 Fixe.
Contact mis, le conducteur ou un passager a bouclé leur ceinture de sécurité.

Indicateurs de direction

 Clignotants avec bruiteur.
Les feux clignotants sont allumés.

Feux diurnes / Feux de position

 Fixe.
Avec une luminosité suffisante, les feux diurnes sont allumés.
Avec une luminosité insuffisante, les feux de position sont allumés.

Feux de croisement

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Projecteurs antibrouillard avant

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route

 Fixe.
La fonction est activée.

 Fixe.
(gris)

La fonction est activée, mais non disponible.

 Fixe.
La fonction a été activée via la tablette tactile.

La bague de la commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Éclairage et visibilité.

Témoins de couleur bleue

Feux de route

 Fixe.
Les feux sont allumés.

Fonction e-SAVE (Hybride rechargeable)

 Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.

La fonction est activée.

Témoins de couleur blanche ou noire

Pied sur le frein

 Fixe.
Oubli ou appui insuffisant sur la pédale de frein.

Moteur tournant, avant de desserrer le frein de stationnement, pour quitter le mode P de la boîte de vitesses automatique.

Suspension active Citroën Advanced Comfort

 Fixe.
Une anomalie du système de suspension est détectée.

Réinitialiser le système :

- Couper le contact et attendre au moins 30 secondes.
- Remettre le contact et attendre au moins 5 secondes pour démarrer.

Si le problème persiste, effectuer (3).

Direction assistée



Fixe.

La direction assistée est défaillante. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Système d'autodiagnostic moteur



Fixe.

Une défaillance majeure du moteur est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en terme de distance (kilomètres ou miles) et de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la

distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "-".

- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.



La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est dépassée.

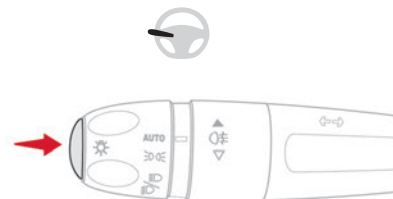
Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

Si vous avez réalisé vous-même la révision du véhicule :

- Couper le contact.



- Appuyer et maintenir enfoncé le bouton situé à l'extrémité de la commande d'éclairage.
- Sans appui sur la pédale de frein, appuyer une fois sur le bouton **START/STOP** ; une fenêtre d'affichage temporaire apparaît et un compte à rebours commence.
- Lorsque l'affichage indique =0, un message de confirmation apparaît ; relâcher le bouton de la commande d'éclairage ; la clé disparaît.



En cas de débranchement de la batterie après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes, pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien



L'information d'entretien est accessible par la touche "**Check**" dans l'application

Paramètres > Véhicule de la tablette tactile.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage du message "**Niveau d'huile incorrect**" au combiné, accompagné de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

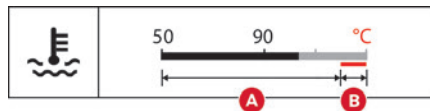
Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé. Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement

Cette information est uniquement disponible dans la zone personnalisable du combiné.

Pour plus d'informations sur le **combiné numérique**, se reporter à la rubrique correspondante.



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin

STOP s'allument en rouge au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO**Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).**

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

i La recharge partielle de la batterie par récupération d'énergie n'a pas d'effet sur l'indicateur de niveau de charge.

Indicateur de niveau de charge (Hybride rechargeable)

 70 % 35 km

Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

! L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Test manuel

Cette fonction permet de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



Le test se lance dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

► Sélectionner ensuite **Sécurité > Check**.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

- Pression des pneumatiques.
- Niveau d'huile moteur (selon motorisation).
- Échéance de révision.
- Alertes en cours.

i Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Totalisateur kilométrique

Le totalisateur kilométrique mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Contact mis, le kilométrage total est indiqué en permanence. Il reste affiché pendant 30 secondes à la coupure du contact. Il s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

i En cas de déplacement à l'étranger, il peut être nécessaire de modifier les unités de distance (km ou miles) : la vitesse affichée doit être exprimée dans l'unité officielle du pays (km/h ou mph).

Le changement d'unité se fait par l'application de paramétrage de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Véhicules hybrides rechargeables

Le totalisateur kilométrique est accessible uniquement à partir de l'ordinateur de bord.

Pour plus d'informations sur l'**Ordinateur de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rhéostat d'éclairage

Permet de régler manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Luminosité** de la tablette tactile.

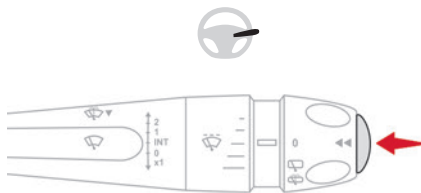
► Dans la catégorie "**Cockpit**", appuyer ou déplacer le curseur sur le réglage souhaité.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (autonomie, consommations, vitesse moyenne...).

Affichage des données au combiné

Affichage des différents onglets



► Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :

– Informations instantanées :

- Autonomie totale.
- Consommation instantanée (Essence).
- Compteur kilométrique total (Hybride rechargeable).
- Pourcentage du niveau de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).
- Autonomie (Essence ou Diesel, uniquement sur l'E-HUD).
- Consommation instantanée (Essence ou Diesel).

- Compteur de temps du Stop & Start (Essence).
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride rechargeable).
- Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

i Selon les paramètres choisis pour les pages affichées sur le combiné d'instruments et l'activation / désactivation de l'affichage tête haute étendu, l'ordinateur de bord apparaît sur l'un ou l'autre, ou sur les deux.

Pour plus d'informations sur le **combiné numérique** et l'**E-HUD**, se reporter aux sections correspondantes.

Remise à zéro du trajet



► Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

Si des tirets s'affichent durablement en roulant à la place des chiffres, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé du Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Écran tactile

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrages des fonctions d'aides à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion des écrans, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).

! Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

C'est un écran tactile capacitif.

Ne pas utiliser d'objets pointus sur la dalle tactile.

Ne pas toucher la dalle tactile avec les mains mouillées.

- Utiliser un chiffon propre et doux pour nettoyer l'écran tactile.

Commandes principales



Accès à une des pages **Domicile**
Retour à la première page **Domicile**



Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**

- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder à une liste de réglages rapides (exemple : **Luminosité**, **Diagnostics**).

- Selon les pages affichées à l'écran, avec ou sans menu contextuel, faire défiler le texte par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.



Affichage / Masquage du menu contextuel



Retour à la page précédente

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction



Accès aux paramètres de la fonction



Ajout / Suppression de raccourcis



Appui court, contact coupé : Marche / Arrêt du système.

Appui court, contact mis : coupure / rétablissement du son.

Appui long, contact mis : Lancement du mode veille (coupure du son, extinction des écrans et affichage de l'horloge).

Rotation : Réglage du volume sonore.

Applications

-  Appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.

 Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.

Pour obtenir des informations sur les autres applications non décrites ci-après, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



ADAS

Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'aides à la conduite.



Climatisation

Réglages du débit d'air...

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné automatique bizonne**, se reporter à la rubrique correspondante.



Sièges

Activation / désactivation et paramétrage des fonctions de confort des sièges (ventilation et massages).

Pour plus d'informations sur les **Sièges ventilés** ou sur les **Massages multipoints**, se reporter à la rubrique correspondante.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique. Activation / Désactivation et paramétrage des fonctions d'éclairage extérieur, d'accès au véhicule et de sécurité.

Pour plus d'informations sur les autres applications, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.



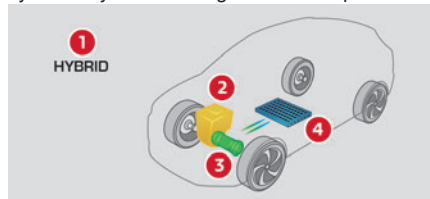
Énergie

Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction e-SAVE).

Application Énergie

Flux d'énergie

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



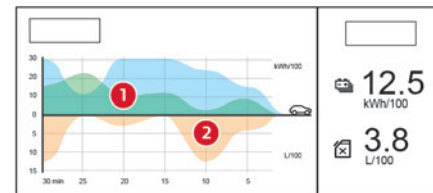
1. Mode de conduite actif
2. Moteur essence
3. Moteur électrique
4. Niveau de charge de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur spécifique pour chaque type de roulage :

- Bleu : énergie 100% électrique.
- Orange : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.



1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :

- Graphique bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
- Graphique vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie.

2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (graphique orange).

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)**, se reporter à la rubrique correspondante.

e-SAVE

La fonction **e-SAVE** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (ex. : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

► Activer la fonction en appuyant sur **ON**, puis sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km**, **20 km** ou toute l'autonomie **MAX**).



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'indication de la réserve d'énergie en km.

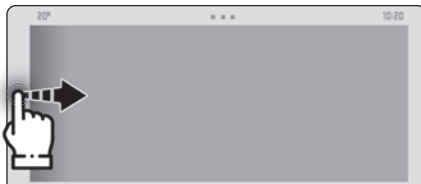
► Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **Electric** sur le sélecteur de modes.



Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Mes raccourcis

(Selon équipement)



Afficher les raccourcis par glissement du doigt, depuis le bord de l'écran du système audio vers la droite.

Par défaut, il propose les applications principales : **Média**, **Navigation**, **Téléphone**, **Mirror Screen**...

Ces raccourcis sont personnalisables.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique Audio et télématique.

Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)



En plus de toutes les fonctionnalités de l'application **MyCitroën App**, accessibles depuis un smartphone, accéder aux fonctionnalités suivantes :

- Gestion de la charge de la batterie (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.

– Consultation de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- Télécharger l'application **MyCitroën App** sur le store correspondant au smartphone.
 - Créer un compte.
 - Renseigner le numéro de VIN du véhicule (commence par "VF" sur la carte grise).
- Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



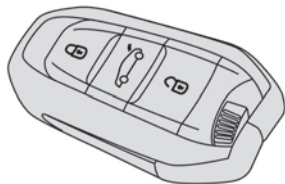
Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile.

L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser, selon version, les fonctions suivantes à distance :

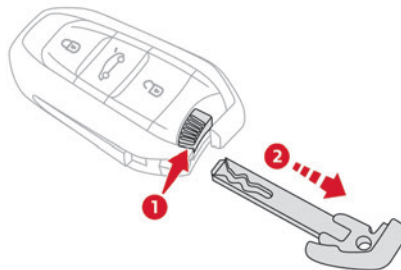
- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture du coffre.
- Rabattement / Déploiement des rétroviseurs.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Ouverture / Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser, selon version, les opérations suivantes :

- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans

l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage.
- Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Ouverture des vitres

- Pour ouvrir les vitres, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de déverrouillage (selon version).
- Appuyer à nouveau pour arrêter l'ouverture.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



- Effectuer un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.

i Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon.
Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

- Appuyer sur le bouton de verrouillage. Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction. Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.

i Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes. En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

- Pour fermer complètement les vitres et, selon version, le toit ouvrant, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de verrouillage.
- Appuyer à nouveau pour arrêter la fermeture.

! Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes. Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme. Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes

inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.

L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur le bouton de verrouillage.
- Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction). Pour les véhicules équipés du système Accès et Démarrage Mains-Libres, un double signal sonore indique que le véhicule n'a pas été super-verrouillé.



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore se fait dans l'application

Paramètres > Véhicule de l'écran tactile.

Localisation du véhicule

Permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des spots de rétroviseurs extérieurs.
- Allumage des plafonniers.



- Appuyer sur ce bouton.

Conseils

! Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation.

! Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements.

! Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence.

Par mesure de sécurité, prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

i Achat d'un véhicule d'occasion

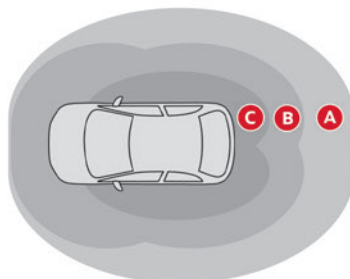
Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

ADML Proximity

Ce système d'Accès et Démarrage Mains-Libres permet le verrouillage / déverrouillage automatique du véhicule sur simple détection de la clé électronique.

Lorsque le conducteur a la clé électronique sur lui, le véhicule se déverrouille à son approche et se verrouille à son éloignement.

Zones de reconnaissance de la clé :



Zone A : éclairage d'accueil à l'approche (entre 3 et 5 mètres du véhicule).

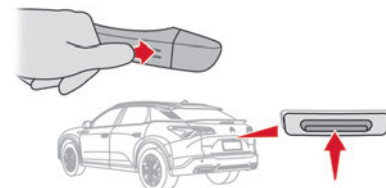
Zone B : verrouillage automatique à l'éloignement (2 mètres du véhicule environ).

Zone C : déverrouillage automatique à l'approche (entre 1 et 2 mètres du véhicule).



Le paramétrage des fonctions automatiques se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Déverrouillage total

Le véhicule (portes et coffre) se déverrouille :

- Soit automatiquement à l'approche du conducteur (zone C), si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de la porte conducteur.

Le déverrouillage, et la désactivation de l'alarme selon version, est confirmé par le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.



Si la clé reste autour du véhicule (zones A, B ou C) plus de 15 minutes sans action, les fonctions automatiques se désactivent. Pour déverrouiller ou verrouiller

le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur une poignée.
En cas de non-fonctionnement du verrouillage / déverrouillage du véhicule par la poignée, rapprocher la clé et refaire l'action souhaitée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur et trappe à carburant / de charge

Elles se déverrouillent :

- Soit automatiquement à l'approche de la porte conducteur, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée.
- Une fois à l'intérieur du véhicule, pour déverrouiller l'ensemble des ouvrants, appuyer sur le bouton de verrouillage centralisé ou tirer la commande d'ouverture de n'importe quelle porte.

i Si l'utilisateur est situé en dehors de la zone **A** et qu'il appuie une première fois sur le bouton de déverrouillage de sa clé électronique, seules la porte conducteur et la trappe à carburant se déverrouillent si la sélectivité est activée. Un deuxième appui sur le bouton déverrouille le reste du véhicule.

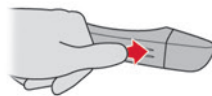
Déverrouillage sélectif du hayon

Le hayon se déverrouille automatiquement à l'approche de l'arrière du véhicule.

- Appuyer sur la commande du hayon pour ouvrir le coffre.
- Les portes restent verrouillées.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



Portes et coffre fermés, le véhicule se verrouille :

- Soit automatiquement en sortant de la zone de reconnaissance **B**, si les fonctions automatiques sont activées.
- Soit par un léger appui sur la poignée de la porte conducteur.

Le verrouillage est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction ainsi que par un double signal sonore pour le verrouillage à l'éloignement.

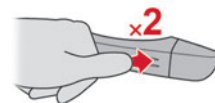
! L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement (les indicateurs de direction ne s'allument pas).

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si la clé électronique est à l'intérieur.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé.
L'avertisseur sonore reste actif.
Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.



- Appuyer légèrement sur la poignée conducteur pour verrouiller le véhicule.
 - Dans les 3 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction).
- Un double signal sonore indique que le véhicule n'a pas été super-verrouillé.



Selon version, l'activation / désactivation du signal sonore se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le hayon, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Si le véhicule en est équipé, l'alarme se réactive automatiquement (si activée auparavant).

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule :

- La fonction déverrouillage à l'approche (zone **C**) se met automatiquement en veille prolongée après plusieurs jours de non-utilisation (une semaine environ). Pour déverrouiller le véhicule, utiliser la télécommande ou appuyer sur l'une des poignées. Au prochain démarrage du véhicule, les fonctions automatiques de

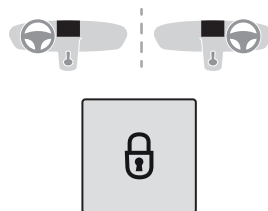
déverrouillage et de verrouillage seront réactivées.

- Après plusieurs déclenchements successifs de l'éclairage d'approche sans démarrage du véhicule, celui-ci est désactivé.
- L'ensemble des fonctions "mains-libres" se met en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, déverrouiller le véhicule à l'aide de la télécommande puis démarrer le moteur.

i Perturbations électriques

La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes et coffre) depuis l'habitacle.

L'allumage du voyant confirme le verrouillage centralisé du véhicule.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

► Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.

► Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains-Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

► Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un message de confirmation.

i Transport d'objets longs ou encombrants

Pour rouler avec le coffre ouvert et les portes verrouillées, appuyer sur la commande de verrouillage centralisé. Sinon, à chaque fois que le véhicule dépassera la vitesse de 10 km/h, le bruit de rebond et une alerte se manifesteront.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le réseau CITROËN pourra récupérer le code clé et le code transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

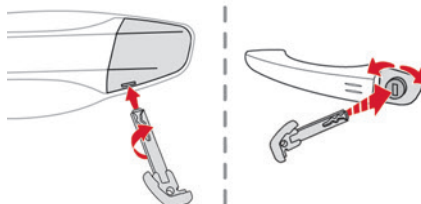
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans l'encoche du cache de protection de la serrure et le retirer.
- ▶ Insérez la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant ou l'arrière pour déverrouiller et verrouiller le véhicule.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.

! En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

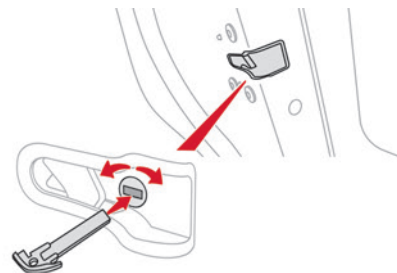
- ▶ Insérer la clé dans la serrure et la tourner pour verrouiller la porte.

Autres portes

Déverrouillage

- ▶ Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



- ▶ Ouvrir les portes.
- ▶ Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée.

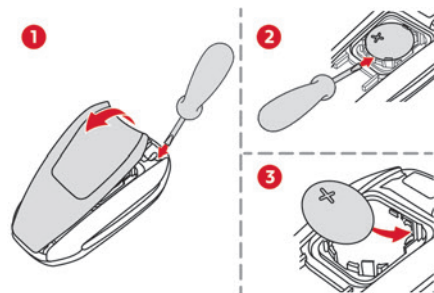
Se reporter à la rubrique correspondante.

- Insérer la clé sans forcer dans le loquet situé dans le verrou de la porte, puis tourner le loquet d'un huitième de tour vers l'extérieur de la porte.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.



Ce produit contient une pile au lithium, en forme de pièce.

Ne pas avaler la pile. Risque de brûlure chimique.

L'ingestion de la pile au lithium peut provoquer, en 2 heures, de graves brûlures internes potentiellement mortelles.

Si vous pensez qu'une pile au lithium a pu être avalée ou placée à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Conserver les piles neuves et usagées, hors de portée des enfants.

Si le compartiment de la pile ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le stocker hors de portée des enfants.



Risque d'explosion si la pile au lithium est remplacée par une batterie d'un type incorrect.
Remplacer la pile au lithium par une pile de même type.



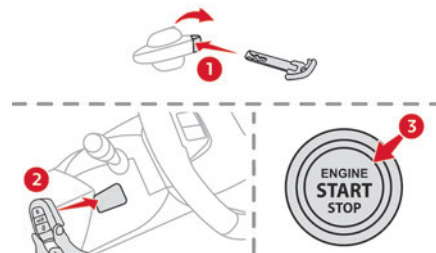
Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable.

Ne pas utiliser/stocker/amener dans un environnement à température très élevée ou à pression très faible (altitude importante).

Ne pas tenter de brûler, écraser ou couper une pile au lithium usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.



- Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.

► Avec une boîte de vitesses automatique, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.

► Mettre le contact en appuyant sur le bouton **"START/STOP"**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

► Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

► Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.

- i** Déverrouillage sélectif activé :
- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
 - L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.

Coffre

Ouverture du hayon

- Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique dans la zone de reconnaissance, appuyer sur la commande centrale du hayon.
- Soulever le hayon.

i Lorsque le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

! Le hayon n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture du hayon

- Abaisser le hayon à l'aide des poignées de préhension intérieures.
- Relâcher les poignées et appuyer sur la face extérieure du hayon pour le fermer.

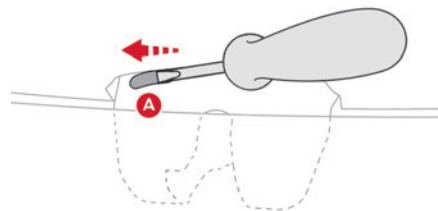
! En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manœuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

- Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.



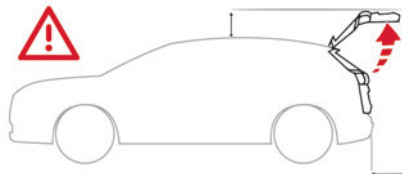
- Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

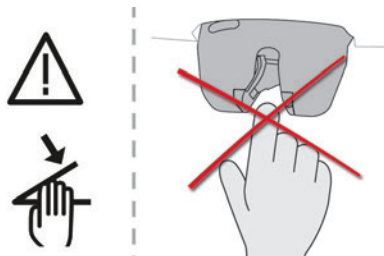
Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

Hayon motorisé

Les demandes de manœuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.



! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manoeuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélo / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

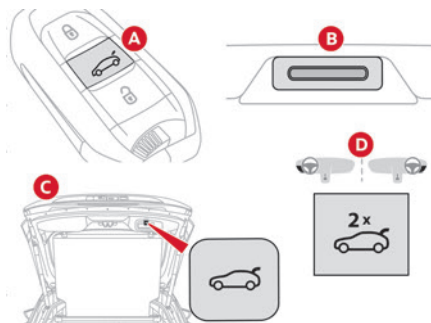
En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

! En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non recommandé par CITROËN, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manoeuvrer le hayon :

- A.** Par la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains-Libres
- B.** Par la commande extérieure sur le hayon
- C.** Par la commande intérieure sur le hayon
- D.** Par la commande sur la planche de bord

Ouverture

- Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.
- ou
- Appui court sur la commande extérieure **B** du hayon avec la clé électronique sur soi.
- ou
- Deux appuis consécutifs sur la commande **D** de planche de bord.

i Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrebaillée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du coffre avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du coffre.

Fermeture

► Appui court sur la commande intérieure **C** du hayon.

i À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

► Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
► Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).
Une nouvelle opération de mémorisation annule la précédente.

i La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé.

Le hayon doit être immobile.

Avec relance de la motorisation

Il est possible de déclencher manuellement la motorisation du hayon.

► Hayon ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon pour déclencher la fermeture motorisée.

► Hayon partiellement ouvert : manœuvrer légèrement et énergiquement le hayon en ouverture pour déclencher l'ouverture motorisée.

Sans relance de la motorisation

► Manœuvrer le hayon sans à-coup et le plus lentement possible.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.

i En cas de surchauffe du moteur électrique

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manœuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est nécessaire **uniquement en cas de panne de la motorisation du hayon**.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

► Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.

! Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Précautions d'usage

i En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.

i En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



Le paramétrage de la fonction "Hayon/Ouvrant mains-libres" se fait dans

l'application **Paramètres > Véhicule** de l'écran tactile.



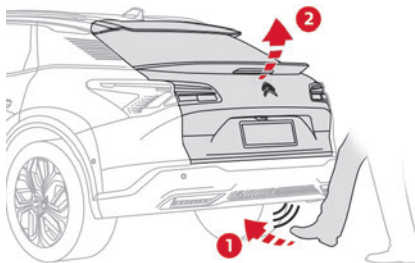
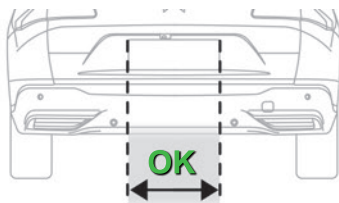
S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !



Véhicules hybrides rechargeables

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique, puis présenter le pied dans la zone de détection "OK". Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement. La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction.



Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de pied n'a pas été détecté, attendre au moins

2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.

Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été effectué dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.



Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du hayon avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le hayon seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du hayon. La fermeture du hayon avec la fonction Accès bras chargés permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations liées à la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (exemple : smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Pose ou retrait d'un porte-vélo.
- Chargement ou déchargement de vélos sur un porte-vélo.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Approche d'un animal du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

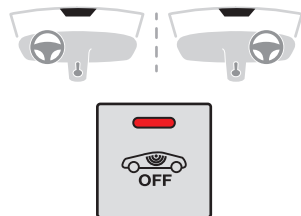
Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.

! L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Pour plus d'informations sur l'**Attelage à rotule démontable sans outil**, se reporter à la rubrique correspondante.



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule. L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisoulèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.

i En stationnement, l'alarme ne se déclenche pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.

! **Intervention sur le système d'alarme**
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- Couper le contact et sortir du véhicule.
 - Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou par appui sur la poignée de porte conducteur.
- Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisoulèvement après 45 secondes.

! L'alarme ne s'active pas lors du verrouillage automatique à l'éloignement.

! Si un ouvrant (porte, coffre ou capot) est mal fermé, le véhicule n'est pas

Alarme

(Selon version)

verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que la surveillance volumétrique.

! Toit ouvrant

Si le toit est ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisoulèvement.

Désactivation

► Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



Appui court.

Appui long.

ou

► Déverrouiller le véhicule par appui sur la poignée de porte conducteur.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.

i Après un déverrouillage par télécommande

En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance s'active automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver la surveillance volumétrique pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.
- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

► Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.

► Sortir du véhicule.

► Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.

i Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisoulèvement

► Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

► Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme. Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

► Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.

- Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- Verrouillez le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

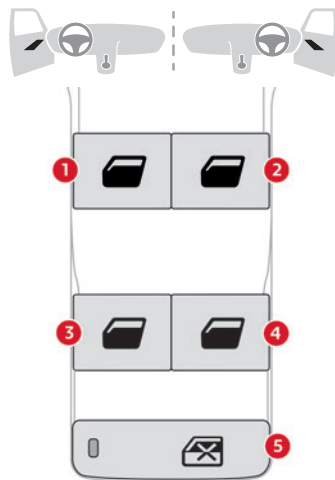
- Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système "Accès et Démarrage Mains-Libres".

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière gauche
4. Arrière droit
5. Neutralisation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point

de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance : la vitre s'ouvre / se ferme complètement dès que la commande est relâchée.

Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.

i Les commandes de lève-vitre restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact. À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière



Pour la sécurité des enfants, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres arrière quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective. L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

La fonction antipincement est inopérante pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Remonter complètement la vitre jusqu'à sa fermeture complète.
- ▶ Relâcher la commande puis la tirer pendant au moins une seconde.

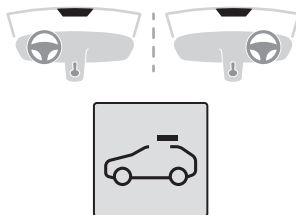
! En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres. Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres. Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à l'aide de la clé électronique ou du système Accès et Démarrage Mains-Libres. Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant

Le toit ouvrant est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- ▶ Pour ouvrir et fermer le toit, utiliser le bouton situé sur la console de pavillon.



Le toit peut être manœuvré dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du

Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Ne pas manœuvrer le toit ouvrant en cas de montage de barres de toit transversales - Risque de détérioration importante !
Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule, attendre son séchage complet avant de le manœuvrer. Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration !
Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes). En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit, s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre. Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit. En cas de pincement lors de la manipulation du toit, inverser le mouvement du toit en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant. Toute intervention manuelle sur la position du toit ouvrant peut perturber le dispositif d'antipincement. Procéder à une réinitialisation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit rencontre un obstacle pendant sa fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Ouverture / Fermeture du toit

► Pour ouvrir le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière.

► Pour fermer le toit, utiliser la partie du bouton située vers l'avant.

Fonctionnement du bouton

- Une impulsion au-delà du point de résistance du bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.
- En maintenant l'appui sur le bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- Toit entrebâillé : une impulsion simple sur la partie avant du bouton, sans aller au-delà du point de résistance, le ferme complètement.

i Le toit et les vitres peuvent être fermés en maintenant l'appui sur le bouton de verrouillage de la télécommande.

Ouverture / Fermeture du rideau

- Pour ouvrir le rideau, utiliser sa poignée et tirer vers l'arrière jusqu'à la position désirée.
- Pour fermer le rideau, utiliser sa poignée et pousser vers l'avant jusqu'à la position désirée.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement

saccadé du toit ouvrant, une réinitialisation est nécessaire.

► Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ouvrant et que les joints sont propres.



► Contact mis, appuyer sur la partie avant du bouton pour fermer le toit ouvrant et maintenir l'appui.

Le toit ouvrant se ferme pas à pas. Lorsqu'il est complètement fermé, il effectue un léger mouvement d'ouverture / fermeture.

► Relâcher l'appui sur le bouton 1 seconde après la fin du mouvement.

Position de conduite

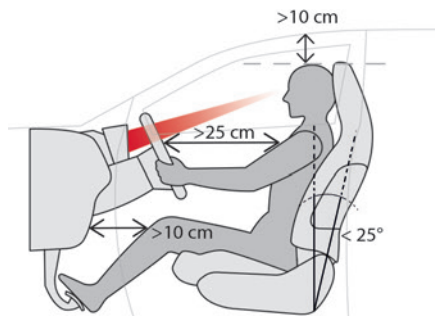
Bien s'installer

Adopter une bonne position de conduite contribue à améliorer le confort et la protection du conducteur.

Cela permet également d'optimiser la visibilité intérieure / extérieure, ainsi que l'accessibilité des commandes.

Certains réglages de sièges décrits dans cette rubrique dépendent du niveau de finition et du pays de commercialisation du véhicule.

Côté conducteur



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, le dos et les épaules appuyés contre le dossier. Régler la hauteur de l'assise de façon que les yeux soient au niveau du milieu du pare-brise.

La tête doit être à une distance minimale de 10 cm du toit.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir appuyer à fond sur les pédales tout en gardant les jambes légèrement fléchies.

La distance entre les genoux et la planche de bord doit être de 10 cm minimum, afin de faciliter l'accès aux commandes de la planche de bord.

Régler l'inclinaison du dossier dans la position la plus verticale possible ; l'inclinaison ne doit jamais excéder 25°.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Régler le soutien lombaire pour épouser la forme de la colonne vertébrale.

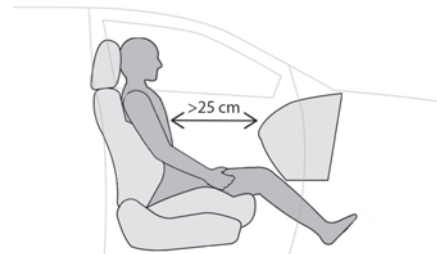
Régler le volant afin de garantir une distance minimale de 25 cm avec le sternum et de pouvoir le tenir en gardant les bras légèrement pliés.

Le volant ne doit pas cacher le combiné.

! Pour des raisons de sécurité, le réglage des sièges doit être effectué exclusivement à l'arrêt.

i **Sièges à réglages électriques**
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

Côté passager



S'asseoir au fond du siège, avec le bassin, dos et épaules appuyés contre le dossier.

Régler la position longitudinale du siège de façon à pouvoir garantir une distance minimale de 25 cm avec la planche de bord.

Régler l'appui-tête de façon que son bord supérieur se trouve au niveau du dessus de la tête.

Avant de démarrer

Régler les rétroviseurs extérieurs et intérieur de façon à réduire les angles morts.

Attacher la ceinture de sécurité : placer la sangle diagonale de la ceinture au centre de l'épaule et ajuster la sangle ventrale afin qu'elle soit serrée au niveau du bassin.

S'assurer que l'ensemble des passagers a correctement attaché sa ceinture.

i **Rétroviseurs extérieurs électriques**
Mettre le contact afin de pouvoir effectuer les réglages.

En conduisant

Maintenir une bonne position et tenir le volant à deux mains en position "9h15", de façon à pouvoir accéder rapidement aux commandes situées sur le volant et à proximité.

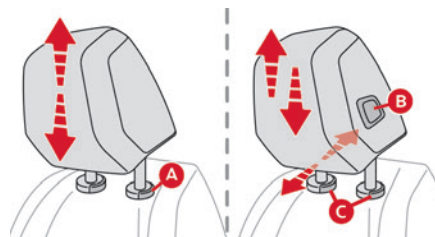
- !** Ne jamais modifier les réglages des sièges ni du volant en roulant.
Laisser toujours les pieds sur le plancher.

Sièges avant

- !** Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur



Vers le haut :

- Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le déclic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, abaisser l'appui-tête.

- i** Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête.

Réglage en inclinaison

(Selon équipement)

Vers l'avant :

- Déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'avant.

Vers l'arrière :

- Appuyer sur le bouton **B** puis, en maintenant l'appui, déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'arrière.

Retrait d'un appui-tête

- Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- Par sécurité, ranger l'appui-tête.

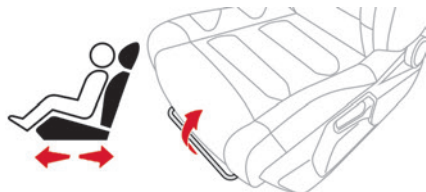
Remise en place d'un appui-tête

- Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- Selon équipement, appuyer sur l'ergot **A** ou **C** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Procédez au réglage en hauteur.

- !** Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Réglages manuels

Longitudinal



- Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Hauteur



- Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Inclinaison du dossier



- Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Lomulaire

(Selon version.)



- Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Réglages électriques

Longitudinal



- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculez la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculez la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

Inclinaison du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Réglage lombaire électrique



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du soutien lombaire.

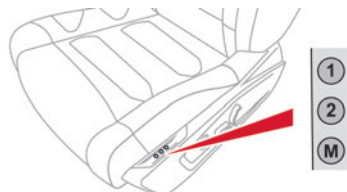


- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour remonter ou abaisser la zone d'appui lombaire.

Mémorisation des positions de conduite

Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège, des rétroviseurs extérieurs et de l'affichage tête haute étendu.



Avec les boutons 1 / 2 / M

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège, les rétroviseurs extérieurs et l'affichage tête haute étendu.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**. Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

! Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.

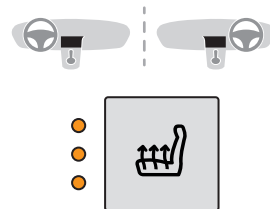
Un signal sonore retentit à la fin du rappel.

Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège.

Le rappel de position est impossible en roulant.

Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- Appuyer sur le bouton correspondant au siège.

► À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.

► Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage.

Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux

personnes à peau sensible.

Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament).

Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détrempée.

Sièges ventilés

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de l'écran tactile, sélectionner l'onglet **Sièges ventilés**.

Cette page s'affiche avec les derniers réglages mémorisés pour le conducteur et le passager.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

► Dans la page **Sièges ventilés**, sélectionner une intensité parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) et "3" (Élevé).

Les réglages sont mémorisés à la coupure du contact.

Massages multipoints

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité.

Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Activation / Désactivation



Dans l'application **Sièges** de la tablette tactile, sélectionner l'onglet **Massage**.

► Sélectionner le siège conducteur ou passager.

La page correspondante s'affiche avec les derniers réglages mémorisés.



Si les réglages conviennent, appuyer pour activer / désactiver la fonction dans l'application **Sièges**.

Sans action, l'affichage revient à son état initial. L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Modification des réglages

► Dans l'onglet **Massage**, sélectionner le siège concerné.

► Sélectionner une intensité de massage parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Élevé).

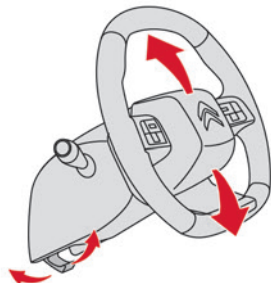
► Sélectionner un autre type de massage parmi ceux proposés.

Les modifications sont prises en compte immédiatement et mémorisées à la coupure du contact.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 3 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle.

Réglage du volant



- ▶ À l'arrêt, tirer la commande pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter votre position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

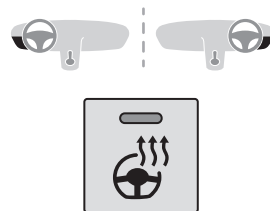
! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Volant chauffant

(Selon pays de commercialisation.)

Par temps froid, cette fonction chauffe la partie circulaire du volant.

Elle est activable lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C (68 °F).



- ▶ Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction est automatiquement désactivée à la coupure du contact.

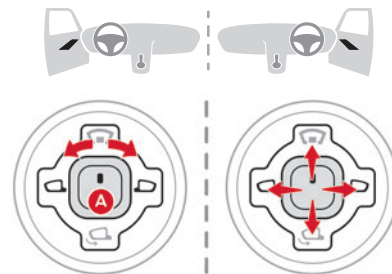
Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort".

Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Réglage



- ▶ Tourner la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande en position centrale.

Rabattement

Automatique : verrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.



Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le bas.

i Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement

Automatique : déverrouiller le véhicule à l'aide de la clé électronique.

Manuel : contact mis, tourner la commande **A** vers le haut.

En cas de nécessité, les rétroviseurs peuvent être rabattus à la main.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Avant un lavage automatique du véhicule, rabattre les rétroviseurs.

Inclinaison automatique à la marche arrière

Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

Ils reviennent chacun à leur position initiale :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Désembuage / Dégivrage



Le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

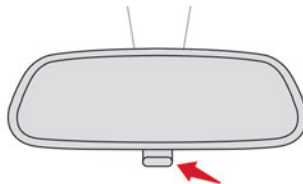
Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit

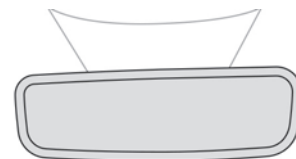


- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèle "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.

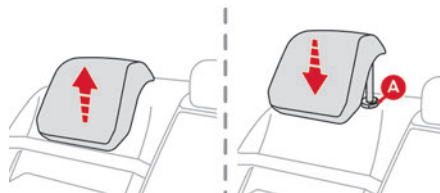
i Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système se désactive si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Banquette arrière

Banquette avec assises fixes et dossiers rabattables en deux parties (2/3-1/3) pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

- **Position haute**, d'utilisation :
 - ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
 - **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :
 - ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier à l'aide de la commande **1**.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

! Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute. L'appui-tête du siège central ne peut pas être installé sur un siège latéral et inversement.



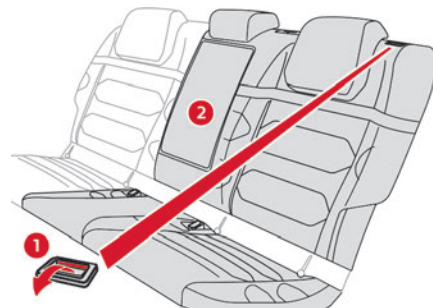
Rabattement des dossiers

! Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité sont libres, non verrouillées dans les boucles. Les dégager pour assurer le passage du dossier.

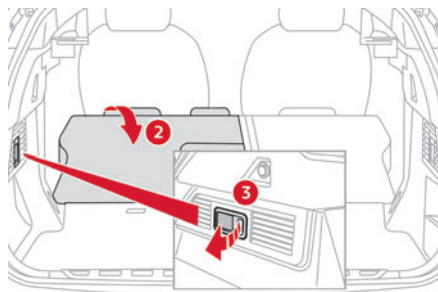
Rabattement depuis l'habitacle



- ▶ Presser la poignée **1** de déverrouillage du dossier.
- ▶ Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

i Lorsque le dossier est déverrouillé, le témoin rouge de la poignée de déverrouillage est visible.

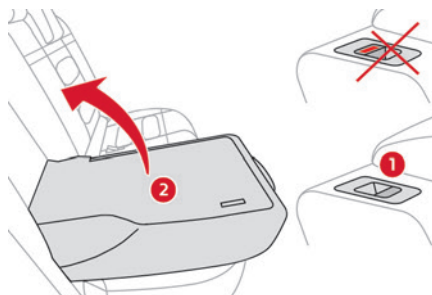
Rabattement depuis le coffre (selon version)



- Tirer vers soi la palette 3 de déverrouillage du dossier.
Le dossier 2 se rabat complètement sur l'assise.

Remise en place des dossiers

- ! Vérifier au préalable que les ceintures de sécurité latérales sont bien plaquées verticalement à côté des anneaux de verrouillage des dossiers.

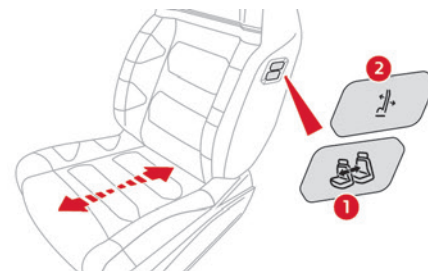


- Redresser le dossier 2 et le pousser fermement pour le verrouiller.
- Vérifier que le témoin rouge de la poignée 1 de déverrouillage n'est plus visible.
- Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Touches de courtoisie

Ces touches permettent d'avancer le siège passager depuis la banquette arrière ou de régler l'angle du dossier.



- Appuyer sur l'avant ou l'arrière de la touche 1 pour avancer ou reculer le siège passager jusqu'à la position désirée.
- Appuyer sur la touche 2 et incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à obtenir l'angle souhaité.

Chauffage et Ventilation

Entrée d'air

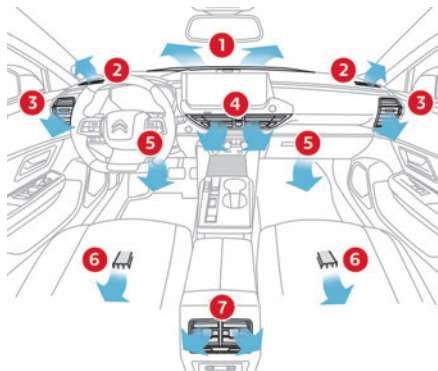
L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes



Les commandes sont accessibles par l'application **Climatisation** de l'écran tactile et regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de dégivrage ou de désembuage du pare-brise
2. Buses de dégivrage ou de désembuage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Aérateurs obturables et orientables

Conseils

Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du

pare-brise, les buses, les aérateurs et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

- Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

- Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bonne condition de fonctionnement.

- Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !



Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placer la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

- Veiller au bon état du filtre habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il contribue à la purification de l'air respiré par les occupants et à la propreté de l'habitacle (réduction des symptômes allergiques, des mauvaises odeurs et des dépôts gras).

- Pour assurer le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

Stop & Start

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, neutraliser temporairement la fonction Stop & Start. Pour plus d'informations sur le **Stop & Start**, se reporter à la rubrique correspondante.

Ventilation contact mis

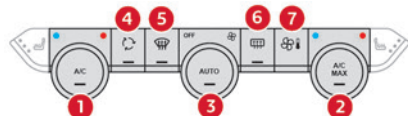
A la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air et de la répartition d'air dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie. Cette fonction ne permet pas le fonctionnement de l'air conditionné.

Air conditionné automatique bizone

Ce système régle automatiquement l'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pour régler le système, utiliser les commandes centrales ou appuyer sur la touche de l'application **Climatisation** de l'écran tactile pour afficher la page des commandes du système.



Commandes centrales



Écran tactile

1. Réglage de la température (côté gauche)
Marche / Arrêt de l'air conditionné
2. Réglage de la température (côté droit)
Air conditionné maximum
3. Réglage du débit d'air
Climatisation automatique
4. Recyclage de l'air ambiant
5. Désembuage / Dégivrage avant
6. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
7. Accès à l'application **Climatisation**
8. Réglage de la répartition d'air
9. Réglage de l'air conditionné automatique
10. Synchronisation de température
11. Fonction Clean Cabin
12. Préconditionnement

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

► Tourner la molette 1 ou 2 des commandes centrales pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleu) la valeur.

Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3°C.

Synchronisation de température

Le réglage de la température côté conducteur est appliqué au côté passager.

► Appuyer sur la touche **10** pour activer / désactiver la fonction.

La fonction est désactivée automatiquement si le passager utilise ses touches de réglage de température.

Climatisation automatique

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur la molette 3 des commandes centrales pour activer ou désactiver le mode automatique du système d'air conditionné. Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité de la climatisation automatique se module en choisissant l'un des réglages suivants :

- **"AUTO DOUX"** : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.
- **"AUTO NORMAL"** : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).
- **"AUTO RAPIDE"** : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour changer le mode AUTO, appuyer successivement sur la touche **9**.
 Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages **AUTO NORMAL** et **AUTO RAPIDE**.

I Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte.
 En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Réglages manuels de la climatisation automatique

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "**AUTO**" s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur la molette **3** pour réactiver l'air conditionné automatique.

Réglage du débit d'air

► Tourner la molette **3** pour augmenter ou diminuer le débit d'air.

I Arrêt du système d'air conditionné
 En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.
 "OFF" s'affiche et les témoins des commandes centrales s'éteignent.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **8** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.

- | | |
|--|--------------------------------|
| | Pare-brise et vitres latérales |
| | Aérateurs centraux et latéraux |
| | Pieds des occupants |

Une animation s'active pour afficher la présence d'air pulsé dans la direction indiquée. Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, il est possible d'activer les trois touches simultanément.

Fonction Clean Cabin

Elle comprend les fonctions AQS (Air Quality System) et Clean Air.

► Pour activer / désactiver la fonction, appuyer sur la touche **11**.

Fonction AQS

À l'aide d'une sonde de qualité de l'air extérieur, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant lorsqu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté.

Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé.

Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.

Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou de l'engagement de la marche arrière.

La fonction est inactive si la température extérieure est inférieure à 5 °C pour prévenir le risque de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Fonction Clean Air

Grâce à une sonde de qualité de l'air intérieur, cette fonction détecte les particules fines (par ex., la fumée de cigarette).

La gestion du recyclage de l'air ambiant permet de purifier l'habitacle en quelques minutes, grâce au passage de l'air à travers le filtre d'habitacle. Si la qualité de l'air paraît diminuée, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour changer le filtre habitacle.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées. En été, il abaisse la température. En hiver, au-dessus de 3 °C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la molette **1** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant du bouton s'allume.

i L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieure.

L'arrêt de l'air conditionné peut engendrer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné maximum

Cette fonction règle automatiquement la température de consigne au niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active le recyclage de l'air ambiant.

► Appuyer sur la molette **2** pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

i La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

Désembuage - Dégivrage avant

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (suivant version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans désactiver ce mode.

i Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.

! En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.. Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Il désembue/dégivre les rétroviseurs extérieurs.



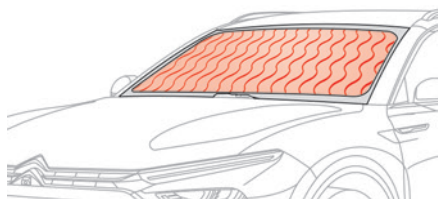
► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La fonction peut être activée quelle que soit la température extérieure.

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.

Le désembuage - dégivrage s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe l'ensemble du pare-brise et vient en complément du Programme automatique Visibilité pour accélérer l'évacuation d'éléments gênant la visibilité (ex. : rosée, buée, givre, neige), se trouvant sur l'une ou l'autre des faces du pare-brise. Elle peut être utilisée aussi bien avant de partir qu'en roulant.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

La durée de fonctionnement dépend de la température extérieure.
La fonction s'éteint donc automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.

Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation



Dans l'application **Climatisation** de la tablette tactile, sélectionner l'onglet

Précond.

- Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Ce voyant lumineux est allumé fixe lorsqu'un pré-conditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation peut également être effectuée depuis un smartphone via l'application **MyCitroën App**.

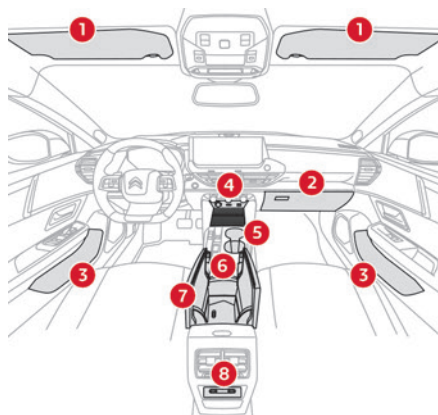
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et véhicule **verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements avant



1. Pare-soleil
2. Boîte à gants
3. Bacs de porte
4. Prise USB avant / Prise 12 V (120 W)
Vide-poches
Recharge smartphone sans fil
5. Porte-canettes
6. Vide-poches ou rangement pour smartphone
7. Accoudoir avant avec rangement
Prise USB avant
8. Prises USB arrière

! Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui, sous l'action du rayonnement solaire, serait susceptible de provoquer un effet loupe. Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

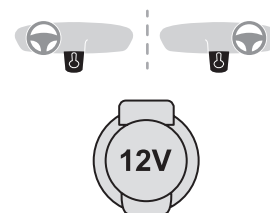
Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, appuyer sur le bouton.
Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture (suivant version).

Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Prise accessoires 12 V



► Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), brancher l'adaptateur adéquat. Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB

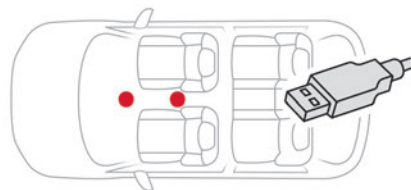
Ces sérigraphies déterminent le type d'utilisation d'une prise USB :



Alimentation et recharge.



Idem, plus échange de données multimédia avec le système audio et utilisation des applications du smartphone avec l'écran tactile.



Suivant version, la console centrale est équipée d'une ou deux prises USB.

Les prises USB permettent de brancher un équipement nomade.



La prise USB, située à l'avant de la console centrale, permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.

Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

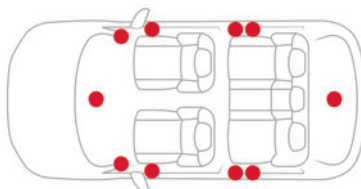
i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.

Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

CITROËN Système Hi-Fi

(Selon version)

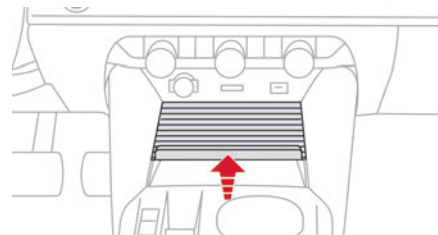


Le véhicule embarque un système acoustique haute-fidélité.

10 haut-parleurs offrent le plaisir d'un son pur et détaillé à bord du véhicule :

- 2 haut-parleurs d'aigus et 2 haut-parleurs de graves à l'avant
- 2 haut-parleurs d'aigus et 2 haut-parleurs de graves à l'arrière
- 1 haut-parleur au centre de la planche de bord
- 1 caisson de basses sous le tapis de coffre

Vide-poches



► Pour ouvrir le vide-poches avant, faire coulisser le couvercle en appuyant sur la partie centrale avant.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains-Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

- ▶ Ouvrir le volet pour accéder à la zone de charge.
- ▶ Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

! Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.

! Ne pas laisser d'objet métallique (ex. : pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de charge pendant

la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



! Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.

État du voyant	Signification
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

– Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.

ou

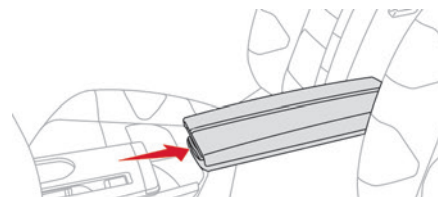
– Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Accoudoir avant

Il comporte un espace de rangement.

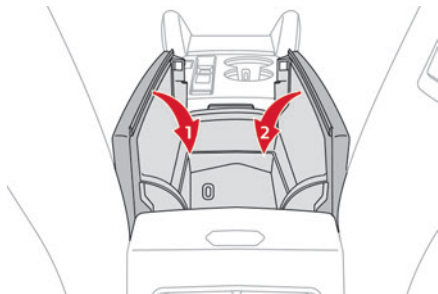
Ouverture



- Appuyer sur la palette située sous le couvercle.

Le couvercle s'ouvre en deux parties.

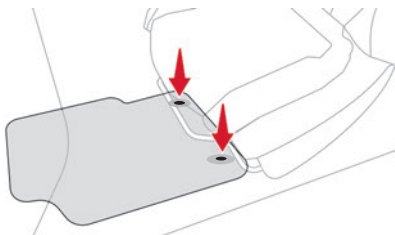
Fermeture



- Rabattre les deux parties du couvercle.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clac" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

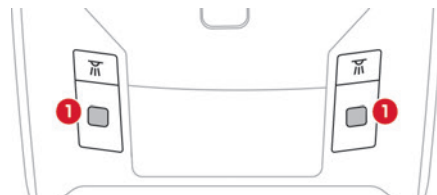
- Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- Vérifier la bonne tenue du surtapis.

! Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

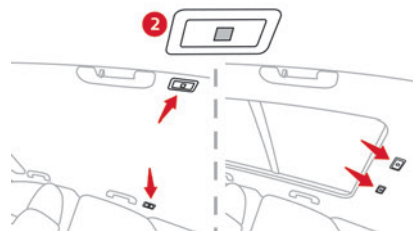
- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis. L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers



1. Plafonnier et liseuses avant



2. Liseuses arrière

Plafonnier avant

Il s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À la coupure du contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.

– 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.

Les liseuses avant et arrière s'allument et s'éteignent en même temps que le plafonnier.

Liseuses



► Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.



Faire attention à ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Éclairage d'ambiance

Disponible de jour comme de nuit, l'éclairage d'ambiance diffuse une lumière tamisée dans l'habitacle.

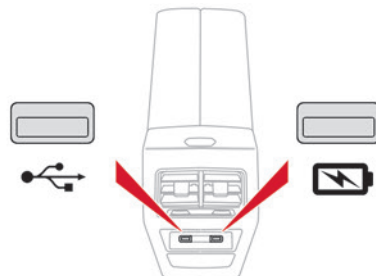
Il est associé à l'éclairage des afficheurs, selon le mode de conduite sélectionné.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la luminosité se font dans l'application **Paramètres > Luminosité** de l'écran tactile.

Aménagements arrière

Prises USB



Suivant version, l'arrière de la console centrale est équipé d'une ou deux prises USB.

Chaque prise USB sert à l'alimentation et à la recharge d'un équipement nomade.

La prise USB gauche permet également l'échange de données multimédia avec le système audio (selon pays de commercialisation).

Accoudoir arrière



L'accoudoir comporte deux porte-canettes.

Les porte-canettes disposent d'un réducteur amovible à utiliser en fonction du diamètre des canettes et des gobelets.

Le range-stylo peut également maintenir un smartphone.

Trappe à skis

Dispositif pour le rangement et le transport d'objets longs.

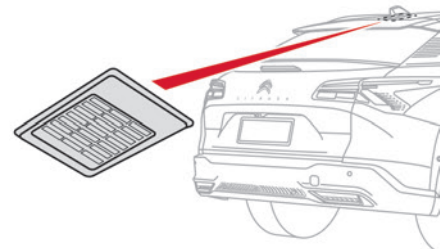
Ouverture

► Accoudoir arrière abaissé, ouvrir la trappe en tirant sa poignée vers le bas.



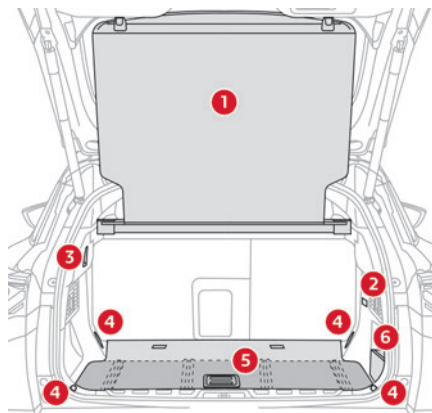
► Charger les objets depuis l'intérieur du coffre.

Antenne requin



Une grille d'aération est présente à l'arrière du pavillon, dans le véhicule, pour le refroidissement de l'antenne requin. Tout bruit de ventilation, contact mis ou moteur tournant, est tout à fait normal.

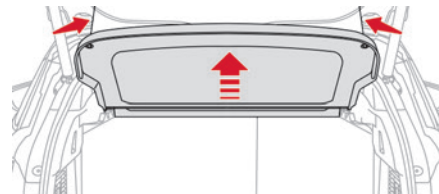
Aménagements du coffre



1. Tablette cache-bagages ou tendelet
2. Éclairage de coffre
3. Prise 12 V
4. Anneaux d'arrimage
5. Plancher de coffre rigide ou tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable)
Bac de rangement
6. Bac de rangement latéral

i Les anneaux d'arrimage sont conçus pour maintenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue ou de sangles adéquates. Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Tablette cache-bagages



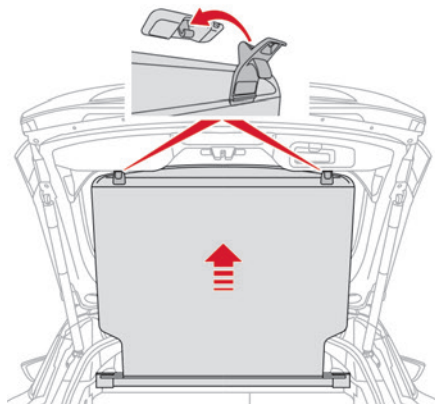
Pour enlever la tablette cache-bagages :

- décrocher les deux cordons,
- soulever légèrement la tablette, puis la retirer.

! En cas de décélération brutale, les objets déposés sur la tablette cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Tendelet cache-bagages

Installation

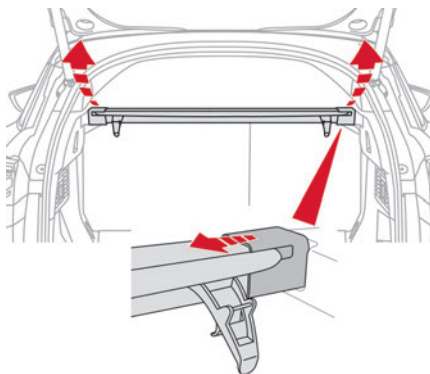


- Dérouler le tendelet jusqu'aux montants de coffre.
- Insérer les guides du tendelet dans les crochets des montants de coffre.

Enroulement

- Déclipper les deux côtés en même temps.
- Tenir les deux guides du tendelet et accompagner l'enroulement du tendelet.

Retrait



- Comprimer le côté droit du tendelet ; le soulever à droite, puis à gauche.

i Selon version, il est possible de ranger le tendelet sous le plancher de coffre.

Prise accessoires 12 V

- Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), relever le couvercle et brancher l'adaptateur adéquat.
- Mettre le contact.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du

véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Bac de rangement



Pour y accéder :

- Ouvrir le coffre.
- Soulever le tapis de coffre en tirant sur sa poignée.

Selon version, il comporte :

- Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
- Une roue de secours avec l'outillage de bord.
- Le câble de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).

Éclairage du coffre

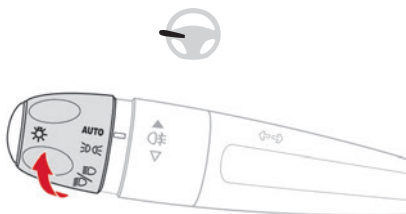
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.

La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

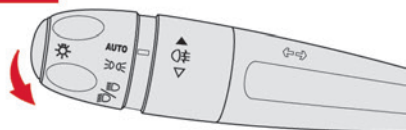
Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
- Feux de position seuls
- Feux de croisement ou de route

Inversion des feux



- Tirer la manette pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Dans les modes "AUTO" et feux de position, le conducteur peut allumer directement les feux de route ("appel de phares") en tirant la manette.

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.



Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Feux antibrouillard arrière



Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.



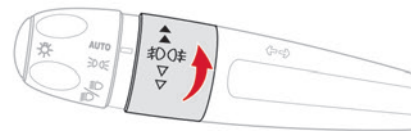
- Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.

Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant / Feux antibrouillard arrière



Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



- Tourner la bague vers l'avant :
 - une 1ère fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
 - une 2ème fois pour allumer les feux antibrouillard arrière.
 - Procéder dans le sens inverse pour éteindre.
- Lors d'une coupure automatique des feux (position "AUTO") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position restent allumés.
- Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

! Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard

ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays).

Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position **"AUTO"**, puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux diurnes / Feux de position

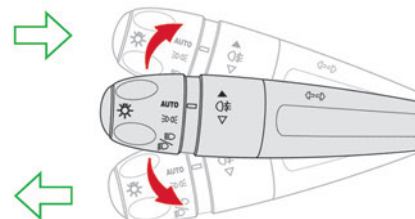
Ces feux à LED situés à l'avant du véhicule s'allument automatiquement au démarrage du moteur.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position **"AUTO"** avec faible luminosité ou "Feux

de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

Indicateurs de direction (clignotants)



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

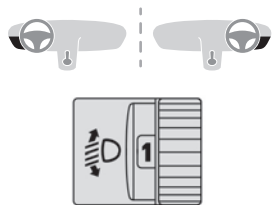
Balises latérales réalisées par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le bas ou vers le haut, en fonction du côté de la circulation (ex. : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

2 5 personnes + charge dans le coffre

3 Conducteur seul + charge dans le coffre

4 5 6 Non utilisés

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"**, en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant. Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.

i Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.

i La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

Automatique

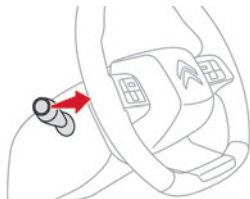
Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position **"AUTO"**, en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation et le réglage de la durée de l'éclairage

d'accompagnement se font dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil

Ce système allume automatiquement :

- À l'extérieur, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs.
- À l'intérieur, les plafonniers et les éclairages de cave à pieds.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.

Les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.

! Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulant derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

! Entretien

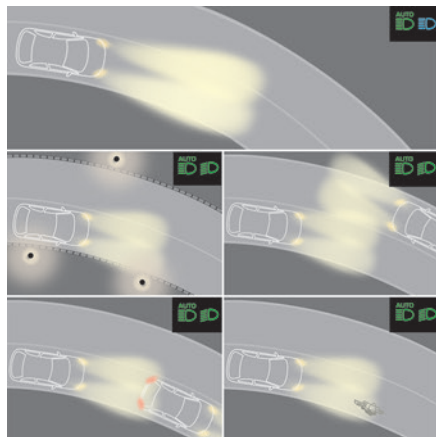
Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra. La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



! Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.

i Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation

⚙ Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Lorsque le système détecte du brouillard dense, il désactive temporairement la fonction.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :

– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :

– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige). Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.

Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Si la fonction est sélectionnée mais que l'affichage au combiné et les alertes ne sont pas disponibles, le témoin s'allume en gris.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

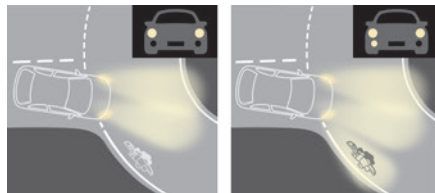
► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Anomalie de fonctionnement

AUTO ED En cas de dysfonctionnement du système ou de la caméra, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Éclairage statique d'intersection

Cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinueuse, intersections, manœuvres de parking).



Sans / Avec éclairage statique d'intersection

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait dans l'application **Paramètres > Véhicule** de la tablette tactile.

Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

- Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.

ou

- À partir d'un certain angle de rotation du volant.

Elle devient inactive :

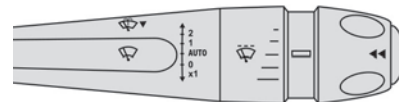
- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.
- À l'engagement de la marche arrière.

Commande d'essuie-vitre

i En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

! Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

i Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2	Balayage rapide (fortes précipitations)
1	Balayage normal (pluie modérée)
AUTO	Balayage automatique
0	Arrêt
x1	Coup par coup

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres se rangeant sous le capot peut se produire.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

Balayage au coup par coup

► Appuyer sur la commande et la relâcher ou tirer brièvement la commande vers soi.

Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.

L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long de la lame de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

i Avec l'air conditionné automatique, toute action sur la commande de lave-vitre entraîne la fermeture momentanée de l'entrée d'air pour préserver l'habitacle de l'odeur.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations en fonction de la sensibilité du capteur sélectionnée.

La détection est réalisée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

i Dans des conditions météorologiques particulières (ex. : brouillard, givre, neige, projections sur routes salées), le conducteur peut être amené à revenir en balayage manuel.

Mise en service / Arrêt

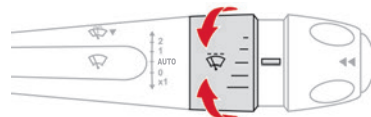
Pour la mise en service :

- Placer la commande d'essuie-vitre sur la position **AUTO**.
- Tourner la bague pour régler la sensibilité du capteur.

Un cycle d'essuyage, accompagné de l'affichage d'un message confirme la prise en compte de la demande.

- Pour l'arrêt, placer la commande d'essuie-vitre sur une autre position ou sur **0**.

Réglage de la sensibilité



La première position (supérieure) correspond à la sensibilité la plus faible du capteur.

La dernière position (inférieure) correspond à la sensibilité la plus forte du capteur.

Plus la sensibilité est forte, plus le système réagit rapidement et augmente la cadence de balayage.

Une rotation de la bague d'une position supérieure vers une position inférieure déclenche un essuyage de confirmation.

- i** Après une coupure du contact supérieure à 1 minute avec la commande d'essuie-vitre en position **AUTO**, à la remise du contact :
- Le système fonctionne suivant la quantité de pluie détectée dès que le véhicule dépasse 10 km/h, si la température extérieure est inférieure à +3°C.
 - Le système fonctionne immédiatement suivant la quantité de pluie détectée, si la température extérieure est supérieure à +3°C.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

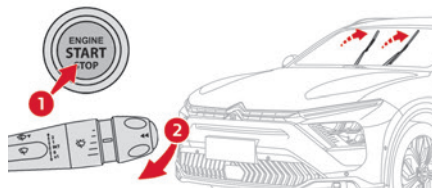
Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.

- i** Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :
 - Les manipuler avec précaution.
 - Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
 - Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.

– Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

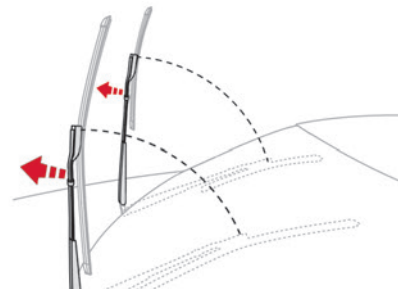
► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

► Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



► Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.

► En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.

! Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

► Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.

i Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Pose d'équipements et accessoires :**

- La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le réseau CITROËN pour prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.
- Pour des raisons de sécurité, l'accès à la prise diagnostic, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au

réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne.

– Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

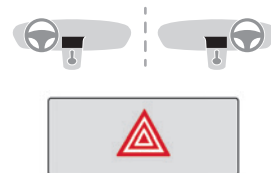
! Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément à la Directive Compatibilité Électromagnétique Automobile (2004/104/CE).

i Déclarations de conformité des équipements radioélectriques

Les certificats sont disponibles sur le site Internet <http://service.citroen.com/ACddb/>.

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton, tous les feux indicateurs de direction clignotent. Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



- Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride rechargeable)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule lorsqu'il roule en mode **Electric** (roulage 100% électrique).

L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière.

Cette fonction ne peut pas être désactivée.

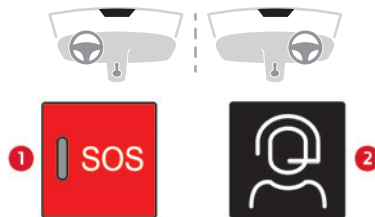
Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1.

Selon le pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

- Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche n° 1 pendant plus de 2 secondes. L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

- Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.

! En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.

i Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

– À la mise du contact, le voyant s'allume quelques secondes puis s'éteint : fonctionnement correct du système.

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes eCall (SOS et "ASSISTANCE").

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

- Le voyant clignote en rouge : pile de secours déchargée. Elle se recharge en roulant quelques minutes.
- Le voyant est allumé en rouge : dysfonctionnement du système. Les services d'appel d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.
- Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il y a également un dysfonctionnement. Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.

i Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.

i Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système eCall (SOS) est indisponible.

i Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112". Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage. Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro 112.

i Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal. Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.

i Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectué(e) conformément au RGPD, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné.

Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

ASSISTANCE

- En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour

demander une assistance (confirmée par un message vocal*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

i Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN.

Il est paramétrable dans l'application

Paramètres de la tablette tactile.

i Si vous avez acheté votre véhicule en dehors du réseau CITROËN, vous êtes invité à vérifier la configuration de ces services et pouvez en demander la modification auprès de votre réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de votre choix.

i Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.

! Lors d'une mise à jour du système télématique embarqué du véhicule, le système ASSISTANCE est indisponible.

i Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Freinage automatique post-collision (PCSB).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).

Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

i Le fonctionnement normal de l'ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement de l'ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

* Suivant la couverture géographique des systèmes 'eCall (SOS)' et 'ASSISTANCE' et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule. La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Après un choc
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage. Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Post Collision Safety Brake (PCSB)

En cas d'accident, le véhicule déclenche un freinage automatique post-collision. Ce système vise à réduire le risque de suraccident si le conducteur ne réagit pas.

Le système n'est pas opérationnel en cas d'indisponibilité de la fonction de déclenchement et d'exécution du freinage automatique post-collision du véhicule ; cela peut arriver lors d'accidents destructeurs ou dans d'autres scénarios d'accidents spécifiques.

Il est possible de passer outre le freinage automatique post-collision en appuyant sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Conditions de fonctionnement

Le système fonctionne si les conditions suivantes sont remplies :

- Les airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité ont été déclenchés lors de la collision.
- Les systèmes de freinage et les fonctions électriques restent continuellement opérationnels pendant et après la collision.
- Le conducteur n'a pas appuyé sur la pédale de frein ou la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, l'un de ces témoins s'allument fixement au combiné

d'instruments, accompagnés du témoin Service, de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Désactivation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (ex. : démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer

utile de désactiver le système ASR pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver le système.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.



La désactivation / réactivation est signalée par l'allumage / l'extinction de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message. Le système ASR se réactive automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h. En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité,

de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN. Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule. Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embarquée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique **Caractéristiques des moteurs et charges remorquables** ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque

et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou sous-gonflés, système de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées.

Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embardée brutale de la remorque.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à votre morphologie. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique lors d'une collision, d'un freinage d'urgence ou du retournement du véhicule. Il est possible de le débloquent en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.

! En cas de choc

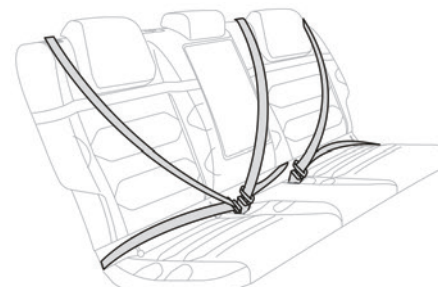
En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.

- Accompagner l'enroulement de la ceinture.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



1. Témoin de ceinture avant gauche
2. Témoin de ceinture avant droite
3. Témoin de ceinture arrière gauche
4. Témoin de ceinture arrière centrale
5. Témoin de ceinture arrière droite

Témoin de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné d'instruments et sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non bouclée ou débouclée.



Alerte de non-bouclage à l'avant

A la mise du contact, si le conducteur ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1 ou 2) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce témoin clignote en rouge, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le

témoin reste rouge fixe jusqu'au bouclage de la ceinture de sécurité.



Alerte de non-bouclage à l'arrière

A la mise du contact, si l'un des passagers arrière n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (3, 4 ou 5) s'allume en rouge pendant 1 minute.



Alerte de débouclage

Après la mise du contact, si le conducteur ou un passager déboucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en rouge. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ce témoin clignote, accompagné d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Une fois ce temps écoulé, le témoin reste allumé jusqu'au rebouclage de la ceinture de sécurité.



Contact mis, si le conducteur ou un passager boucle sa ceinture de sécurité, le témoin correspondant (1, 2, 3, 4 ou 5) s'allume en vert dans l'afficheur.



Contact mis, si l'un des sièges passagers avant ou arrière est considéré comme étant inoccupé, le témoin correspondant (2, 3, 4 ou 5) s'allume en gris dans l'afficheur. Lorsqu'il n'y a plus d'alerte de non-bouclage / débouclage, les témoins verts ou gris restent allumés pendant 30 secondes environ, puis s'éteignent.

Conseils



Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les

ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée.

Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage.

Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée.

Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.



Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- Doit être tendue au plus près du corps.
- Doit être tirée devant vous par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas.
- Ne doit maintenir qu'une seule personne.
- Ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage.

– Ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.

! Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture pour attacher plusieurs enfants.

Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration.

Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Système conçu pour contribuer à renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

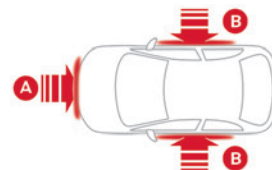
– En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.

– En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations. L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

! Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

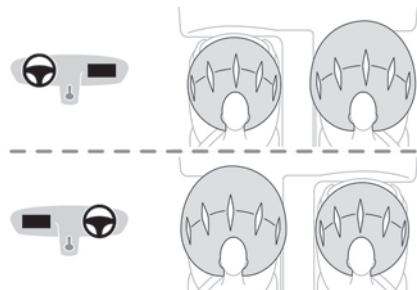
B. Zone d'impact latéral

i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Système protégeant, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, il est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux

Système protégeant, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.
Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Système contribuant à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral

violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné.

Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.

! Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils

! Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.
Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.
Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner des blessures lors du déploiement des airbags.

! Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.
Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux !

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

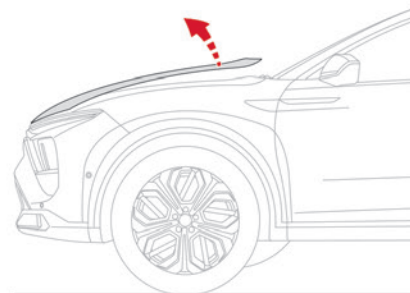
! Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Capot actif

(Selon version.)



Le capot actif a été conçu pour optimiser la sécurité des piétons en cas de choc avec l'avant du véhicule.

Le système pyrotechnique se déclenche au niveau des charnières du capot pour le soulever, lorsque les capteurs situés à l'avant du véhicule détectent une collision.

i Le déclenchement du capot actif s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à

l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Le témoin d'airbag s'allume.
Après le déclenchement, ne pas chercher à ouvrir ou fermer le capot. Faire appel à un professionnel du remorquage ou se rendre dans le réseau CITROËN ou dans l'atelier qualifié le plus proche à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Veiller à adapter le réglage en hauteur du siège conducteur - Risque de gêne au niveau de la visibilité !

! Cet équipement ne se déclenche qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), le capot actif ne se déclenchera pas.
Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier le système.
Ne pas manipuler les systèmes pyrotechniques, situés sous le capot moteur, à proximité des vérins - Risque d'explosion !
Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Le capot actif pourrait ne pas se déclencher en cas de choc.

Sièges enfants

i La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays. Consulter la législation en vigueur dans votre pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1 mètre 50 doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou d'ancrages ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 9 kg doit obligatoirement être transporté en position dos à la route à l'avant comme à l'arrière.**

i Il est recommandé de transporter les enfants sur **les places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans,
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.

! S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue. Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.

Conseils

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Vérifier qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Penser à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule. Si le siège passager est réglable, l'avancer si nécessaire.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.

- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées,
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



- Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant "face à la route" ou que le siège enfant "dos à la route" ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- Vérifier que le dossier du siège enfant "face à la route" est le plus proche possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.

Siège enfant à l'avant



- Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

"Face à la route"



- ! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

! Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifier que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.

! Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utiliser le dispositif "Sécurité enfants".

Veiller à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

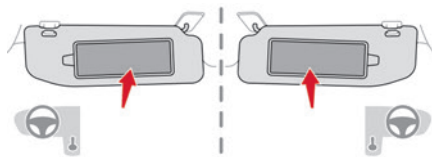
- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule,

"Dos à la route"

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

! **Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation**

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessure grave ou de mort lors du déploiement de l'airbag !

**Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager**

Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Désactivation de l'airbag frontal passager

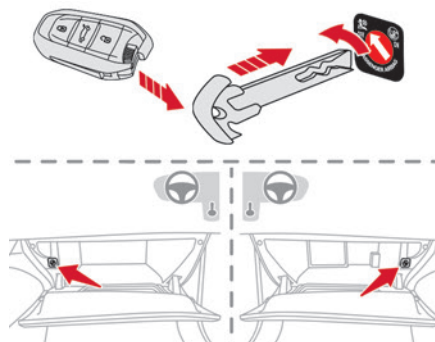
(Selon version.)



Airbag passager OFF

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.

**Contact coupé :**

- Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position **"OFF"**.
- Pour le réactiver, la tourner en position **"ON"**.

À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Sièges enfants recommandés

Gamme de sièges enfants se fixant à l'aide d'une **ceinture de sécurité trois points**.

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg**L1**

"RÖMER Baby-Safe"
S'installe "dos à la route".

Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg**L5**

"RÖMER KIDFIX 2R"

Peut être fixé sur les ancrages ISOFIX du véhicule.

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur les places latérales arrière.

L'appui-tête du siège du véhicule doit être enlevé.

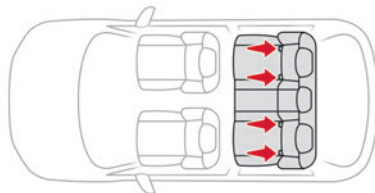
Groupes 2 et 3 : de 15 à 36 kg**L6**

"GRACO Booster"

L'enfant est retenu par la ceinture de sécurité.
S'installe uniquement sur le siège passager avant ou sur les places latérales arrière.

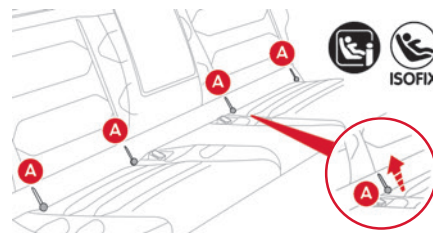
Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

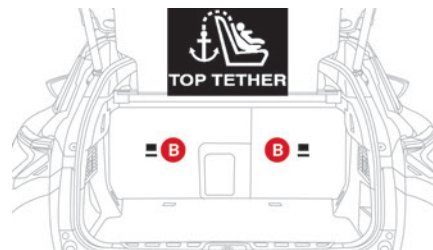
– Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Ces anneaux sont situés derrière des fermetures éclair.

Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

– Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant.

Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le remettre en place une fois le siège enfant enlevé).
- Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.
- Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants ISOFIX recommandés

i Se reporter également à la notice d'installation du fabricant du siège enfant pour connaître les indications d'installation et de retrait du siège.

"RÖMER Baby-Safe et sa base ISOFIX" (classe de taille : **E**)

Groupe 0+ : de la naissance à 13 kg



S'installe "dos à la route" à l'aide d'une base ISOFIX qui s'accroche aux anneaux **A**.

La base comporte une béquille, réglable en hauteur, qui repose sur le plancher du véhicule.

Ce siège enfant peut également être fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité. Dans ce cas, seule la coque est utilisée et attachée au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points.

"RÖMER Duo Plus ISOFIX"

(classe de taille : **B1**)

Groupe 1 : de 9 à 18 kg



S'installe uniquement "face à la route". S'accroche aux anneaux **A**, ainsi qu'à l'anneau **B**, appelé TOP TETHER, à l'aide d'une sangle haute.

3 positions d'inclinaison de la coque : assise, repos et allongée.

Ce siège enfant peut également être utilisé aux places non équipées d'ancrages ISOFIX. Dans ce cas, il est obligatoirement attaché au siège du véhicule par la ceinture de sécurité trois points. Régler le siège avant du véhicule pour que les pieds de l'enfant ne touchent pas le dossier.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que les plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées d'ancrages **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéro du siège				
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)		
	1	3	4	5	6
	3	1	4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)		
Place compatible avec un siège enfant universel (a)	non	oui (e)(h)	oui (f)(h)	oui	oui (j)
Place compatible avec un siège enfant i-Size	non	non	oui	non	oui
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	non	oui	non	oui

	Numéro du siège				
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)		
	1	3	4	5	6
	3	1	4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)		
Siège enfant de type "Nacelle"	non	non		non	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route"	non	non	non	R3 (g)(i)	R3 (g)(i)
Siège enfant ISOFIX "Face à la route"	non	non		F3	F3
Siège enfant rehausseur	non	B3		B3	B3

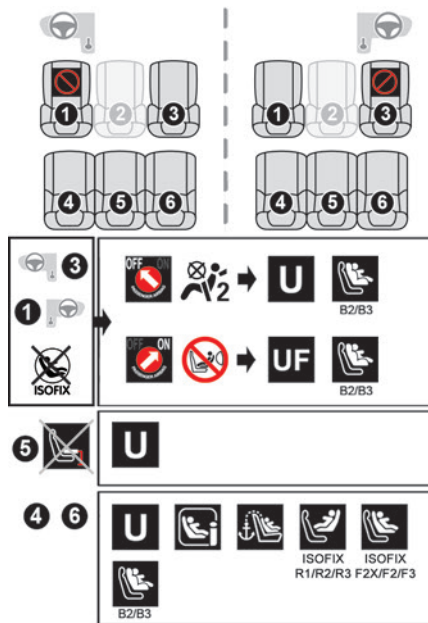
Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1**, **R2** et **F2X**, **F2**, **B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.
- Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
- Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.

- (a) Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
- (b) Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.

- (c) Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver "**OFF**" impérativement l'airbag passager avant.
- (d) Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag passager avant activé "**ON**".
- (e) Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (U), de groupe 0, 0+, 1, 2 ou 3.
- (f) Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (UF), de groupe 1, 2 ou 3.

- (g) Régler le siège passager avant dans la position longitudinale centrale, dossier redressé.
- (h) Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en hauteur maximum et position longitudinale arrière maximum.
- (i) Régler le siège conducteur avec réhausse en position hauteur maximum.
- (j) Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.



Légendes

- Place interdisant l'installation d'un siège enfant.
- Airbag frontal passager **désactivé**.
- Airbag frontal passager **activé**.
- Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de

sécurité et **homologué en universel "dos à la route"** et/ou **"face à la route"** (U) de toutes les tailles et tous les groupes de poids.

UF Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route"** (UF) des groupes 1, 2 et 3 uniquement.

- Place autorisant la fixation d'un siège enfant **i-Size**.
- Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.
- Présence d'un ancrage **TOP TETHER** à l'arrière du dossier, autorisant la fixation d'un **siège enfant face à la route ISOFIX universel**.

- Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'arrière :
 - **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
 - **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
 - **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.
- Siège enfant **ISOFIX** orienté vers l'avant :

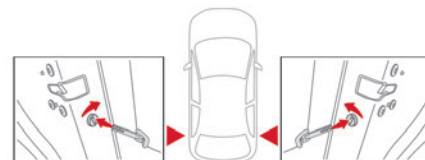
- **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.
- Siège enfant **rehausseur** :
 - **B2** : siège **rehausseur** de **largeur réduite**.
 - **B3** : siège **rehausseur** de **grande largeur**.
- Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau **"Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size"**.

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure. La commande est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par un marquage sur la carrosserie).

Activation / Désactivation



- Pour activer, tourner la clé intégrée jusqu'en butée :
 - Vers la droite sur la porte arrière gauche.
 - Vers la gauche sur la porte arrière droite.
- Pour désactiver, tourner en sens inverse.

Conseils de conduite

- Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (ex. : réglages).
- Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

! Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

! En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23°C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

! Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

! Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

! Ne jamais rouler sur des surfaces recouvertes de végétaux (exemple : herbes hautes, accumulation de feuilles mortes, moissons, débris) tel qu'un champ, un chemin de campagne broussailleux, ou un accotement de route. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

! S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

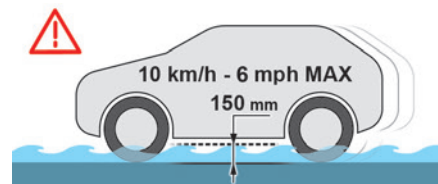
! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le

conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses automatique sur la position **N** ou **P**.

! Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.



Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- Désactiver la fonction Stop & Start.
- Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
- Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur.

En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de remorquage

! La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

i Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

! **Véhicule neuf :** ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

i Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de partir

Poids sur flèche

► Dans la remorque, répartir la charge pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point de jonction avec votre véhicule) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

► Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

► Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

i En cas d'utilisation d'un attelage d'origine CITROËN et pour éviter le signal sonore, l'aide au stationnement arrière est neutralisée automatiquement.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur avec l'Accès et Démarrage Mains-Libres

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative.

En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche.

Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur.

Pour les versions équipées d'ADML Proximity, la clé électronique est également détectée dans le coffre.

En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

Démarrage

► Sélectionner le mode **P** ou **N** sur la boîte de vitesses automatique et appuyer sur la pédale de frein.



► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.

Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manœuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

i Motorisations essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

Démarrage des véhicules hybrides rechargeables

► Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton **START/STOP**.

READY ► Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce témoin qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).

! Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Electric**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure),

le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence.

Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.

! Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.

Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

► Désactiver le régulateur de vitesse seul ou Highway Driver Assist (selon version).

► Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.

► Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

► Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

► Pour les véhicules hybrides rechargeables, avant de quitter le véhicule, vérifier que le témoin **READY** est éteint.

La boîte de vitesses automatique se verrouille en mode **P**.

i Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.

! Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage

Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur.

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique, puis appuyer sur la pédale de frein.
- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

- Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

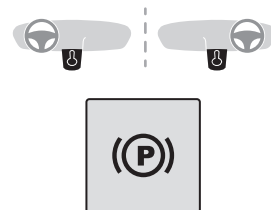
Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

- Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.



À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.

Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

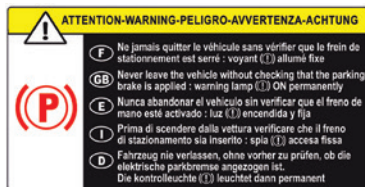
Témoin de fonctionnement

 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message **"Frein de parking serré"**.

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message **"Frein de parking desserré"**.

Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.

! En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.
Par sécurité, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant la cale fournie contre une des roues.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



! Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

! Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

! En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage

Tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la commande.

i Sans appui sur la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la commande.
- La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la commande.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.

Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.

Avec une boîte de vitesses automatique

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.

i Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

! À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

! Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.

i En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

i Le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Avec le mode **N** sélectionné, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein. Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Cas particuliers

Immobilisation du véhicule, moteur tournant

Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la commande.

Stationnement du véhicule, frein desserré

! En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.
Pour immobiliser le véhicule, installer la cale contre une des roues.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée. Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au

combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

► Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte de vitesses automatique

Avec motorisations essence

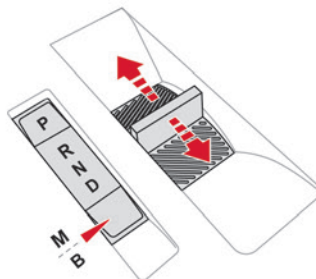
Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Avec motorisation hybride rechargeable

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsif et fonction de freinage régénératif.

Mode manuel et fonction de freinage régénératif exceptés, son fonctionnement est identique à celui des autres boîtes de vitesses EAT8.

Sélecteur impulsif



P. Auto Park

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Conduite en mode manuel

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B. Conduite en mode automatique avec fonction de freinage régénératif (Hybride rechargeable)

Appuyer sur ce bouton pour activer la fonction de freinage régénératif.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers :

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

► En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.

► En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.

► Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

- P** Stationnement
- R** Marche arrière
- N** Point mort
- D1...8** Marche avant automatique
- B1...8** Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée
- M1...8** Marche avant manuelle

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

! Vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

! En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Freinage régénératif (fonction Brake)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein.

Lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement. L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.

i Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.

! La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction. **D** est remplacé par **B** au combiné.

! Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante. Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.

i **Freinage régénératif par la pédale de frein**

L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

Démarrage du véhicule

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.

! Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.

(P) Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Suspension active Citroën Advanced Comfort

Ce système de suspension à butées hydrauliques progressives améliore le confort de roulage en filtrant les imperfections et les sollicitations de la route.

Chaque amortisseur est équipé d'une butée hydraulique de compression (en bas) et d'une butée hydraulique de détente (en haut).

En fonction de l'intensité de l'amortissement, ces butées offrent une plus grande liberté de débattement au véhicule ou ralentissent progressivement le mouvement pour éviter les arrêts brusques en fin de course. Contrairement à une suspension classique qui absorbe l'énergie mais en restitue une partie, cette suspension absorbe et dissipe cette énergie, sans phénomène de rebond.

Anomalie de fonctionnement



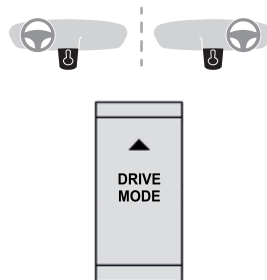
En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante :



- ▶ Appuyer sur la commande pour afficher les modes au combiné.
- ▶ Appuyer de nouveau sur la commande pour changer de mode.

À l'extinction du message, le mode sélectionné est activé et reste indiqué au combiné (hors mode **Normal**).

Le mode sélectionné est immédiatement activé.

Avec motorisations essence

À la mise du contact, le mode de conduite

Normal est sélectionné par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur, le passage des vitesses, l'affichage des paramètres dynamiques du véhicule au combiné (suivant version) et l'activation /désactivation de la couleur d'affichage (suivant version).



Mode roue libre

Selon version ou motorisation, avec le sélecteur de vitesses en mode **D**, en modes **Eco** et **Normal**, relâcher complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant. Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Avec motorisation hybride rechargeable

À la mise du contact, le mode de conduite **Electric** est sélectionné par défaut.

Electric

Permet un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique. La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.

Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode **Electric**, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybrid**. L'allumage d'une LED bleue sous le rétroviseur intérieur et visible depuis l'extérieur du véhicule confirme que vous conduisez en mode **Electric** (Suivant destination).

i Il est possible de désactiver l'allumage de la LED en insérant l'extrémité d'un trombone ou tout autre accessoire dans le trou situé sous le rétroviseur intérieur.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant. Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Electric** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- ▶ Sélectionner un autre mode.

i En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.

! En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Electric** peut être temporairement indisponible (phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électronique indisponible : opération automatique en cours**" s'affiche sur le combiné. Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 kms en conditions "autoroute" ou environ 200 kms en condition urbaine. Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybrid

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybrid**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100% électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule.

L'énergie électrique vient en appoint du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur. Le système est actif uniquement lorsque :

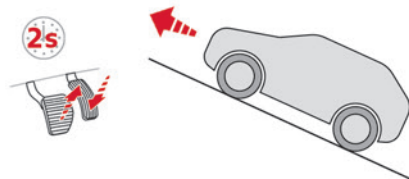
- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.

! Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente. Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de

frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.

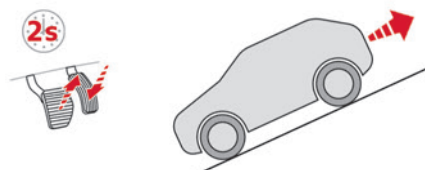
! L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule

est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)
Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.

i Le système est actif uniquement en mode **M** de la boîte de vitesses automatique.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.

i Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).
Le système ne propose jamais :

- D'engager le premier rapport.
- D'engager la marche arrière.

Stop & Start

La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.

L'affichage d'un message au combiné confirme le changement d'état.

Si la fonction est désactivée pendant que le moteur est en mode STOP, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- L'état de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, pédale de frein enfoncée jusqu'à l'arrêt du véhicule.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, véhicule à l'arrêt.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : pédale de frein relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N** et pédale de frein relâchée : lorsque vous placez le sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**.

- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein enfoncée : lorsque vous placez le sélecteur en mode **R**, **N**, **D** ou **M**.
- Marche arrière engagée.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans le cas suivant :

- Boîte de vitesses automatique en mode **N**, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.



Dans ce cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

- ▶ Couper le contact puis redémarrer le moteur avec le bouton "**START/STOP**".

! Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue**.

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.



Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.



Chaînes à neige

Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et, selon équipement, de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.
- ▶ S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique.

Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- ▶ À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- ▶ S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- ▶ En cas de crevaisson, utilisez le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).



Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale.

L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes.

L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par une conduite sportive.



L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

Réinitialisation

- ▶ Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou plusieurs roues.



Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques. Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait dans l'application

Paramètres > Véhicule de la tablette tactile.

- ▶ Sélectionner ensuite **Sécurité > Initialisation sous-gonflage**.

- ▶ Appuyer sur **OUI** pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné. Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Roue de secours type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales



Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes

circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i Aides à la conduite

Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser ses pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i Aides à la manœuvre

Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

! Radar(s)

Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. :

très forte pluie, neige), en cas de pare-chocs endommagé.

En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du ou des radar(s).



! Caméra aides à la conduite

Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise. Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur la tablette tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peuvent assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés.

Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs

qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

Surtapis / Enjoliveurs de pédales

L'utilisation de surtapis ou d'enjoliveurs de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

Unités de vitesse

S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné (km/h ou mph) corresponde à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Volant avec détection de présence des mains

(avec Highway Driver Assist 2.0)

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Le volant est équipé d'un système de détection des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Il est interdit de recouvrir ou d'attacher quoi que ce soit au volant.

 Le conducteur doit toujours vérifier l'environnement du véhicule et superviser l'ensemble de la manœuvre. Toute utilisation d'un système intégré à Highway Driver Assist 2.0 doit rester sous la vigilance du conducteur.

Le système détecte aussi la présence des mains lors de l'utilisation du système Aide au maintien de la position dans la voie avec Highway Driver Assist.

 Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner correctement si :

– Le volant est recouvert par une quelconque protection.

– Le conducteur porte des gants épais (comme des gants de ski).

En cas de mauvaise détection des mains sur le volant, Highway Driver Assist 2.0 ne s'active pas ou se désactive au bout de quelques secondes.

 L'installation d'antivol mécanique sur le volant est proscrite - Risque de détérioration !

Raccourcis des aides à la conduite

Il est possible d'accéder directement aux aides à la conduite pour les activer / désactiver rapidement.

Par défaut, des aides à la conduite sont déjà mémorisées dans le système (ex. : Stop & Start, Alerte active de franchissement involontaire de ligne).

D'autres aides à la conduite peuvent être ajoutées ou supprimées dans la page.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS > Fonctions** de la tablette tactile.



► Appuyer sur la touche correspondant à l'aide à la conduite concernée :

- Symbole plein : la fonction est ajoutée aux raccourcis.
- Symbole vide : la fonction est supprimée des raccourcis.

► Vérifier le changement dans l'onglet

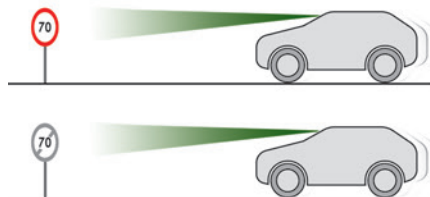
Raccourcis.



► Appuyer sur ce bouton ; le contenu est identique à celui de l'onglet **Raccourcis**.

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple : 	Sans MyCitroën Drive Plus 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné) Avec MyCitroën Drive Plus Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

– Certains panonceaux détectés par la caméra.

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (par exemple)

Panonceau détecté	Affichage de la vitesse associée au panonceau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge"

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse issue du système de

navigation pertinente, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays dans lequel vous conduisez.
 Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée.
 Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes.
 Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
 Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées.
 L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.

 Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

Affichage au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur.



Pour une vitesse maximale proposée, la première fois que la vitesse du véhicule la dépasse **de plus de 5 km/h** (exemple : 95 km/h), la vitesse s'affiche en clignotant pendant 10 secondes (selon version).

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux masqués, non conformes à la norme, endommagés ou déformés.
- Cartographie obsolète ou erronée.

Préconisation de vitesse de consigne

Le conducteur peut retenir la vitesse affichée par la fonction **Reconnaissance des panneaux** comme vitesse de consigne pour le limiteur de vitesse, le régulateur de vitesse ou le régulateur de vitesse adaptatif à l'aide de la touche **OK**.

En cas de détection de pluie, le système propose au conducteur une vitesse de consigne inférieure à la vitesse lue / issue de la cartographie afin de s'adapter aux conditions météorologiques (ex. : sur autoroute, la vitesse proposée est 110 km/h au lieu de 130 km/h).

Préconisation anticipée de vitesse de consigne

Avec le système Highway Driver Assist 2.0 activé, le système détecte le prochain panneau de limitation de vitesse, l'affiche en arrière-plan et propose cette nouvelle vitesse comme vitesse de consigne.

Une fois mémorisée :

- Si la vitesse de consigne est inférieure à la précédente, le véhicule ralentit pour atteindre cette nouvelle vitesse au niveau du panneau.
- Si la vitesse de consigne est supérieure à la précédente, le véhicule accélère à cette nouvelle vitesse à partir du panneau.

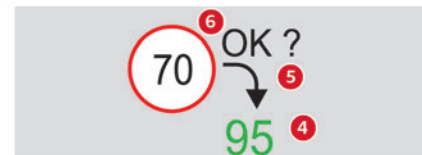
i Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant

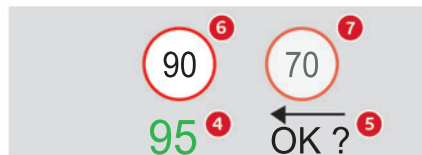


1. Sélection du mode limiteur
2. Sélection du mode régulateur
3. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichages au combiné



Sans préconisation anticipée de vitesse de consigne



Avec préconisation anticipée de vitesse de consigne

4. Vitesse de consigne actuelle
5. Proposition de mémorisation de la vitesse
6. Indication de la limitation de vitesse en cours
7. Indication de la prochaine limitation de vitesse

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Highway Driver Assist 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 0 et 180 km/h.
- Volant tenu correctement par le conducteur.

Mémorisation de la vitesse de consigne

- Mettre en marche le limiteur de vitesse
- 1-LIMIT ou le régulateur de vitesse 2.

Les informations liées au limiteur de vitesse ou au régulateur de vitesse s'affichent.

À la détection d'une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "OK ?" pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 5 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "OK ?" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer sur **3-OK** pour valider la nouvelle vitesse de consigne.
- L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné, en sélectionnant le mode d'affichage approprié :

- **Sens interdit** : à l'engagement dans une voie en sens interdit, un message d'alerte, comportant le pictogramme de ce panneau, s'affiche au combiné (demande de vérification du sens de circulation).
- **Autres panneaux** : à son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné.

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système.
Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

Limiteur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne). La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

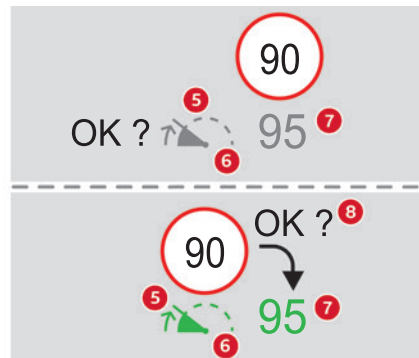
Commandes au volant



1. ON / OFF du limiteur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne
4. Activation de la limitation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode limiteur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la limitation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1-LIMIT** pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause (gris).
- Si le seuil de vitesse limite convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **2-I** ou **4-OK** pour mettre en marche le limiteur (vert).

- Un nouvel appui sur **2-I** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse de consigne

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

Lorsque la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de la vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux et affichée au combiné :

– **Au passage du panneau :**

- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

– **Après avoir dépassé le panneau :**

- Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "**OK ?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne.
Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- Appuyer sur **1-LIMIT** : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisée et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.
Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.
Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la

vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.
En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne peut ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote).
Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.

- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur un banc à rouleaux.
- Utilisation d'une roue de secours type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige, d'enveloppes antidérapantes ou de pneumatiques cloutés.

i La régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées du Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commandes au volant



1. ON / OFF du régulateur de vitesse
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur désactivé)

Régulateur de vitesse

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

 Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

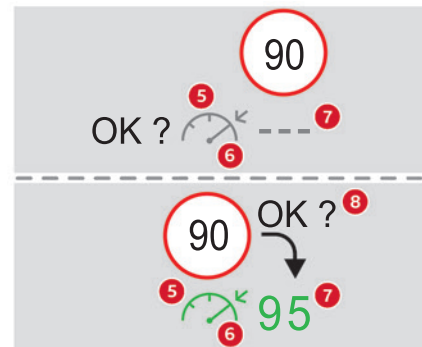
Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

Le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé sur la boîte de vitesses automatique.

4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Indication de sélection du mode régulateur
6. Indication de marche (vert) / pause (gris) de la régulation
7. Valeur de la vitesse de consigne
8. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- Appuyer sur **1** pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause (gris).
- Appuyer sur **3** vers le haut / bas, ou sur **4-OK** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité (vert).
- Un appui sur **2-I** ► permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- Un nouvel appui sur **2-I** ► ou **4-OK** permet de relancer le régulateur (vert).

i Le fonctionnement du régulateur de vitesse est aussi momentanément interrompu (pause) :

- Par appui sur la pédale de frein.
- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.

Modification de la vitesse de consigne

Le régulateur de vitesse doit être actif.

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification très rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Lorsque la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de la vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux et affichée au combiné :

– **Au passage du panneau :**

- Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

– **Après avoir dépassé le panneau :**

- Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "OK ?" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Arrêt

- Appuyer sur **1** : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Highway Driver Assist

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique.

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant le Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et l'Aide au maintien de la position dans la voie.

Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement.

Ce système est particulièrement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et l'**Aide au maintien de la position dans la voie**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des

capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

Sélection / Désélection du système



- Faire des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode Highway Driver Assist au combiné.
- Après quelques secondes, le mode Highway Driver Assist est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche au combiné.



La couleur des pictogrammes, représentant le volant et les lignes latérales, dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

- Faire de nouveau des appuis successifs sur ce bouton jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné.
- Après quelques secondes, le mode Highway Driver Assist est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Highway Driver Assist 2.0

Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant les fonctions suivantes :

- Highway Driver Assist avec Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et Aide au maintien de la position dans la voie.
- Préconisation anticipée de la vitesse.
- Adaptation de la vitesse en courbe.
- Changement de voie semi-automatique.

Par défaut, ces fonctions sont activées ; mais elles sont désactivables.

Pour plus d'informations sur ces fonctions, se reporter aux rubriques correspondantes.

La disponibilité du système dépend du pays de circulation.

Ce système est à utiliser uniquement sur autoroutes et voies rapides éligibles.

Sélection / Désélection du système



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Régulateur de vitesse adaptatif



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go**, le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet et le redémarrage du véhicule.

! Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop. Le système n'est pas opérationnel en cas de défaillance des feux de stop.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et un radar implanté dans le pare-chocs avant.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

i Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

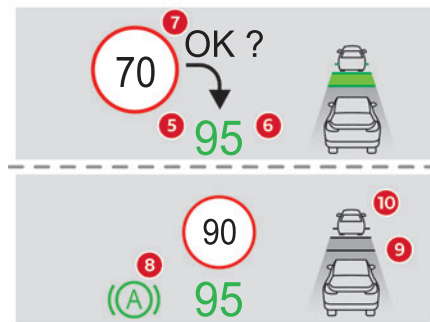
Commandes au volant



1. Sélection du régulateur de vitesse seul ou Highway Driver Assist (selon version) / Désélection
2. Mise en marche / Pause de la régulation à la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après un arrêt automatique
3. Augmentation / Diminution de la vitesse de consigne (si régulateur de vitesse activé)
Activation de la régulation à la vitesse en cours (si régulateur de vitesse désactivé)
Affichage et réglage de la consigne de distance inter-véhicules
4. Activation de la régulation à la vitesse en cours
Prise en compte de la vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux

Pour plus d'informations sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Affichages au combiné



5. Régulation de vitesse active (vert) / en pause (gris)
6. Valeur de la vitesse de consigne
7. Vitesse proposée par la Reconnaissance des panneaux
8. Véhicule maintenu à l'arrêt
9. Consigne de distance inter-véhicules
10. Position du véhicule détecté par le système

Utilisation

Sélection du système

► Moteur tournant, faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode régulateur de vitesse au combiné.

► Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est sélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite s'affiche (gris) et la régulation est prête à être activée.

Mise en marche de la régulation

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

L'activation du système est également soumise aux conditions suivantes :

- Porte conducteur fermée.
- Ceinture de sécurité conducteur bouclée.
- Mode **D** sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.
- Frein de stationnement desserré.
- Si véhicule à l'arrêt, pédale de frein enfoncée.

Le message "**OK ?**" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont remplies.

► Appuyer sur **4-OK** : la vitesse courante devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation est activée immédiatement (vert).

Modification de la vitesse de consigne

Pour modifier la valeur de vitesse de consigne à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.
- Pour des pas de +/- 5 km/h, faire un appui maintenu vers le haut / bas sur **3** pour augmenter / diminuer.

! L'appui maintenu prolongé vers le haut / bas sur **3** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Lorsque la fonction est activée, il est possible de modifier la valeur de la vitesse de consigne à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux et affichée au combiné :

– **Au passage du panneau :**

► Appuyer sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La valeur s'affiche aussitôt comme nouvelle consigne au combiné.

– **Après avoir dépassé le panneau :**

► Appuyer une première fois sur **4-OK**. Le message "**OK ?**" s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.

► Appuyer une seconde fois sur **4-OK** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de la vitesse de consigne s'affiche au combiné.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

► Appuyer sur **2-I** ou sur la **pédale de frein**. Le pictogramme "**I**" s'affiche si toutes les conditions d'activation sont réunies.

La régulation peut avoir été mise en pause également :

- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- Par passage au point mort ou engagement de la marche arrière.

– Par utilisation du frein de stationnement électrique.

- Par débouclage de la ceinture de sécurité.
- Par ouverture de la porte conducteur.

► Appuyer sur **2-I** ou **4-OK** pour relancer la régulation.

Après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **2-I** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir.

i La régulation reste active après un changement de rapport.

! Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation refusée, conditions inadaptées**" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions requises non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

► Appuyer sur **4-OK** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis réappuyer pour valider.

! Si la vitesse sélectionnée est éloignée de la vitesse actuelle du véhicule, une forte accélération ou décélération est ressentie.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **3** pour afficher les seuils de consigne de distance ("**Loin**", "**Normal**" ou "**Proche**"), puis faire des appuis courts successifs vers le haut / bas pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Le conducteur doit garder une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui le précède.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

► Appuyer sur la pédale d'accélérateur. Le système est suspendu tant que l'accélération est maintenue. La vitesse de consigne clignote tant que la vitesse actuelle du véhicule est supérieure à la vitesse de consigne.

Désélection du système

► Faire des appuis successifs sur **1-ASSIST** jusqu'à l'affichage du mode **OFF** au combiné d'instruments.

► Après quelques secondes, le mode régulateur de vitesse est désélectionné. La mini-vue des Aides à la conduite disparaît.

Messages et alertes

i L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.



Régulateur sélectionné, mais non activable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

(gris)



Régulateur sélectionné, en attente de confirmation pour l'activation.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

(gris)



Régulateur en pause, mais non réactivable.
Toutes les conditions de fonctionnement ne sont pas réunies.

(gris) / (gris)



Régulateur en pause, en attente de confirmation pour la réactivation.
Toutes les conditions de fonctionnement sont réunies.

(gris) / (gris)



Régulateur actif, véhicule détecté.

(vert) / (vert)



Régulateur suspendu, suite à une accélération momentanée du conducteur.

(vert) / (gris)



(orange)

"Reprenez le contrôle"

► Freiner ou accélérer, selon le contexte.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

► **Reprenre immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"Activation refusée, conditions inadaptées"

Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop & Go



Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

(vert) / (vert)

En dessous de 3 secondes d'arrêt, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement. Au-dessus de 3 secondes d'arrêt, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **2-I** pour repartir.



i Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.

! Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.

! Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui ne sont pas pris en compte par le système.
Le conducteur doit surveiller son environnement.

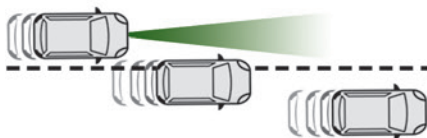
Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

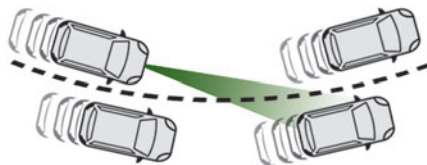
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).

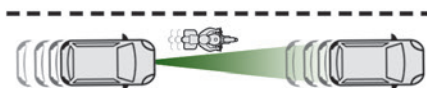


- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.

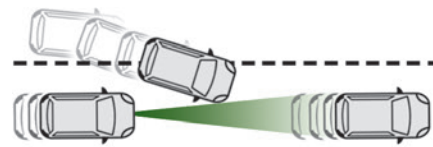


- En suivant un véhicule étroit.

Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.

Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.



- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.

! Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

! Faire particulièrement attention :

- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.
- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.

! Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :

- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant.
- En cas de feu de stop défectueux.

! Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.

- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Radar obstrué.

Anomalie de fonctionnement

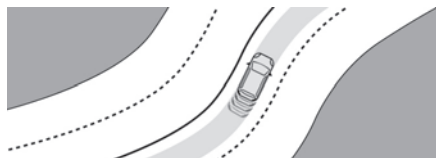
En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent (orange) en lieu et place de la vitesse de consigne.



L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Le système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur

de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est principalement adaptée à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Activation / Désactivation

L'Aide au maintien de la position dans la voie est activé automatiquement, après la sélection du mode Highway Driver Assist.

Pour plus d'informations sur **Highway Driver Assist**, se reporter à la rubrique correspondante. La sélection est confirmée par l'affichage des pictogrammes au combiné, représentant le volant et les lignes latérales.

La couleur des pictogrammes dépend de l'état de fonctionnement du système :



(gris)

Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.



(vert)

Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



(orange)

Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant à nouveau sur le bouton **ASSIST** (confirmé par la disparition de la mini-vue des Aides à la conduite au combiné).

i L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Système ESC en état de fonctionnement.
- Système ASR activé.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à de fortes accélérations latérales.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant. Lorsque la régulation s'active, les pictogrammes s'affichent en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie. Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

À tout moment, le conducteur peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant et en maintenant la position jusqu'au constat de la prise en compte par le système. Si la position choisie est trop excentrée, une manœuvre de

recentrage automatique peut intervenir. Le système régle sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

! Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

i Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver le système en appuyant de nouveau sur le bouton **ASSIST**.

Mise en pause automatique

La mise en pause du système est accompagnée d'un signal sonore spécifique.

- Déclenchement de l'ESC.

- Détection insuffisante de la voie. Dans ce cas, la fonction Alerte active de franchissement involontaire de ligne peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.

Suspension sur action du conducteur

- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur de vitesse) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation de l'ASR.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

Commandes au volant	Pictogrammes	Commentaires
ASSIST ou I >	 (gris) / (gris)	Régulateur en pause. Highway Driver Assist désactivé.
ASSIST ou OK	 (vert) / (vert)	Régulateur actif. Highway Driver Assist désactivé.

Commandes au volant	Pictogrammes	Commentaires
ASSIST	 (vert) / (vert)	Highway Driver Assist activé. Maintien dans la voie fonctionne normalement (présence de correction au volant).
I ▷	 (gris) / (gris)	Highway Driver Assist en pause sur action du conducteur.
ASSIST ou OK	 (vert) / (gris)	Highway Driver Assist en veille. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
ASSIST ou I ▷	 (gris) / (gris)	Highway Driver Assist suspendu. Le régulateur de vitesse et le maintien dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant" (encadré d'orange)	Perte constatée ou à venir du maintien dans la voie.
"Tenez le volant" (encadré de rouge)	Perte simultanée du régulateur de vitesse et du maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

i Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Port de gants épais (avec Highway Driver Assist 2.0).
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables

! Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Adaptation de la vitesse en courbe

(avec Highway Driver Assist 2.0)

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

En complément de Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop&Go et de l'Aide au maintien de la position dans la voie, ce système régule la vitesse du véhicule dans les virages. Il adapte la vitesse, avec ou sans véhicule cible, dans certains virages sur autoroutes ou voies rapides.

L'ajustement de la vitesse se fait uniquement si la vitesse du véhicule est en inadéquation avec le rayon de courbure.

La diminution de la vitesse en courbe est adaptée à la situation afin d'assurer un passage de la courbe de manière confortable.

En présence d'un véhicule cible, il maintient également la distance inter-véhicules.

! Ce système ne gère pas les virages trop serrés ("virage en épingle" par exemple).

Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- Highway Driver Assist 2.0 activé.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h.

Fonctionnement



Le véhicule roule à la vitesse de consigne et surveille les virages.

Le système décélère progressivement dans le virage pour le négocier confortablement.

Intervention temporaire du conducteur

Si le conducteur estime que la vitesse est trop lente ou trop rapide, il peut agir sur les pédales. Un appui sur la pédale de frein désactive le système Highway Driver Assist 2.0, alors qu'un appui sur la pédale d'accélérateur le suspend temporairement.

Changement de voie semi-automatique

(avec Highway Driver Assist 2.0)

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système assiste le conducteur pour effectuer un changement de voie.

Pour cela, il utilise la caméra située en haut du pare-brise, le radar situé à l'avant et les quatre radars d'angles situés dans les pare-chocs.

! Le volant est équipé d'un système de détection de présence des mains pour éviter toute distraction de la part du conducteur.

Pour plus d'informations sur le **Volant avec détection de présence des mains**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Le système ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur reste responsable de sa conduite en surveillant son environnement et en gardant les mains sur le volant.

Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système.

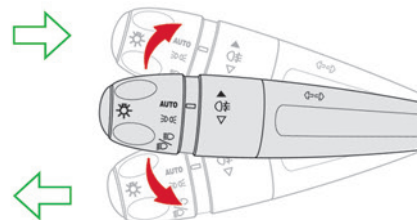
Toute intervention sur la pédale de frein ou d'accélérateur entraînant la mise en pause ou la suspension du régulateur de vitesse adaptatif entraîne également la désactivation du système.

Sélection du système

Deux possibilités :

- Soit, quand le véhicule roule déjà sur une route éligible, le conducteur sélectionne le système via l'activation du système Highway Driver Assist 2.0.
- Soit, quand le conducteur utilise déjà Highway Driver Assist, le véhicule lui propose de sélectionner le système à l'arrivée sur une route éligible via l'appui sur le bouton **OK**.

Activation / Désactivation



► Actionner l'indicateur de direction du côté correspondant au changement de voie en dépassant ou non le point de résistance de la commande d'éclairage.

Le conducteur peut reprendre le contrôle du véhicule à tout moment :

- En désactivant l'indicateur de direction si le véhicule n'a pas encore franchi la ligne.
- En maintenant le volant fermement.
- En agissant sur les pédales.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs de direction (clignotants)**, se reporter à la rubrique correspondante.

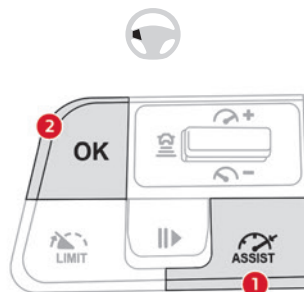
Conditions de fonctionnement

- Routes éligibles : routes à chaussées séparées avec accès interdit aux piétons et cyclistes.
- La ligne séparant les voies doit être suffisamment nette pour être repérée par le système.
- La position et la vitesse d'autres véhicules doivent permettre au système d'assurer un changement de voie en toute sécurité.
- Highway Driver Assist 2.0 activé.
- Aide au maintien de la position dans la voie activée.
- Vitesse du véhicule comprise entre 70 et 180 km/h.

Demande de changement de voie autorisée

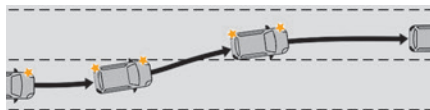
À la mise de l'indicateur de direction, si les conditions nécessaires sont remplies,

le message **"OK ?"** s'affiche au combiné, accompagné d'un signal sonore.



► Après avoir vérifié les alentours, appuyer sur **2-OK** pour confirmer le début de la manœuvre de changement de voie.

Le message **"Stay alert"** (Restez vigilant) s'affiche pour rappeler au conducteur qu'il est responsable de la manœuvre.



Le système procède alors au changement de voie du véhicule.

Une fois la manœuvre effectuée, le système se désactive automatiquement et l'aide au maintien de la position dans la voie reprend la main.

Si l'indicateur de direction a été mis en dépassant le point de résistance, le conducteur doit le retirer.

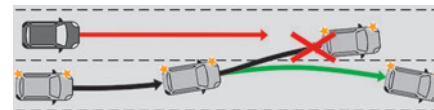
i Le conducteur doit tenir correctement le volant.

Dès que le changement de voie semi-automatique débute, le système dirige le véhicule vers la voie visée par de petites actions sur la direction pour le positionner dans la voie de destination.

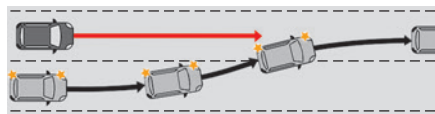
Le conducteur perçoit les mouvements du volant.

Interruption d'un changement de voie

Il est possible que, pendant un changement de voie, les conditions nécessaires au fonctionnement du système ne soient plus remplies.



Si cela se produit avant que l'une des roues ait franchi la ligne séparant les deux voies, le système remet automatiquement le véhicule dans sa voie initiale (confirmé par l'affichage d'un message d'annulation de manœuvre au combiné numérique et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.

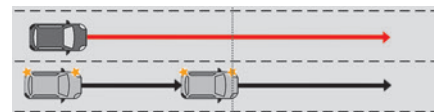


Si cela se produit pendant un changement de voie, le système demande au conducteur de reprendre immédiatement le contrôle du véhicule (confirmé par l'affichage d'un message au

combiné numérique et un signal sonore). Puis le système se désactive automatiquement.

Demande de changement de voie refusée

À l'appui sur **2-OK**, si les conditions nécessaires ne sont pas remplies, les lignes s'affichent en orange au combiné, accompagné d'un signal sonore.

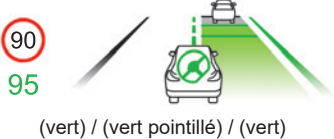


Le système maintient le véhicule dans la voie initiale. Le système se désactive et le changement de voie semi-automatique n'est pas réalisé.

Messages et alertes

L'ordre réel d'affichage des messages ou des alertes peut être différent.

Affichage	Commentaires
 (gris) / (gris continu) / (gris)	Système en attente de sélection.
 (gris) / (vert continu) / (vert)	Demande de sélection du système.
 (vert) / (vert continu) / (vert)	Système sélectionné.

Affichage	Commentaires
 (vert) / (vert pointillé) / (vert)	Demande de confirmation pour une manœuvre de changement de voie.
 (vert) / (vert pointillé) / (vert)	Manœuvre de changement de voie en cours.
 (vert) / (orange continu) / (vert)	Manœuvre de changement de voie refusée.



(orange)

"Changement de voie interrompu : restez dans la voie"

Freiner, accélérer ou agir sur la direction, selon le contexte.



(bleu)

"Changement de voie annulé"

Poursuite du fonctionnement des systèmes Aide au maintien de la position dans la voie et Régulateur de vitesse adaptatif.



(rouge)

"Reprenez le contrôle"

Le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Port de gants épais.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée

mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).

- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.
- Routes sinueuses.
- Raccords de goudron sur la chaussée.

! Le système ne doit pas être activé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

! Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

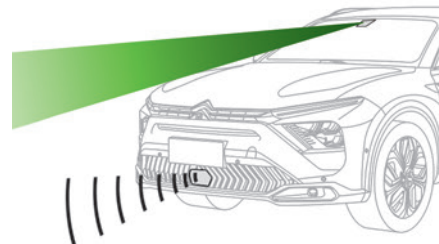
- Préviens le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

i Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur.

Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Système de freinage en état de fonctionnement.

Systèmes ASR/ESP activés.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.

Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le "système de freinage automatique post-collision" n'est pas disponible. Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier. Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via l'application **ADAS** de l'écran tactile, par exemple :

- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention sous le capot).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après l'endommagement du pare-chocs avant (version avec radar).
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

 Le système se désactive automatiquement si :

- Une roue de secours de diamètre trop petit est détectée.
- Un défaut du contacteur de pédale de frein ou des feux de stop droit ou gauche est détecté.
- Un défaut des capteurs dans le circuit électronique ou le système de freinage est détecté.
- Une remorque est détectée par le dispositif d'attelage du véhicule (avec une fiche de branchement électrique).

 Le système évalue en permanence ses capacités et peut s'inhiber tout seul sans indication spécifique de la part du conducteur s'il ne fonctionne pas dans des conditions normales.

Exemples : initialisation des capteurs, tension de la carte hors plage, activation du système de stabilité...

Par conséquent, le système peut être indisponible juste après le démarrage du véhicule.

 Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

 Le conducteur ne doit pas charger son véhicule de manière excessive (respect des valeurs de MTAC, MTRA et de hauteur de chargement sur barres de toit).

 Après un choc (exemple : une collision), le système se désactive automatiquement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Le seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.

 Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

► Sélectionner l'un des 3 seuils prédéfinis : "**Loin**", "**Moyen**" ou "**Près**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche. Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente. Le message "**Freinez !**" s'affiche.

Niveau 3 : un micro-freinage peut venir confirmer le risque de collision (en option).

 Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

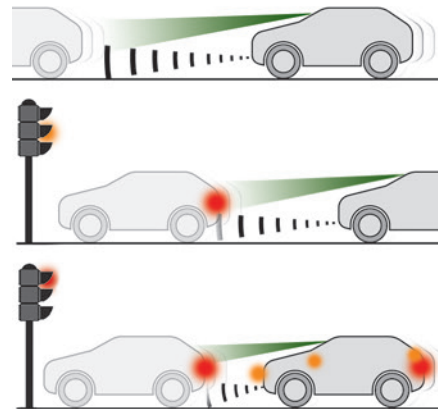
 Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

 Si "**Loin**" est sélectionné dans l'application **ADAS** de l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur "**Moyen**" ou "**Près**".

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i La vitesse sera réduite de 25 km/h maximum pour les versions avec caméra seule ou de 50 km/h maximum pour les versions avec caméra et radar.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule ne dépasse pas 80 km/h lorsqu'un véhicule à l'arrêt est détecté.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) ou 140 km/h (versions avec caméra et radar) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.

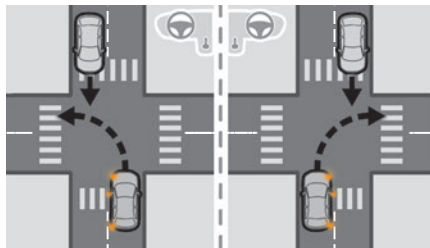
 Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule. Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible. En cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

i À tout instant, le conducteur peut passer outre le "freinage automatique d'urgence" en exerçant une action franche sur le volant et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique est maintenu 1 à 2 secondes.

Scénarios d'intersections

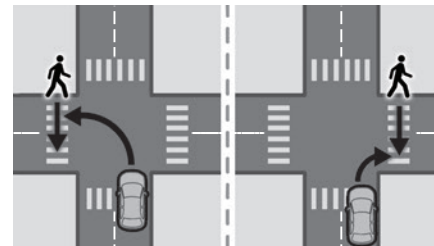
Intersection avec un autre véhicule



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un autre véhicule arrivant en face pendant qu'il tourne si :

- L'indicateur de direction correspondant est activé.
- Le véhicule est sur le point de couper la trajectoire d'un autre véhicule.
- La vitesse du véhicule est comprise entre 5 et 20 km/h.
- Une collision avec le côté de l'autre véhicule est probable.

Intersection avec un piéton



Le système peut s'activer lorsque le véhicule détecte un piéton qui traverse pendant qu'il tourne à gauche ou à droite si :

- Le piéton traverse devant le véhicule.
- Le piéton est très bien détecté par les capteurs.
- L'environnement est détectable par les capteurs (exemple : luminosité, contraste vs arrière-plan).
- La vitesse du véhicule est comprise entre 5 et 25 km/h.

Anomalie de fonctionnement

 Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné dans certains cas du message suivant : "Capteur occulté". Sur les versions avec "caméra seule", le système est désactivé. Sur les versions avec "caméra et radar", il se peut que le système continue de fonctionner en mode dégradé. Cela peut être dû

à une visibilité réduite (pluie, brouillard, neige, éblouissement dû au soleil rasant...) ou à un blocage réel du capteur. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de salissures, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un redémarrage, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

La fonction comporte le système "Coffee Break Alert" complété par le système "Alerte Attention Conducteur".



En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Activation / Désactivation

Par défaut, à chaque démarrage, la fonction est automatiquement activée.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

Coffee Break Alert



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

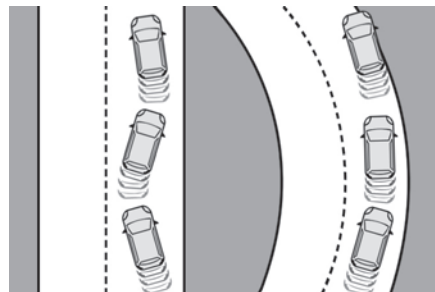
Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore. Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule. Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et sa porte est ouverte.



Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille. Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise.

Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message **"Attention !"**, accompagné d'un signal sonore.

Après trois alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message **"Conduite à risques : faites une pause"**, accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

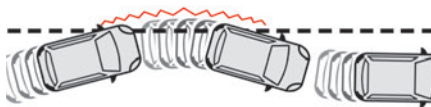
Alerte active de franchissement involontaire de ligne

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur autoroutes et voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.

! Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage.

Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de

marquage au sol détectées ou une limite de voie (ex. : bordure d'herbe), il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale.

Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.

i Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).

La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.

Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Témoin	Commentaires
OFF		Fonction désactivée.
ON	Aucun.	Fonction active, conditions non remplies : – Vitesse inférieure à 65 km/h. – Pas de reconnaissance de ligne. – ESC en cours de régulation. – Conduite "sportive".
ON		Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule, anomalie de fonctionnement).
ON	Aucun.	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 65 km/h.
ON		Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement involontaire a été détecté. Les mains du conducteur sont sur le volant.
ON	  "Tenez le volant" ou "Restez dans la voie" (selon version).	– Si, pendant la correction, le système détecte qu'elle sera insuffisante et qu'une ligne continue est franchie : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier la correction de trajectoire. – Dans le cas où le volant n'est pas correctement tenu, une alerte sonore est émise accompagnée d'un message tant que la correction de trajectoire n'est pas terminée ou que le conducteur n'a pas repris correctement le volant. Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 65 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).
- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.
- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.
- Détection d'une voie étroite.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations

- suivantes :
- Contraste insuffisant entre la chaussée et les bas-côtés (exemple : ombre).
 - Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).
 - Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).

- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

ou

Accès direct aux **Raccourcis des aides à la conduite**.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné.

Anomalie de fonctionnement

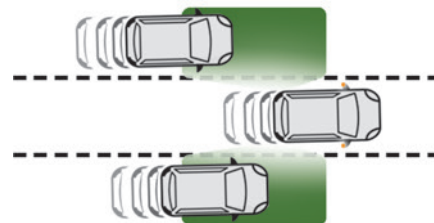


En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

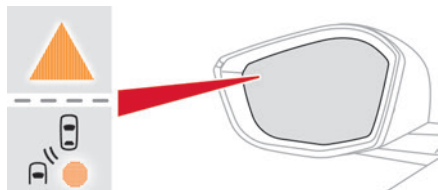
Surveillance d'angles morts longue distance

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur de l'approche rapide de véhicules par l'arrière sur les voies adjacentes (jusqu'à environ 75 m) et de la présence d'un véhicule dans les zones d'angles morts de son véhicule, à partir des radars d'angles placés dans le pare-chocs arrière.

i Ce système prend en compte les véhicules de type automobile, camion et moto, en couvrant les angles morts ou les zones masquées du champ de vision du conducteur.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **fixe**, immédiatement lorsqu'un autre véhicule est dans la zone d'angle mort ou s'approche dans une voie adjacente.
- **clignotant**, après un délai d'1 seconde environ lorsque l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

Au démarrage du véhicule, le voyant lumineux s'allume dans chaque rétroviseur pour signaler l'activation du système.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

i Le système est désactivé automatiquement en cas de remorquage

avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 15 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement qui se prolonge, le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.

Limites de fonctionnement

Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Si le pare-chocs arrière a été endommagé.



Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Toujours utiliser les rétroviseurs et regarder par-dessus son épaule avant de changer de voie pour éviter un accident. En cas de retouche de peinture du pare-chocs arrière, consulter le réseau ou un

atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient perturber le fonctionnement du radar.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

i Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (exemple : fortes précipitations, grêle ou changements extrêmes de température). En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

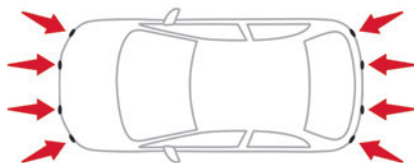
Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur le pare-chocs arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ;

ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



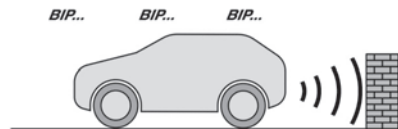
Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

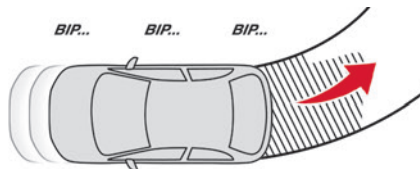
► Engager la marche arrière pour mettre en marche le système (confirmée par un signal sonore).

La mise à l'arrêt du système s'effectue au retrait de la marche arrière.

Aide sonore



Le système signale la présence d'obstacles à la fois dans la zone de détection des capteurs et dans la trajectoire du véhicule définie par l'orientation du volant.



Selon version, dans l'exemple illustré, seuls les obstacles présents dans la zone hachurée seront signalés par l'aide sonore.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu.

Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle.

Réglage du signal sonore



L'appui sur cette touche de l'écran tactile ouvre la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.

Aide graphique



Elle complète le signal sonore, sans tenir compte de la trajectoire du véhicule, par l'affichage à l'écran de segments qui représentent la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné, orange : proche, rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le symbole "Danger" s'affiche à l'écran.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

i Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, dans la trajectoire du véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

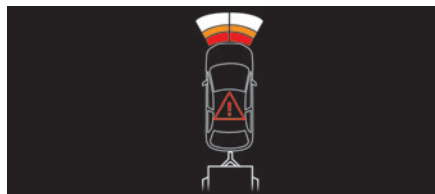


Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.



Si la fonction est désactivée, ce témoin s'allume au combiné.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



i L'aide au stationnement arrière est désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un dispositif d'attelage installé selon les préconisations du Constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement

disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

Anomalie de fonctionnement

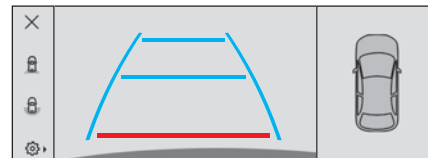


En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court). Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Top Rear Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

À l'engagement de la marche arrière, moteur tournant, ce système affiche sur la tablette tactile des vues des alentours proches du véhicule à l'aide d'une caméra, située à l'arrière du véhicule.



L'écran se divise en 3 parties avec un menu latéral, une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles sont disponibles :

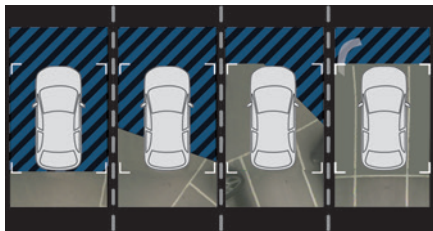
- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manœuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide de la caméra, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus du véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (sur le côté de l'écran), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Cette vue permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Configuration



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Réglage du volume du signal sonore.
- Réglage de la luminosité.
- Réglage du contraste.
- Activation / Désactivation du lavage de la caméra (selon version).

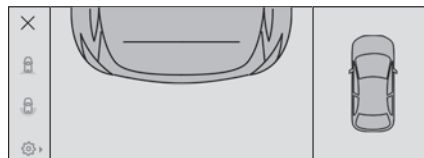
Activation / Désactivation

Pour activer la caméra, engager la marche arrière.

La fonction se désactive :

- Au retrait de la marche arrière.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Vue zoom automatique



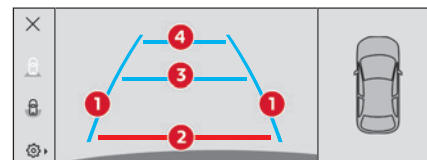
La caméra arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus de l'arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule autour des obstacles environnants. À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre. Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu 1 représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge 2 représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues 3 et 4, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral.

Vue panoramique



La vue panoramique permet de quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

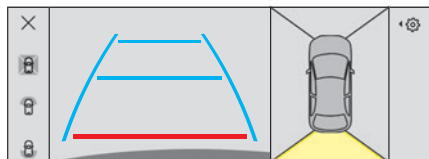
Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manoeuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral.

Vision 360

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manoeuvre.**

Ce système permet de visionner sur la tablette tactile les alentours proches de votre véhicule à l'aide de caméras, situées à l'avant et à l'arrière du véhicule, ainsi que sous les rétroviseurs extérieurs.



L'écran se divise en 4 parties avec deux menus latéraux, une vue contextuelle et une vue de

dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information dans la vue de dessus du véhicule.

En fonction de l'angle de vue choisi dans le menu latéral gauche, le système apporte une aide visuelle spécifique dans des conditions de conduite particulières comme s'engager dans un carrefour sans visibilité ou manoeuvrer dans des zones à visibilité réduite.

Différentes vues contextuelles sont disponibles pour l'arrière ou pour l'avant :

- Vue zoom automatique.
- Vue standard.
- Vue panoramique.

En fonction du contexte, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom automatique).

À tout moment, pendant la manoeuvre, le type de vue est modifiable.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement

Vue reconstituée

Les caméras s'activent et une reconstitution d'une vue de dessus de votre véhicule dans son environnement proche s'affiche sur la tablette tactile.

Vue en direct



Les vues avant, arrière et latérales apparaissent automatiquement dans la vue de dessus du véhicule.

Il est également possible d'afficher en direct n'importe quelle vue en sélectionnant la zone correspondante.

La vue avant peut être sélectionnée en marche avant jusqu'à 16 km/h.

i L'installation de l'écran grand froid peut altérer l'image transmise par la caméra avant.

Configuration



Dans le menu latéral, ce menu permet d'effectuer les opérations suivantes :

- Réglage du volume du signal sonore.
- Réglage de la luminosité.
- Réglage du contraste.
- Activation / Désactivation du lavage de la caméra (selon version).

Activation / Désactivation

Automatique

Avec la caméra arrière, moteur tournant et véhicule à l'arrêt, la vision arrière s'affiche automatiquement si la marche arrière est engagée.

Avec la caméra avant, moteur tournant et vitesse inférieure à 16 km/h, la vision avant s'affiche automatiquement si une vitesse est engagée.

Manuelle



► Dans l'application **ADAS** de la tablette tactile, sélectionner **Fonctions > Caméra panoramique**.

La fonction se désactive :

- Automatiquement pour l'arrière, au retrait de la marche arrière.
- Automatiquement pour l'avant, au-delà d'environ 16 km/h.
- Par appui sur la croix dans le coin supérieur gauche de l'écran tactile.

Vue zoom automatique



La caméra avant ou arrière enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant ou arrière du véhicule

dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant ou arrière, la vue zoom automatique s'affiche à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Cette vue est uniquement disponible automatiquement.

Selon version, elle peut être activée/désactivée dans l'application **ADAS** de l'écran tactile.

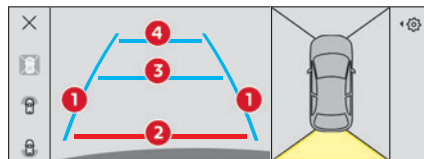


Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue standard



En fonction du contexte, la zone située derrière ou devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu (à l'arrière) / en orange (à l'avant) **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant. À partir du pare-chocs arrière ou avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues (à l'arrière) / oranges (à l'avant) **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m. Cette vue est disponible automatiquement ou par sélection dans le menu latéral gauche.

Vue panoramique



La vue panoramique arrière ou avant permet de quitter une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu latéral gauche.

Vues latérales

La vue latérale gauche / droite permet de visionner l'environnement de chaque côté du véhicule (ex. : trottoir, muret, autre véhicule stationné à côté).



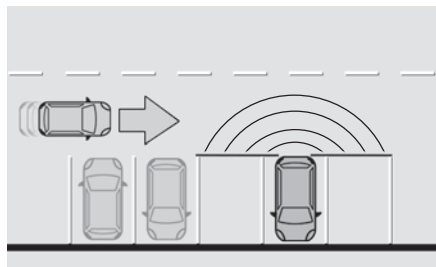
► Sélectionner la vue concernée dans la vue de dessus du véhicule.

La zone sélectionnée passe en jaune et la vue latérale apparaît au milieu de l'écran.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Alerte de trafic arrière

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



À l'engagement de la marche arrière moteur tournant ou pendant une marche arrière jusqu'à 10 km/h, ce système avertit de l'approche

d'obstacles (exemple : piéton, cycliste, véhicule, camion, moto) dans les zones d'angles morts du véhicule, grâce aux radars implantés dans le pare-chocs.

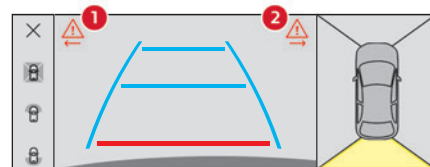
Le système détecte les obstacles en mouvement à plus de 3 km/h à une distance maximale de 40 m.

Le système fonctionne en complément des fonctions Aide au stationnement, Top Rear Vision ou Vision 360 (selon version).

Pour plus d'informations sur les fonctions **Aide au stationnement**, **Top Rear Vision** ou **Vision 360**, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le conducteur doit surveiller son environnement avant et pendant toute la manœuvre. Rouler lentement et prudemment en marche arrière en cas de visibilité faible ou nulle.

Principe de fonctionnement



Lorsqu'un obstacle en approche est détecté, le symbole 1 ou 2 clignote dans l'écran tactile, dans la vue de l'Aide au stationnement ou dans les différentes vues contextuelles des fonctions Top Rear Vision ou Vision 360 (selon version). Le symbole est complété par un signal sonore lorsque le véhicule recule.

! Un obstacle est en approche dans la zone d'angle mort sur le côté arrière droit / arrière gauche ou des deux côtés du véhicule.

En cas de dysfonctionnement de ces fonctions d'affichage visuel ou de l'écran tactile, ou si le conducteur désactive les vues de ces fonctions sur l'écran tactile, la détection d'un obstacle en approche est toujours signalée par le signal sonore lorsque le véhicule est en marche arrière.

Activation / Désactivation

! Le paramétrage se fait dans l'application **ADAS** de la tablette tactile.

L'état du système est mémorisé à la coupure du contact.

Limites de fonctionnement

Le système peut ne pas fonctionner dans les cas suivants :

- Remorque attelée au véhicule.
- Utilisation d'un porte-vélos sur attelage.
- Changements extrêmes de température.
- Pare-chocs arrière endommagé.
- Accumulation ou projection d'éléments extérieurs (ex. : boue, givre, neige), pose d'autocollants.

 Il peut arriver que des avertissements ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés. En conséquence, rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

 En cas de retouche de peinture sur le pare-chocs arrière, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peintures pourraient perturber le fonctionnement des radars.

combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, au passage de la marche arrière, pendant une marche arrière ou lorsque le conducteur tente d'activer le système, ce témoin s'allume au



FAITES LE PLEIN DE CONFIANCE

AVEC LES LUBRIFIANTS TOTAL QUARTZ

Depuis plus de 50 ans, TOTAL et CITROËN partagent des valeurs communes : l'excellence, la créativité et l'innovation technologique.

C'est dans ce même esprit que TOTAL développe une gamme de lubrifiants TOTAL QUARTZ adaptés aux moteurs des véhicules CITROËN, pour les rendre toujours plus économes en carburant et plus respectueux de l'environnement.

TOTAL et CITROËN testent la fiabilité et la performance de leurs produits lors de courses automobiles en conditions extrêmes.

Choisir les lubrifiants TOTAL QUARTZ pour l'entretien de votre véhicule, c'est l'assurance d'une longévité optimale de votre moteur et de ses performances.



Compatibilité des carburants



Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.

i Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 53 litres (Essence) ou 40 litres (Hybride rechargeable).
Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau de réserve du réservoir est atteint, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant. Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start
 Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ; couper impérativement le contact.

Remplissage

Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge à carburant.

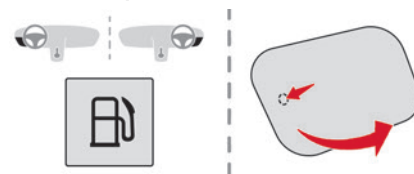
L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à

fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Le bouchon est intégré à la trappe ou se dévisse (selon version).

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

► **Arrêter impérativement le moteur.**

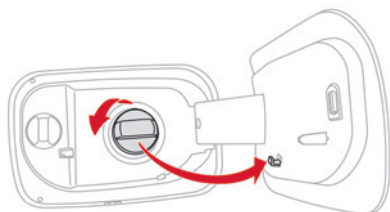


► Pour ouvrir la trappe, appuyer sur le bouton d'ouverture de la trappe ou appuyer sur l'arrière de la trappe (selon version).



Véhicules hybrides rechargeables
 Après appui sur le bouton, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton.

► Repérer la pompe correspondant au carburant conforme à la motorisation du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).



- Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- Effectuer l'opération de remplissage.

Ne pas insister au-delà de la 3^{ème} coupure du pistolet ; ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

! En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est

indispensable avant la mise en route du moteur.

Système hybride rechargeable

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole :



! Le système de motorisation hybride rechargeable utilise une tension comprise entre 240 V et 400 V. Ce système peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

! Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures

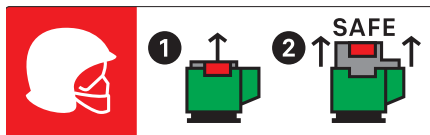
ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, CITROËN vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles orange à haute tension ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier ni retirer les câbles orange à haute tension ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. CITROËN vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule. Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! En cas de lavage

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! Lavage à haute pression

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis. Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Elle est située dans le coffre.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule pour une longue période de non-utilisation (supérieure à 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à 60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de charger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à 30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.

Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de CITROËN sont respectées.

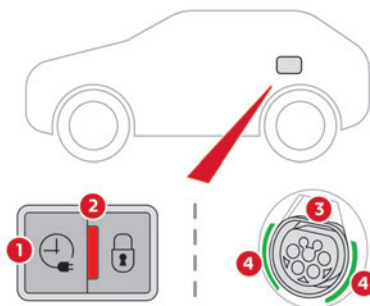
Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau CITROËN pour obtenir des

instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement.

En conformité avec les réglementations, CITROËN assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée
2. Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
3. Connecteur de charge

4. Guides lumineux



État des guides lumineux	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge en cours
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Dysfonctionnement

! En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser.

Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

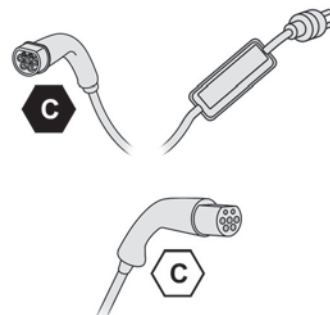
Câbles de charge, prises et chargeurs

Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

Le câble de charge livré avec le véhicule est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

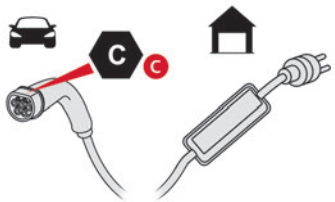
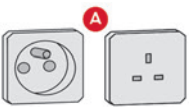
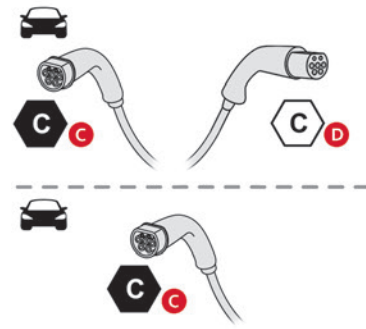
Les étiquettes d'identification collées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur permettent à l'utilisateur de savoir quels appareils utiliser.



Signification de chaque étiquette d'identification :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms

Types de charge

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré  Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule).	Prise électrique classique A (selon pays).  Prise de type "Green'Up" B. 	Charge limitée à 8 A maximum. Charge limitée à 16 A maximum.
Câble de charge mode 3  Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et D sur la prise (côté chargeur).	Prise de boîtier de charge accélérée A.  Boîtier de charge accélérée Wallbox B. 	Charge limitée à 32 A maximum.

i Le temps de charge estimatif est indiqué au combiné d'instruments au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité du réseau électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie pourrait ne pas se charger complètement.

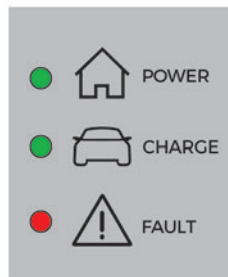
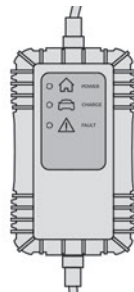
! Câble de charge domestique (mode 2)

Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le remplacer.

! Boîtier de charge accélérée (mode 3)

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !
Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.



CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.



FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut. Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.

Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

- Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.
- Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - Recommandations



Se référer au guide d'utilisation avant usage.



1. L'utilisation incorrecte de ce câble de charge peut entraîner un incendie, des dommages matériels, des blessures graves ou la mort par électrocution !
2. Utiliser toujours une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.

6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.
11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	 
Clignotant	 

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en charge ou en préconditionnement thermique.
 (vert)	 (vert)			Branché à l'alimentation et au Véhicule Électrifié (VE). Le VE est en attente de charge ou la charge du VE est terminée.
		 (rouge)		Anomalie du boîtier de contrôle. Pas de charge autorisée. Si une indication d'erreur réapparaît après une réinitialisation manuelle, le boîtier de contrôle doit être vérifié par le réseau CITROËN avant la prochaine charge.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle est en mode diagnostic.

Procédure de réinitialisation manuelle

Le boîtier de contrôle peut être réinitialisé en débranchant simultanément le connecteur de charge et la fiche murale. Ensuite, rebrancher en premier la fiche murale. Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate (par défaut) ou différée.



Le paramétrage de la charge différée se fait via la tablette tactile ou l'application

MyCitroën App.

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).
- Vitesse de charge (km ou miles gagnés par heure).

Après la mise en veille du combiné, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.

L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application

MyCitroën App.

Pour plus d'informations sur les

Fonctionnalités disponibles à distance, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode Lounge

Lorsque le véhicule est branché, il est possible de mettre le contact et d'utiliser certaines fonctions telles que le système audio et télématique et le système d'air conditionné pendant plusieurs heures.

Faible charge / Conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.

Faible charge / Stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner votre véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

Véhicule immobilisé plus de 1 mois

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est faible ou très faible, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et

40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines.

Ne pas brancher le câble de charge.

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Se reporter à la rubrique **Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)** pour la procédure de débranchement des batteries.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

! Avant la charge

Selon le contexte :

- Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! Pendant la charge

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche dans le combiné.

Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même une heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

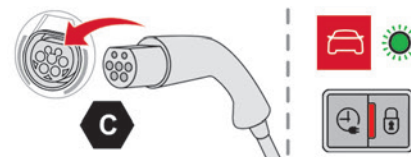
! Après la charge

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Procédure de charge**Branchement**

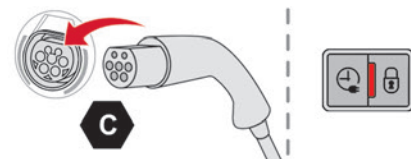
- Vérifier avant la charge que le sélecteur de vitesses est en mode **P** et le contact coupé, sinon la charge est impossible.
 - Ouvrir la trappe de charge en appuyant sur le poussoir en haut à droite et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge du véhicule.
- Les guides lumineux dans la trappe s'allument en blanc.

Charge domestique (mode 2)

- Brancher d'abord le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.
- Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.
- Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée (mode 3)

► Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).

► Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.

► Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects.

L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.
- Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

i Si le déverrouillage sélectif des portes est activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour débrancher le pistolet.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet.

► Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Charge domestique (mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

► Après débranchement, remettre le couvercle de protection du pistolet et refermer la trappe de charge.

► Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée (mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge accélérée (Wallbox) et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

► Après débranchement, raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Charge différée

Paramétrage



► Dans l'application **Énergie** de la tablette tactile, sélectionner l'onglet

Charge.

- Définir l'heure de début de la charge.
- Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.



Le paramétrage de la charge différée s'effectue également depuis un smartphone via l'application **MyCitroën App**. Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

► Brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.



► Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer la charge différée (confirmé par l'allumage des guides lumineux en bleu).

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.

i Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le

montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

Important : avec un hayon motorisé et sa fonction Accès bras chargés, en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors réseau CITROËN, il est impératif de se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour effectuer le recalibrage du système de détection - Risque de dysfonctionnement de la fonction Accès bras chargés.

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.

Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

Le respect du poids maximal autorisé sur flèche (boule d'attelage) concerne également l'utilisation d'accessoires (ex. : porte-vélos, coffres d'attelage).

! Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

! Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction Accès bras chargés

Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

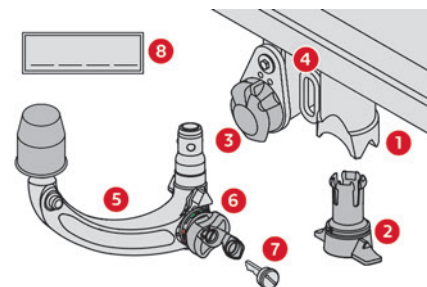
- Désactiver au préalable cette fonction dans l'application de paramétrage du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

! Si le véhicule doit être remorqué, commencer par retirer l'écran grand froid du pare-chocs avant.

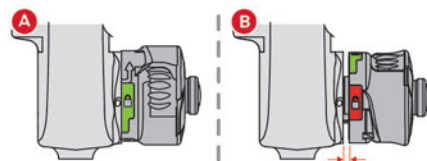
Attelage à rotule démontable sans outil

Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation
2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A.** Position **verrouillée** (repère **vert** en face du repère **blanc**) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).

B. Position déverrouillée (repère **rouge** en face du repère **blanc**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

I Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

! Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule.

Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.

Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

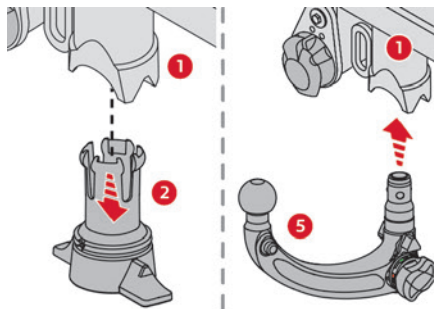
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Après utilisation

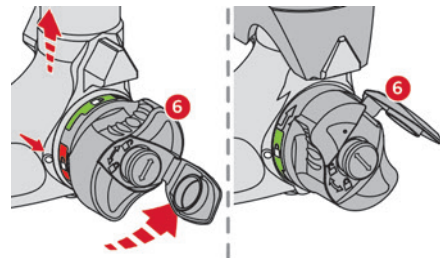
Lors de trajets effectués sans attelage ou porte-charge, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support pour une bonne visibilité de la plaque minéralogique et/ou du dispositif d'éclairage.

Montage de la rotule

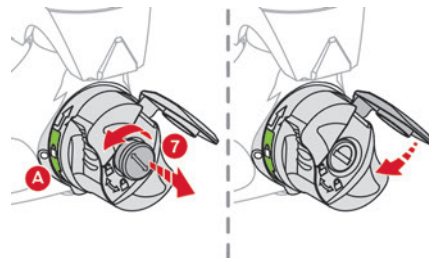


► Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.

► Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



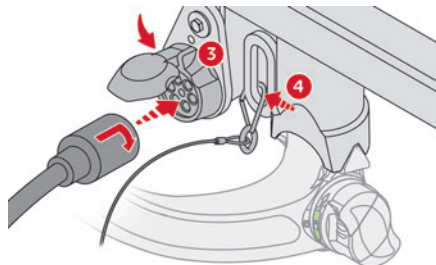
► La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



► Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé et que le repère vert de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position **A**).

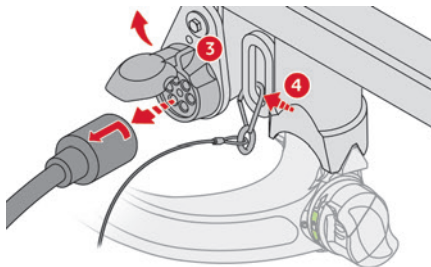
► Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.

- Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- Abaisser le capuchon pour protéger la serrure.

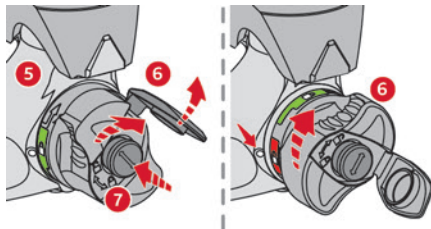


- Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- Attacher le câble solide de la remorque à l'anneau de sécurité 4 du support.
- Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement 3 du support.

Démontage de la rotule

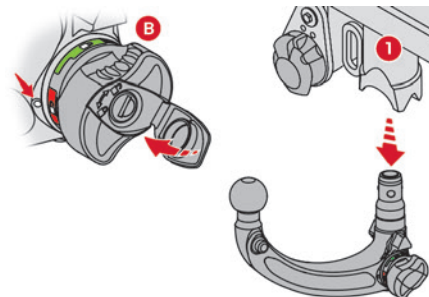


- Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement 3 du support.
- Détacher le câble solide de la remorque de l'anneau de sécurité 4 du support.
- Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.

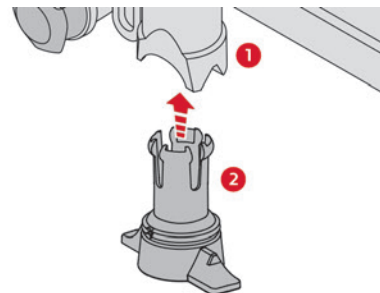


- Relever le capuchon pour accéder à la serrure.
- Insérer la clé dans la serrure 7.
- Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.

- Tenir fermement la rotule 5 d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette 6 dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.



- Sortir la rotule par le bas de son support 1.
- Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée et le repère rouge de la molette coïncide avec le repère blanc de la rotule (position B).



- Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.
- Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.

Entretien

Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres.

Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support.

Intervention sur le dispositif d'attelage

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Barres de toit

 Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

 Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur

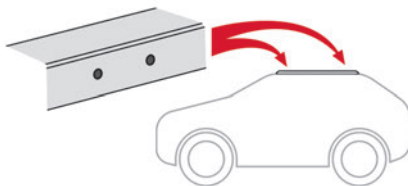
de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **80 kg**.

Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule.

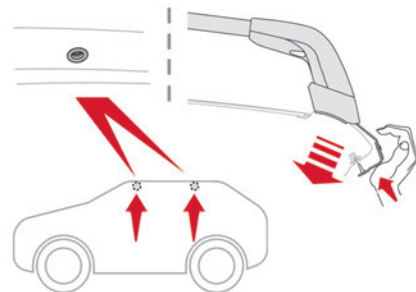
Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Pose directe sur pavillon



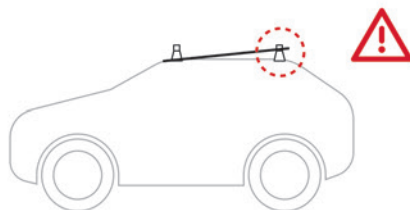
Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés.
Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.
Arrimer solidement la charge.
Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

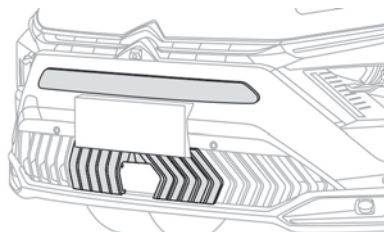
Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



! Toit ouvrant
Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

Écran grand froid

(Selon pays de commercialisation)
Uniquement pour les véhicules hybrides rechargeables.
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.
Il est constitué de deux éléments :



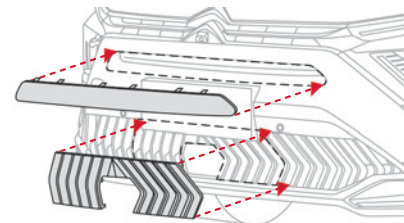
i En cas de difficulté pour le montage / démontage

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

! Il est impératif de les retirer en cas de :
– Température extérieure supérieure à 10 °C.
– Remorquage.
– Vitesse supérieure à 120 km/h.

Montage



- ▶ Présenter l'écran correspondant.
- ▶ Engager les pattes de fixation dans le pare-chocs jusqu'à l'enclenchement de toutes les pattes de fixation.
- ▶ Vérifier le bon maintien de l'ensemble en appuyant sur son pourtour.

Démontage

- ▶ Insérer un doigt dans l'angle inférieur côté extérieur de l'écran.
- ▶ Tirer vers soi pour accompagner le déclippage de l'ensemble.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.

! Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.

Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".

i Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon maxi
215/65 R17	9 mm
205/55 R19	9 mm

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.

► Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.

i Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 40 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les essuie-vitres, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.

i Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera

maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie. Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.

! Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que

l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Capot

! Stop & Start

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact pour éviter tout risque de blessure lié à un déclenchement automatique du mode START.



! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et de débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !

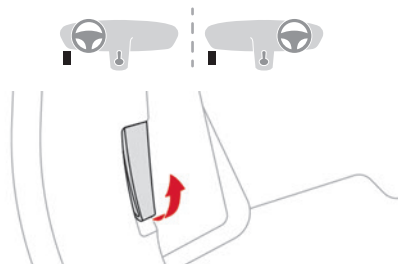


! L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

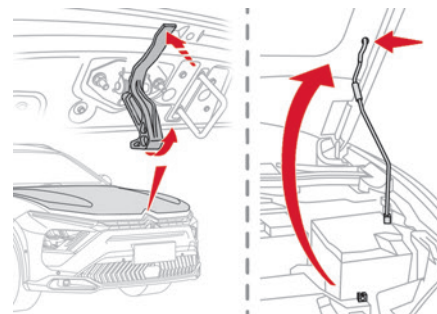
! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée. Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture. Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

! Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur. Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture



► **À l'intérieur** : tirer vers soi la commande, située côté gauche sous la planche de bord.



- **À l'extérieur** : lever la commande et soulever le capot.
- Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- Clipper la béquille dans son logement.
- Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- Soulever le capot et vérifier son bon verrouillage.

! En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

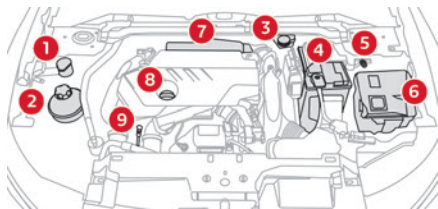
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)
6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire. En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! Les liquides doivent être conformes aux recommandations du constructeur et à la motorisation du véhicule.

! Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés

! Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau.

La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle.

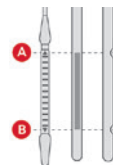
Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.

! Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un

contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A** (maxi) et **B** (mini).

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- Supérieur au repère **A** : faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- Inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.

! Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié). L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- Compléter le niveau, si nécessaire.
- Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de

remplissage et replacer la jauge dans son logement.

i Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère **"MAXI"**. Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.

! Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère **"MAXI"** sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en dessous du repère **"MINI"**, il est impératif de faire un appoint.

Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir.

En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression.

Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi.

En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).

! Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du constructeur, en fonction de la motorisation. Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

! N'utiliser que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes. Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits bien spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.

i Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

! Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb 12 V

de technologie et de caractéristiques spécifiques. Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

i Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.

i Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage peut être diminuée. Effectuer de légères manœuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique

 Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roues et pneumatiques

 Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid".

Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

 Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des

pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs

 Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires

 Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (exemple : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station [mode Wash], transport ferroviaire ou maritime).

 Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

Accès et Démarrage Mains-Libres

Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.



Procédure de déblocage

► Véhicule à l'arrêt, moteur tournant, pied sur le frein, sélectionner le mode **N**.

Dans les 5 secondes :

- Appuyer et maintenir la pédale de frein enfoncée, puis en respectant cet ordre : couper le moteur et basculer le sélecteur impulsif vers l'avant ou vers l'arrière.
- Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- Pied sur le frein, appuyer sur la commande du frein de stationnement électrique pour le desserrer.
- Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

! Un message apparaît au combiné pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.

Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le combiné d'instruments).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal

- Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Conseils d'entretien

Consignes générales

Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

! Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

i Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).

Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer le plus rapidement possible les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron). En fonction de l'environnement, nettoyer le véhicule fréquemment pour éliminer les dépôts iodés (zones côtières), les suies

(zones industrielles) et les boues (zones humides ou froides) qui sont très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour nettoyer les combinés, les écrans tactiles ou d'autres affichages, essuyer délicatement avec un chiffon doux et sec. Ne pas appliquer de produits (comme de l'alcool ou un désinfectant) ou d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - risque de dommages !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textiles

La planche de bord, les panneaux de portes et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Maintenance

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (exemple : alcool, solvant ou ammoniaque).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - risque de décollement des tissus !

i Dépoussiérer les pièces textiles régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur. Nettoyer les pièces textiles une fois par an avec un chiffon propre et humide. Les laisser sécher une nuit, puis les brosser avec une brosse souple.

Retrait des taches

! Ne pas frotter la tache ; elle risquerait de s'étaler et la substance pourrait pénétrer dans le matériau.

i Agir rapidement sur la tache en commençant par les bords puis en allant vers l'intérieur.

Enlever un maximum de substance, solide à l'aide d'une cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i Produit à utiliser / mode opératoire selon le type de tache :

- Graisse, huile et encre : utiliser un détergent à pH neutre.
 - Vomi : utiliser de l'eau minérale gazeuse.
 - Sang : recouvrir la tache de farine et laisser sécher ; retirer la farine avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher, puis retirer la boue avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteau, chocolat, crème glacée : nettoyer à l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer à l'eau tiède ou au jus de citron en cas de tache tenace.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer à l'eau tiède et au jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur. Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibres humide, puis sécher avec un chiffon différent.

Alcantara®

L'Alcantara® est un matériau pratique et élégant, très résistant et facile à entretenir.

! Ne pas utiliser de chiffons ou de papiers absorbants imprimés.

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur.

i Dépoussiérer les pièces en Alcantara® régulièrement avec un chiffon sec, une brosse douce ou un aspirateur.
Nettoyer les pièces en Alcantara®, sans frotter trop vigoureusement, avec un chiffon en coton blanc légèrement humide.

Pour connaître les produits à utiliser et les procédures à suivre pour retirer différents types de taches, se reporter à la rubrique "**Textiles - Retrait des taches**".

Pour en savoir plus, visiter le site Internet de la marque Alcantara® : www.alcantara.com.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.

! Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (solvant, détergent, essence, alcool pur). Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".

i Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.
Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré. Nettoyer le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre.
Sécher avec un chiffon doux et sec.

Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.

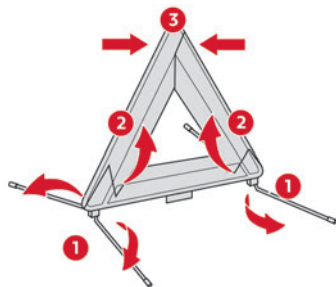
! Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

Rangement

Un compartiment est aménagé dans la boîte de rangement, située sous le tapis de coffre.

Montage et installation du triangle



Pour les versions équipées d'un triangle d'origine, se référer à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

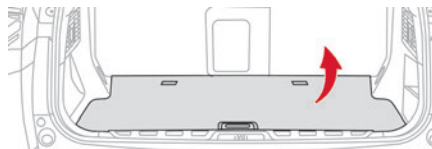
Outils de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.

Accès à l'outillage

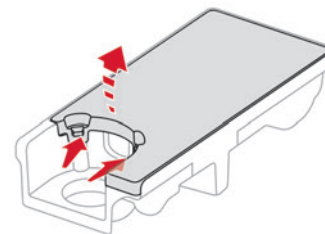


L'essentiel des outils est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour y accéder :

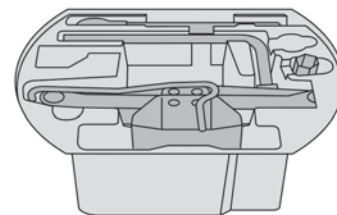
- Ouvrir le coffre.
- Soulever le tapis de coffre en tirant sur sa poignée.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



- Décliper les 2 attaches pour ouvrir son couvercle.

Avec roue de secours



! Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon équipement.
Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

! Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

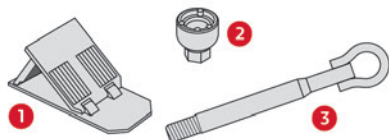
Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule.

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié, afin de se procurer celui prévu par le constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE.

Le cric ne nécessite aucun entretien.

Détail des outils

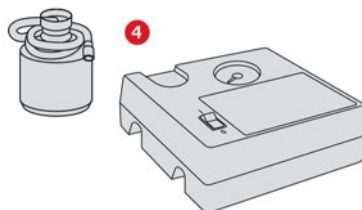


1. Cale pour immobiliser le véhicule (selon équipement)
2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".

3. Anneau amovible de remorquage

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

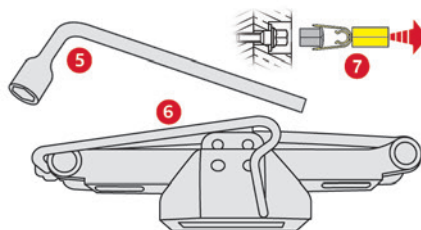
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonte-cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.

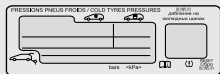
i Le circuit électrique du véhicule permet de brancher le compresseur à la prise 12 V pour la durée nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

! Seule la prise 12 V située **à l'avant** du véhicule peut être utilisée pour le branchement du compresseur.

i Pour plus d'informations sur l'**Outils de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



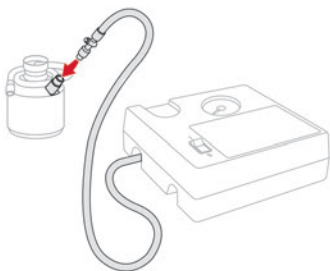
! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

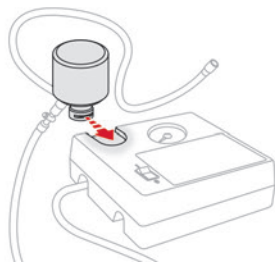
Procédure de réparation

! Ne pas enlever tout corps étranger
(exemples : clou, vis) ayant pénétré dans
le pneumatique.

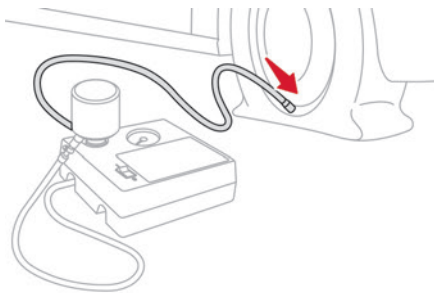
- ▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.
- ▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.
- ▶ Couper le contact.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.



- Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.



- ▶ Retourner le flacon de produit de colmatage et le fixer sur l'encoche dédiée du compresseur.
- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



- ▶ Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

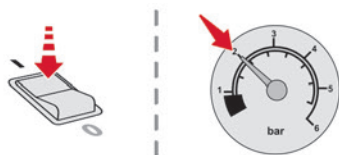
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.



- Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

- Mettre le contact.



- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- Retirer le kit.
- Replacer le bouchon sur la valve.
- Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

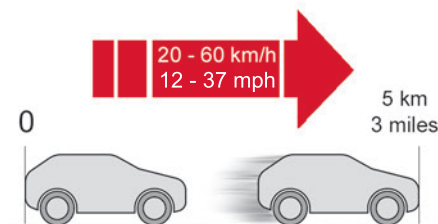
! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants.

La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.



- Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.

- S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit.

! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour changer le pneumatique.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.
- Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- Vérifier que l'interrupteur du compresseur est basculé sur la position "O".
- Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- Connecter la prise électrique du compresseur à la prise 12 V du véhicule.
- Mettre le contact.
- Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur

le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

❗ Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.

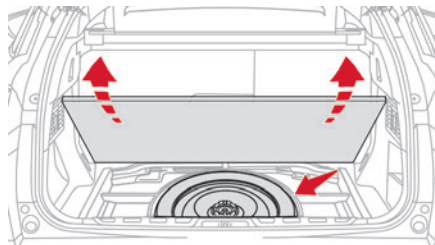
Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagG19>



i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

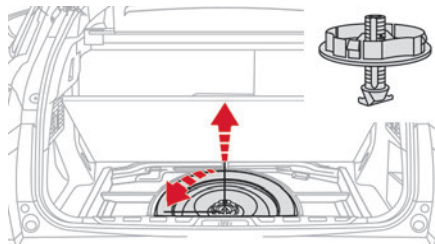


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

i La roue de secours est de type "galette".

Retrait de la roue de secours

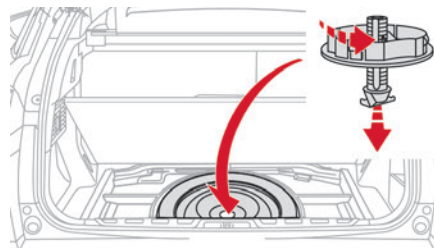


- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).

- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours

❗ La roue crevée ne peut pas être mise sous le plancher de coffre.



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettez en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.

Démontage de la roue

❗ **Stationnement du véhicule**

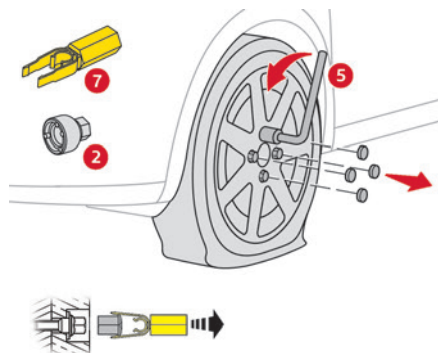
Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant.

Sélectionner le mode **P** sur la boîte de vitesses automatique de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact.

Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

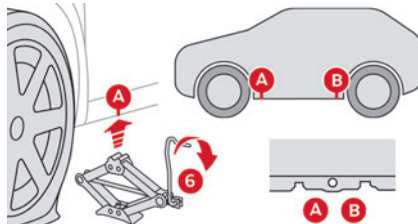
S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité.

Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

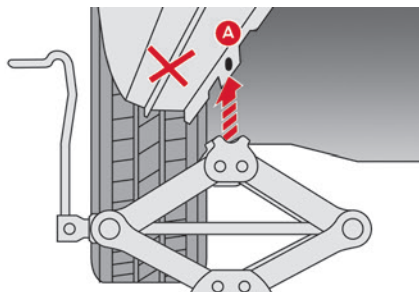


- Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.

- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.

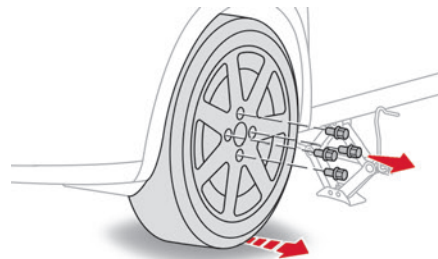


- Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.

- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).

! Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de déraiper ou de s'affaisser - Risque de blessure !

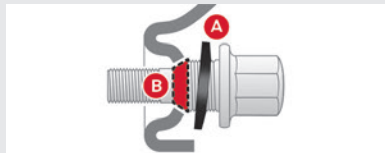
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



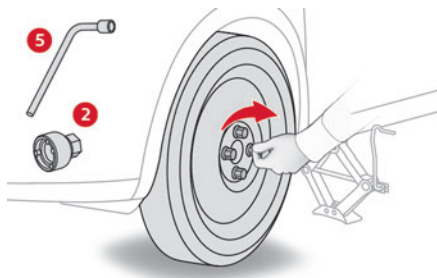
- Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- Dégager la roue.

Montage de la roue

Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"

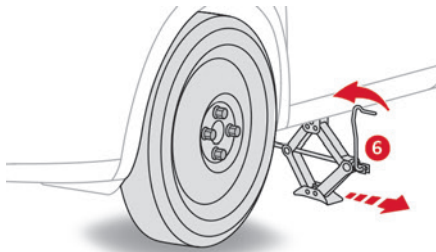


Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.

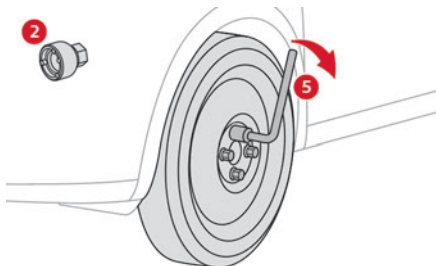


- ▶ Mettre en place la roue sur le moyeu.
- ▶ Visser les vis à la main jusqu'en butée.
- ▶ Effectuer un pré-serrage de la vis antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.

- ▶ Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.



- ▶ Redescendre le véhicule à fond.
- ▶ Replier le cric 6 et le dégager.



- ▶ Bloquer la vis antivol avec la clé démonte-roue 5 équipée de la douille antivol 2.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue 5.
- ▶ Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

La roue crevée ne peut pas être rangée en lieu et place de la roue de secours. La mettre dans le coffre.

! Avec une roue de secours de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de type "galette".

! Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les

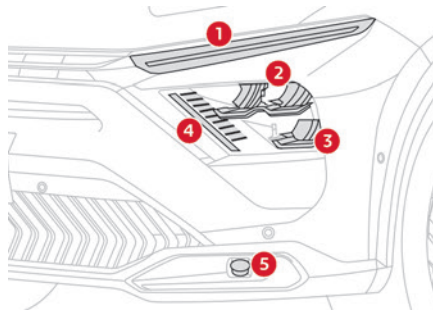
projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

! **Remplacement de ce type de lampes**
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux projecteurs à technologie LED ou Full LED - Risque d'électrocution !

Feux avant

Modèle avec projecteurs à technologie LED



1. Feux diurnes / Indicateurs de direction
2. Feux de croisement

3. Feux de route
4. Feux diurnes
5. Feux antibrouillard

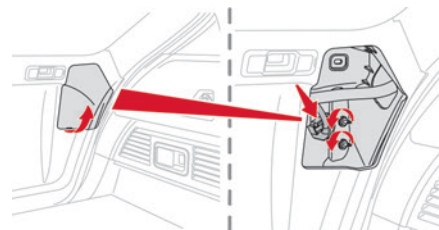
Feux arrière



1. Indicateurs de direction (LED)
2. Feux de stop (LED)
3. Feux de recul
4. Feux antibrouillard

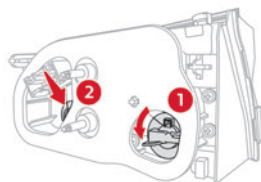
Feux de recul / Feux antibrouillard

► Identifier la lampe défectueuse, puis ouvrir la trappe située sur la garniture du hayon.



- À l'aide d'un tournevis plat de précision, déclipper le cache plastique.
- Dévisser les écrous et les déposer.

- ▶ De l'extérieur, sortir le feu avec précaution en le tirant vers l'arrière.
- ▶ Débrancher le connecteur du feu.
- ▶ Tourner le porte-lampe du feu défectueux d'un quart de tour, dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- ▶ Démonter le feu et le remplacer.



1. Feux de recul
2. Feux antibrouillard

Fusibles

! Changer un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par un tiers peut entraîner un dysfonctionnement grave du véhicule.

i Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batteries d'accessoires

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Remettre les piles usagées au point de collecte agréé.

! Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage.

Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.

! Calculateurs électroniques

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques.

Risque de destruction des calculateurs électroniques !

Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.

! Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !

Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.

! Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelles ni de flammes nues, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent provoquer la cécité et des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou provoquer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, se reporter au manuel d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Avec motorisations essence

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

► Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.

► Soulever le capot.

(+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.

(-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

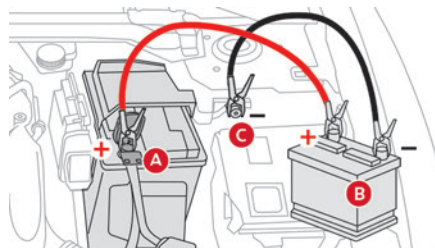
Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).
Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctionnalités du véhicule.

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

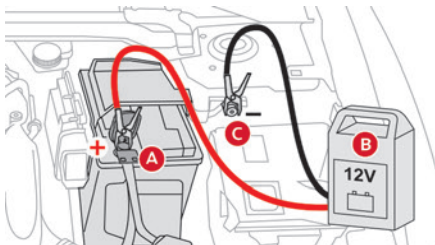
! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur

compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).

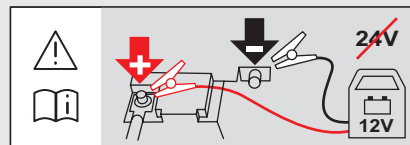


- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,

- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques liés au Stop & Start.



Débranchement / rebranchement de la batterie

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

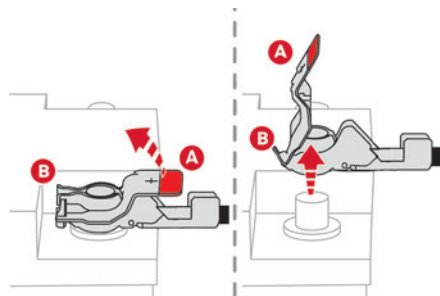
Avant de procéder au débranchement de la batterie :

- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie, il suffit de débrancher la borne (+).

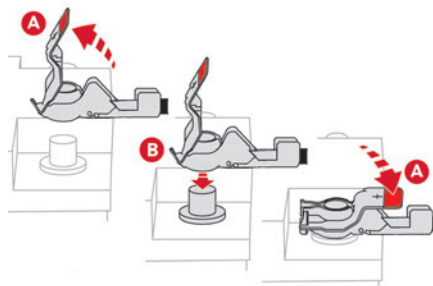
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.
- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne (+).

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette car si le collier est mal positionné, le verrouillage est alors impossible ; recommencer la procédure.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état

de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Avec motorisation hybride rechargeable

Le système hybride rechargeable comporte 2 batteries d'accessoires : une à l'avant et une au centre du véhicule.

! Remplacement des batteries d'accessoires

Consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries d'accessoires du véhicule.

Accès aux batteries d'accessoires

Avant

La batterie avant est située sous le capot moteur.



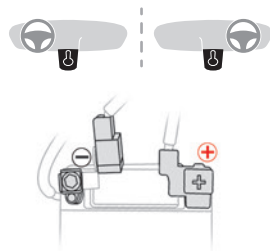
Pour accéder à la borne (+) :

- Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- Soulever le capot.
- (+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.
- (-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Centrale

La batterie centrale est située dans le compartiment de l'accoudoir avant. Pour accéder à la batterie :



- Ouvrir l'accoudoir avant.
- Déclipper le fond du compartiment.
- (+) Borne positive, protégée par un cache plastique rouge (non accessible).
- (-) Borne négative avec un connecteur rapide noir.

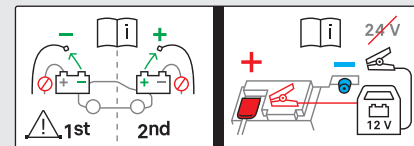
Recharger la batterie avant avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
 - En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.
- Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

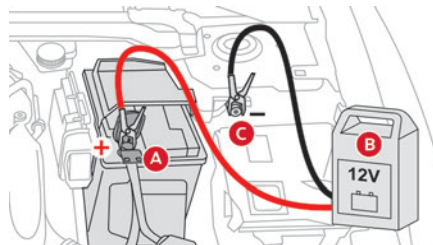
! Pour recharger soi-même la batterie avant du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- Couper le contact.
- Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :

- le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
- le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

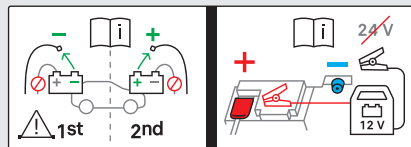
Débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires

Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule.

Avant de procéder au débranchement des batteries d'accessoires :

- ▶ Ouvrir la porte conducteur.
- ▶ Fermer tous les autres ouvrants.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et attendre l'extinction du témoin READY.
- ▶ Respecter un délai d'attente de 4 minutes.

! Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement des batteries d'accessoires - Risque de dommage irréversible !

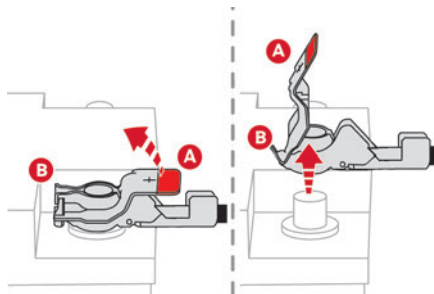


Débranchement

Batterie centrale :

- ▶ Débrancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Batterie avant :

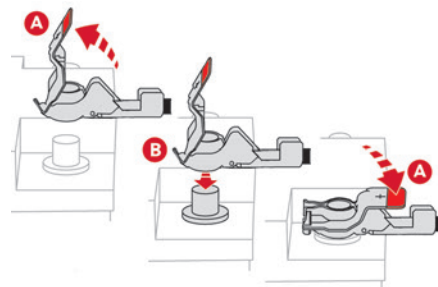


- ▶ Débrancher la borne (+) en déconnectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement

Batterie avant :



- ▶ Brancher la borne (+) en connectant le collier rapide rouge :

- Relever la palette **A** au maximum.
- Replacer le collier **B** ouvert sur la borne (+).
- Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Batterie centrale :

- ▶ Brancher la borne (-) en actionnant le connecteur rapide noir.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé électronique.
- Toit ouvrant.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage du véhicule

i Consignes générales

Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué.

Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! Appel impératif à un professionnel du remorquage :

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.

– Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.

– Remorquage avec deux roues au sol seulement.

– Véhicule à quatre roues motrices.

– Absence de barre de remorquage homologuée.

! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N** puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau.

Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

Type de véhicule (moteur / boîte)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Automatique				
Hybride2WD				

2WD : 2 roues motrices.

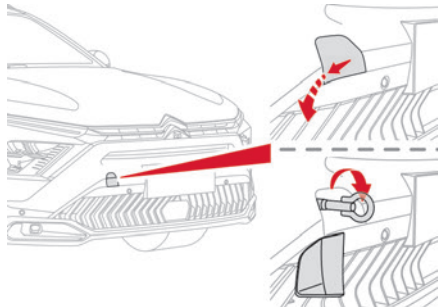
i En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau.

Accès à l'outillage

Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



► Déclipper le cache en appuyant sur sa partie inférieure gauche.

► Dégager le cache vers le bas.

Pour être remorqué :

► Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.

► Installer la barre de remorquage.

► Mettre la boîte de vitesses au point mort.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (freinage, transmission...) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

! **Boîte de vitesses automatique**
Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

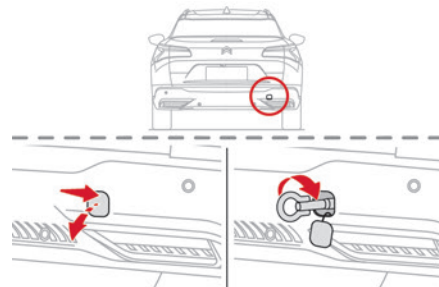
► Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.

► Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



► Déclipper le cache en appuyant sur sa partie supérieure.

► Dégager le cache vers le bas.

Pour remorquer :

► Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.

► Installer la barre de remorquage.

► Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

i La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, selon les conditions définies par la réglementation européenne (Directive 1999/99/CE).

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires.

Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.

! Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.

! Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Motorisations et charges remorquables - Essence

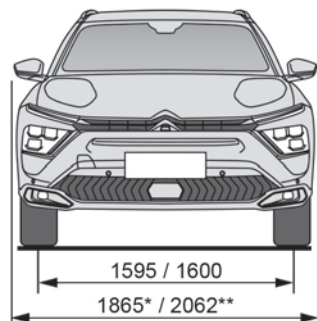
Moteurs	PureTech 130 S&S	PureTech 130 S&S	PureTech 180 S&S
Boîtes de vitesses	EAT8 (Auto. 8 rapports)	EAT8 (Auto. 8 rapports)	EAT8 (Auto. 8 rapports)
Codes	EB2ADTS ATN8 STTd	EB2ADTSi ATN8 STTd	EP6FADTXD ATN8 STTd
Types variantes versions :	NCHNS/P	NCHNS/P	ND5GF/P
Cylindrée (cm³)	1 199	1 199	1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96	96	133
Carburant	Sans plomb	Sans plomb	Sans plomb
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 050	1 050	1 600
Remorque non freinée (kg)	745	745	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70	70	70

Motorisation et charges remorquables - Hybride rechargeable

	Hybrid 225 e-EAT8
Code	EP6FADTXHPD
Types variantes versions :	NDDGY/P
Remorque freinée (dans la limite du MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 350
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	70
Moteur essence	PureTech 180
Boîte de vitesses	Automatique électrifiée 8 rapports
Cylindrée (cm³)	1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	132
Carburant	Sans Plomb
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CEE (kW)	81
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (Vac)	240-400
Capacité installée (kWh)	12,4
Puissance combinée (kW)	165

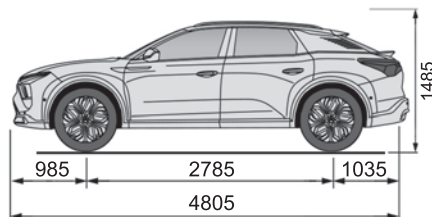
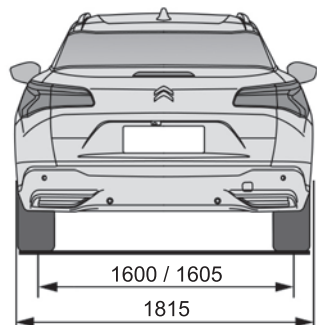
Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



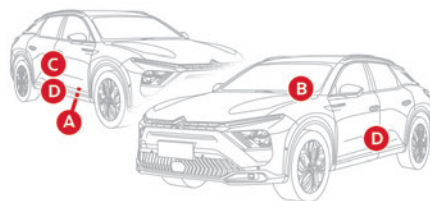
* Avec rétroviseurs rabattus.

** Avec rétroviseurs déployés.



Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le siège passager avant, sur la traverse.

Gravé sur la traverse.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit.

Répertorie les informations suivantes :

– Nom du Constructeur.

- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.

Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
 - Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
 - Pression de gonflage de la roue de secours.
- Indique également la référence de la couleur de la peinture.

i Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid). En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

MYCITROËN DRIVE PLUS - MYCITROËN PLAY PLUS

Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®

 Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, et selon le pays de commercialisation.

 Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth®.
- L'utilisation du smartphone.
- La connexion au Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto).
- Les réglages et paramétrages du système.

 L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique "Informations pratiques".

 Le mode de sélection radio AM n'est pas disponible sur les véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Avertissement

La navigation est une aide à la conduite. Elle ne peut pas se substituer au conducteur. Toutes les instructions de guidage doivent être soigneusement vérifiées par l'utilisateur. En utilisant la navigation, vous acceptez les termes et conditions suivants : https://www.tomtom.com/en_gb/legal/eula-automotive/?388448

Premiers pas



À la mise du contact, le système se met en marche.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Un appui long lance le mode veille : le son se coupe, les écrans s'éteignent et l'horloge s'affiche sur l'écran central.

Rotation : réglage du volume sonore.

Informations

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Commandes des équipements audio et du téléphone avec affichage des informations associées.
- Services connectés et affichage des informations associées.
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon équipement).
- Reconnaissance vocale (selon équipement).
- Heure et température extérieure.
- Commandes et rappels des réglages du système de chauffage / air conditionné.
- Paramétrage des fonctions d'aide à la conduite, des fonctions de confort et de sécurité, de la vision tête haute étendue (selon équipement et version), des équipements audio et du combiné numérique.
- Paramétrage des fonctions spécifiques aux véhicules hybrides rechargeables.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre.
- Guide d'utilisation interactif.
- Tutoriels vidéo (ex. : gestion de l'écran, aides à la conduite, reconnaissance vocale).

Bandeau supérieur

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Température extérieure issue des capteurs du véhicule (associée à un symbole bleu en cas de risque de verglas).
 - Rappel du réglage de la température de l'air conditionné côté conducteur et côté passager.
 - Niveau de charge du smartphone connecté.
 - État de la connexion du système (Bluetooth®, Wi-Fi, réseau cellulaire).
 - Heure.
 - Accès rapide aux fonctions Mirror Screen® (associé à un smartphone connecté).
- Balayer l'écran tactile du haut vers le bas pour accéder au centre des notifications et afficher la liste des réglages rapides : Invité, Paramètres de confidentialité, Luminosité, Appareils, mode nuit, etc.

Principes



- Utiliser la touche HOME pour afficher la dernière page d'accueil utilisée.

Appuyer une seconde fois pour afficher la première page d'accueil, puis appuyer sur les touches matérialisées sur l'écran tactile.



- Faire défiler les pages d'accueil, par glissement du doigt sur l'écran vers la droite ou vers la gauche.

Principe de déplacement dans le système

Selon les pages affichées à l'écran, faire défiler le texte ou le menu (à gauche de l'écran) par un glissement du doigt, comme avec un smartphone.

Touches tactiles



Afficher / masquer le menu contextuel.



Retour à la page précédente.

- Pour changer l'état d'une fonction, appuyer sur le libellé de la ligne correspondante (changement confirmé par le déplacement du curseur à droite / gauche : fonction activée / désactivée).



Accès à des informations complémentaires sur la fonction.



Accès aux paramètres d'une fonction.



Ajouter / supprimer les raccourcis.

Paramétrer les profils



Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Profil"**. L'écran affiche un profil "Invité" intégré dans le système et permet de créer et de personnaliser plusieurs nouveaux profils associés ou non à des appareils nomades.



Le profil **"Invité"** dispose d'un affichage par défaut avec la possibilité de l'enrichir et / ou le remettre à sa configuration initiale. Ce profil est intégré au système et ne peut être supprimé.



Chaque profil créé peut être associé à un appareil nomade de votre choix connecté

en Bluetooth®, activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. Cette association permet au système de détecter votre présence dans le véhicule au moment de son démarrage et de proposer l'activation de votre profil personnalisé.

L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès au profil et restaure la dernière valeur du Mode privé associé.

Si un profil n'est pas connecté à l'appareil nomade, le dernier profil utilisé sera mis en avant.



Sélectionner **"Créer un profil"** puis suivre la procédure.

Créer un nouveau profil permet de personnaliser :

- Langue, unités, Paramètres de confidentialité.
- Configuration écran, apparence, Mes raccourcis (selon équipement).
- Réglages audio, radios favorites.
- Éclairage, ambiance intérieure (se reporter à la section "Ergonomie et confort").
- Certaines aides à la conduite, la liste des favoris.



Pour supprimer un profil, le sélectionner dans la liste des profils puis appuyer sur la corbeille.

Paramètres de confidentialité

La gestion "Paramètres de confidentialité" est associée à chaque profil. Cette fonction s'utilise avec :

un profil "Invité" configuré par défaut en "Mode privé",
ou

un profil à créer dans le système, avec ou sans connexion avec un appareil nomade.

En l'absence de connexion avec un appareil nomade, la valeur du mode sera configurée en "Mode privé".

L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. La dernière valeur du mode enregistrée est restaurée.



"Partager données et localisation"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données personnelles nécessaires à chaque service connecté valide disponible.



Les données personnelles requises pour l'utilisation de services connectés sont envoyées aux fournisseurs de ces services.



"Partager les données"

Ce mode permet au véhicule de transmettre à l'extérieur toutes les données nécessaires à chaque service connecté valide disponible, à l'exception des données sur la

position du véhicule (par exemple, coordonnées GPS).



Certains services connectés peuvent ne pas fonctionner sans les données sur la position du véhicule.



"Mode privé"

Ce mode ne permet pas au véhicule de transmettre des données personnelles en dehors du véhicule.



Les services connectés n'effectueront que le traitement local à l'intérieur du véhicule avec des fonctions limitées.



Ce mode ne s'appliquera pas aux fonctions de régulation (appel d'urgence ou d'assistance) ou à des services spécifiques nécessitant le consentement de l'utilisateur dans le cadre de contrats commerciaux (alarme connectée). Lorsque le véhicule est utilisé à titre professionnel ou dans le cadre de contrats spécifiques souscrits (flotte de connexion, délégation publique...), certains modes de confidentialité ne seront pas disponibles selon les données que ces services auront besoin de partager.

Pour changer de mode et afficher tous les réglages rapides, balayer l'écran tactile du haut vers le bas.



Appuyer sur cette touche et sélectionner le mode choisi. Le mode se met en surbrillance.

OU



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Paramètres de confidentialité**".



Choisir le mode.

Portail Internet

Lors de la première utilisation, à l'acquisition du véhicule, l'utilisateur est invité à sélectionner le pays de résidence pour l'utilisation du portail Internet.

Si le pays n'est pas sélectionné, la notification est stockée dans le centre de notification et disparaît une fois le pays sélectionné. Faire glisser un doigt sur l'écran tactile du haut vers le bas pour afficher l'ensemble des notifications. La sélection du pays est nécessaire pour utiliser les applications internet disponibles.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Services connectés**".



Choisir le pays.



A la première utilisation, par l'intermédiaire d'un appareil nomade

connecté, le système fait le lien avec votre profil. L'appareil nomade connecté sert de clé d'accès aux informations personnelles enregistrées. Activer au préalable la fonction Bluetooth® de l'appareil nomade. Sélectionner l'application souhaitée. Une authentification sera demandée si nécessaire. Cette authentification sera sauvegardée pour les prochaines utilisations par l'intermédiaire de l'appareil nomade connecté au profil en cours. Une authentification sera demandée à chaque utilisation si l'appareil nomade n'est pas connecté au profil en cours ou dans le cas de l'utilisation du profil Invité.



Avec le profil "Invité", une identification sera demandée à chaque utilisation.

Faire une mise à jour du système

i Gestion à distance des appareils et mises à jour à distance des logiciels et micrologiciels.

Partie intégrante du service lié à la réalisation des contrats de services connectés, la gestion nécessaire des appareils ainsi que les mises à jour nécessaires des logiciels et micrologiciels liés au service connecté cité seront effectuées à distance, en utilisant notamment la technologie "Over the Air". Pour cela, une connexion sécurisée par réseau radio entre le véhicule et le serveur de gestion des appareils du Fabricant est

établie après chaque "mise du contact", lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. Selon l'équipement du véhicule, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" pour permettre la connexion au réseau radio.

Indépendamment d'un abonnement valide à un service connecté, la gestion à distance des appareils relative à ou en lien avec la sécurité des appareils et les mises à jour des logiciels et micrologiciels seront effectuées lorsqu'elles sont nécessaires pour le respect d'une obligation légale s'appliquant au Fabricant (par exemple, la loi applicable en matière de responsabilité des produits, la réglementation sur l'e-call) ou lorsque cela est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux respectifs des utilisateurs et passagers du véhicule.

L'établissement d'une connexion sécurisée par réseau radio et les mises à jour à distance correspondantes ne sont pas affectés par les paramètres de confidentialité et sont effectués en principe après initialisation de l'utilisateur en réponse à la notification respective.

Le système est en capacité de notifier la réception d'une mise à jour dès qu'il est connecté à un réseau Wi-Fi extérieur ou un réseau cellulaire.

Le téléchargement des mises à jour volumineuses se fait uniquement via le réseau Wi-Fi.

La mise à disposition d'une mise à jour est notifiée sur l'écran en fin de trajet avec une option d'installation immédiate ou de report d'installation.

La durée d'installation est variable et peut prendre plusieurs minutes avec un maximum de 30 minutes environ. Une notification donnera une estimation de la durée et une description de la mise à jour.

Les informations de mise à jour sont disponibles par l'application "Paramètres".



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Mises à jour**".



Par cette touche vous avez la possibilité de changer l'autorisation de téléchargement automatique des mises à jour via un réseau Wi-Fi extérieur.



Pour des raisons de sécurité et parce qu'elle nécessite une attention soutenue de la part du conducteur, l'installation doit être réalisée contact mis mais moteur arrêté.

L'installation ne peut s'effectuer dans les cas suivants :

- Moteur tournant.
- Appel d'urgence en cours.
- Niveau de batterie insuffisant.
- Lors de charge pour les véhicules électriques.

Si une mise à jour a échoué ou a expiré, contacter le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

i L'utilisation de ce service n'est pas facturée par le Constructeur. En revanche, l'utilisation des réseaux WI-FI et/ou cellulaire de votre smartphone peut engendrer des frais supplémentaires en cas de dépassement de votre forfait de données. Ces frais éventuels sont répercutés sur la facture de votre opérateur téléphonique.

Personnalisation



Faire un appui long sur l'écran à partir de l'une des pages d'accueil du système.

Ou



Appuyer sur l'application **"Paramètres"**.

Dans la liste, sélectionner l'onglet **"Personnalisation"**.

Appuyer sur le champ **"Affichages"**.

Une page divisée en 2 parties s'affiche.

Il est possible d'appuyer à tout moment sur la touche **"HOME"** pour quitter cette page.

Personnaliser l'écran



Appuyer sur le crayon de la partie **"Personnaliser l'écran tactile"**.

Une représentation de l'organisation des différents Widgets de la page d'accueil (**HOME**) apparaît.



Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur **"Ajouter widget"** à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Organiser les Widgets dans une page d'accueil (HOME)

Pour déplacer un Widget, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser à l'emplacement souhaité.

Ajouter une page



Pour ajouter une page, appuyer sur **"Page"** à gauche de l'écran.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser le combiné



Appuyer sur le crayon de la partie **"Personnaliser l'affichage Conducteur"**.

La modification de l'organisation des différents Widget apparaît au combiné en temps réel.



Un Widget est une fenêtre réduite d'une application ou d'un service.

Ajouter un Widget



Pour ajouter un Widget, appuyer sur **"Ajouter widget"** à gauche de l'écran.

Ou



Appuyer sur une de ces touches sur l'écran.

Sélectionner le Widget souhaité.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

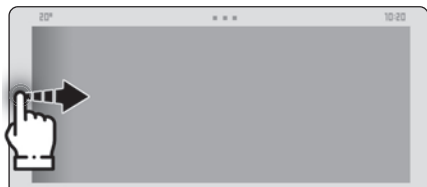
Supprimer un Widget



Pour déplacer un Widget dans la corbeille, appuyer dessus de manière prolongée puis le faire glisser dans la corbeille.

Personnaliser Mes raccourcis

(selon équipement)



Afficher les raccourcis par glissement du doigt, par un geste hors champ vers la droite de l'écran.

Une représentation de six raccourcis s'affiche.

i Ces raccourcis permettent d'accéder à une application (page de climatisation, page de radio, etc.) ou d'effectuer une action (température à 21°, appel d'une personne sélectionnée dans le répertoire, etc.).

Appuyer brièvement sur le raccourci à remplacer. Un panneau affiche tous les raccourcis disponibles. Une notification vous indique également l'étape suivante à effectuer. Sélectionner le nouveau raccourci souhaité. Il sera dupliqué dans Mes raccourcis et remplacera le raccourci initial. Un message vous confirme l'opération.

X Pour quitter cette fonction, à tout moment, appuyer sur cette touche ou sur le bouton principal "Domicile".

Commandes au volant



Commandes vocales :

Appui court, commandes vocales du système (selon équipement).

Appui long, commandes vocales du smartphone connecté avec Bluetooth® ou Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto) via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son : appui long sur le bouton diminution du volume sonore.

Rétablir le son par un appui sur un des deux boutons du volume sonore.



Appel entrant (appui court) : accepter l'appel.

Appel en cours (appui court) : raccrocher.

Appel entrant (appui long) : refuser l'appel entrant.

Hors appel (appui court) : accéder au journal d'appels du téléphone connecté en Bluetooth®.

En connexion Mirror Screen® (appui court) : accéder à la vue projetée de l'application téléphone de votre équipement Mirror Screen®.



Radio : recherche automatique de la station précédente / suivante

(dans la liste des radios triées par nom ou par fréquences).

Média : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Téléphone : naviguer dans le journal d'appels du téléphone.

Appui court : validation d'une sélection. Hors sélection, afficher les listes.

Applications



Depuis la page d'accueil, appuyer sur cette touche pour accéder au mur des applications.



Depuis n'importe quelle page, appuyer avec trois doigts ou plus sur la tablette tactile pour faire apparaître le mur des applications.



Aide

Accéder au guide d'utilisation et regarder des tutoriels.



Média

Sélectionner une source sonore, une station de radio.



Mirror Screen®

Smartphone connecté en Mirror Screen® : accéder à la vue projetée de Apple® CarPlay® ou Android Auto.

Smartphone non connecté : accéder au menu permettant de connecter un smartphone.



Navigation

(selon équipement)

Paramétrer le guidage et choisir sa destination. Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.



Commandes vocales

(selon équipement)

Utiliser la reconnaissance vocale du système ou du smartphone via le système.



Téléphone

Téléphone non connecté : permet d'accéder au menu permettant de connecter un téléphone.

Un téléphone connecté : permet d'accéder au journal d'appels, aux contacts et aux réglages du téléphone.

Deux téléphones connectés : permet d'accéder au contenu du téléphone priorisé avec la possibilité de changer la priorité du téléphone.



Paramètres

Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

Commandes vocales

Premiers pas

(selon équipement)

Le service de reconnaissance vocale propose un choix de 17 langues minimum (Français, Allemand, Anglais (UK), Anglais (US), Arabe, Brésilien, Chinois, Espagnol, Hébreu, Italien, Japonais, Néerlandais, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Turquie) disponible avec le réseau cellulaire et en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Le système embarque deux langues pour les cas où la zone dans laquelle le véhicule circule n'est pas couverte par le réseau cellulaire.

Ces langues dites embarquées sont téléchargées dans le système.

Si la langue choisie n'a pas été téléchargée, un message à l'écran apparaît dès le premier cas de non connexion au réseau cellulaire pour proposer son téléchargement.

Pour utiliser cette nouvelle langue dans toutes les zones, la télécharger au préalable (contact mis sans démarrer le moteur) par l'intermédiaire du réseau Wi-Fi.

Appliquer la procédure de téléchargement affichée à l'écran.

Le téléchargement de cette nouvelle langue supprime la langue embarquée la moins utilisée.

Informations - Utilisations



À l'activation des commandes vocales, prononcez votre commande après le signal sonore.

Pour les commandes en plusieurs étapes, un échange se fait avec le système pour compléter la demande initiale.

Certaines commandes s'auto-valident au bout de 7 secondes.

Si le système n'a pas pris en compte votre commande, il l'indique par un message vocal et un affichage à l'écran.

Ouvrir la reconnaissance vocale



Les commandes vocales peuvent être utilisées sur n'importe quelle page-écran, à condition qu'il n'y ait pas d'autres sources prioritaires en action (marche arrière, appel d'urgence ou d'assistance, appel téléphonique, autre reconnaissance vocale du smartphone déjà lancée).

Choix de l'ouverture de la reconnaissance vocale :

► Dire "Hello Citroën".

ou

► Appuyer sur le bouton situé sur le volant.

ou

► Appuyer sur la touche de l'écran tactile.



Pour s'assurer que les commandes vocales sont toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

– **Utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**

– Après l'ouverture de la reconnaissance vocale à l'aide du bouton sur le volant ou du bouton sur l'écran tactile, toujours attendre le "bip" (signal sonore) avant de parler. Aucun "bip" n'est émis lorsque la reconnaissance vocale est activée avec "Hello Citroën".

– Pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres, le toit ouvrant (selon équipement) pour éviter

toute perturbation extérieure et arrêter la ventilation.

– Avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.



Exemple de commande vocale pour la climatisation :

"augmente la vitesse du ventilateur"

"Allumer la climatisation"

"j'ai trop chaud"



Exemple de commande vocale pour la radio et les medias :

"Je veux écouter du francis cabrel"

"bascule en mode radio"

"règle la radio sur 105.9"



Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.



Exemple de commande vocale pour la navigation :

"emmène-moi à la maison"

"Conduis-moi chez gabrielle"

"cherche un parking public à proximité"



En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.



Exemple de commande vocale pour le téléphone :

"appelle le portable de mathieu"

"appelle le 01 42 44 87 07"

"Appelle jonathan"



Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth®, un message vocal annonce : "Connectez un téléphone en Bluetooth®" et la séquence vocale sera fermée.



Exemple de commande vocale pour le temps (météo) :

"est-ce que j'ai besoin d'un imperméable"

"quel temps fait-il ce soir"

"quel est le taux d'humidité aujourd'hui"

Navigation

Écran d'accueil de la navigation

(selon équipement)

Accès à des vidéos complémentaires



<https://www.tomtom.com/PSAGroup-Connected-Nav>



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur **"Rechercher"** pour entrer une adresse ou un nom.



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.



Appuyer sur cette touche pour afficher le mode 3D / 2D.



Par appuis successifs sur cette touche, sélectionner : **"Son activé"**, **"Alertes uniquement"**, **"Silencieux"**.



Appuyer sur les touches "plus" / "moins" pour zoomer / dézoomer ou avec deux doigts sur l'écran.

Menu principal



Appuyer sur l'application **"Navigation"** pour afficher l'écran d'accueil de la navigation.



Appuyer sur cette touche pour afficher le menu principal des différentes options.



Sélectionner **"Rechercher"** pour entrer une adresse, un nom ou certains points d'intérêt.



Sélectionner **"Aller au domicile"** par une adresse enregistrée au préalable dans **"Ajouter domicile"**.



Sélectionner **"Aller au travail"** par une adresse enregistrée au préalable dans **"Mes lieux"**.



Sélectionner **"Destinations récentes"** pour afficher les dernières destinations recherchées.



Sélectionner **"Parcours actuel"** pour ouvrir un autre menu et effectuer différentes actions sur l'itinéraire planifié en cours.

-  Sélectionner "**Mes lieux**" pour un accès rapide aux lieux enregistrés ainsi que les destinations favorites.
-  Sélectionner "**Mes parcours**" pour afficher les itinéraires préférés.
-  Sélectionner "**Parking**" pour afficher les différentes options de stationnement dans la région.
-  Sélectionner "**Station-service**" pour afficher les différentes stations-service sur l'itinéraire en cours ou à proximité.
-  Sélectionner "**Service TomTom**" pour accéder à l'état du réseau.
-  Sélectionner "**Paramètres**" pour renseigner le type de véhicule, pour personnaliser l'affichage, les instructions vocales, les options de carte, les planifications de parcours, les sons et alertes et les informations système.
-  Sélectionner cette touche pour afficher les détails sur les versions du logiciel ainsi que les informations légales. Les détails sur les bibliothèques de logiciel Open Source utilisés et leurs URL de licence.

i La connexion régulière à une borne Wi-Fi engendre automatiquement la mise à jour de la cartographie. La cartographie peut également être mise à jour via un réseau cellulaire, selon version, selon pays de commercialisation, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que

la souscription des services connectés et des options.

Connectivité

Connexion d'un appareil en filaire par USB

La connexion d'un appareil nomade en USB permet sa recharge. Elle permet de mettre à disposition du système son contenu media autorisé (contenu Média type iPod®).

 Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen (Apple®CarPlay® ou Android Auto) pour les appareils nomades connectés compatibles et pour bénéficier de certaines applications de l'appareil sur l'écran tactile.

Pour plus d'informations sur la prise USB compatible avec la fonction Mirror Screen®, se reporter à la section "Ergonomie et confort - Équipements".

L'appareil nomade est en mode charge lors de la connexion avec le câble USB.

i Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels de vos appareils en privilégiant une longueur minimum de câble pour assurer une performance optimale.

! Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Connexion Bluetooth®

La connexion Bluetooth® d'un appareil nomade au système du véhicule assure l'accès à ses contenus et ses diffusions "Média". Elle permet également l'activation de la fonction "Téléphone".

La connexion peut être initiée soit à partir du menu Bluetooth® de l'appareil nomade, soit à partir du système du véhicule nécessitant pour la première connexion, l'ouverture du menu "Appareils".

i Dans certains cas, il convient de déverrouiller votre appareil ainsi que de vérifier l'autorisation à la synchronisation des contacts et des appels récents.

i Certaines fonctionnalités peuvent ne pas être supportées par votre appareil. Pour connaître la compatibilité partielle ou complète des modèles d'appareils ou de smartphones, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Procédure de jumelage à partir d'un appareil

 À partir du menu Bluetooth® de votre appareil nomade, sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

i Afin de rendre visible le Bluetooth® de votre système, ouvrir au préalable sur le système, le menu "**Appareils**".

Poursuivre le parcours de première connexion proposé par le système et sur l'appareil.
Exemple : les validations des codes de jumelages.

Procédure de jumelage à partir du système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**".



Sélectionner le nom de l'appareil nomade à connecter depuis :

- La liste des appareils connus (si l'appareil a déjà été connecté au système).

ou

- La liste des appareils détectés (si l'appareil n'a jamais été connecté au système ou précédemment supprimé du système).



Un appareil nomade déjà connecté au système pourra se reconnecter automatiquement au démarrage du véhicule dès lors que le choix du profil utilisateur a été effectué.

La reconnexion automatique est suspendue dès lors que le menu "Appareils" est ouvert. Ceci afin de permettre au système de rendre visible son Bluetooth® en vue de la connexion d'un nouvel appareil.

Une déconnexion s'effectue à l'ouverture de la porte conducteur et contact coupé.

Reconnexion automatique

Le système permet une reconnexion automatique des appareils déjà connectés et détectés dès lors qu'un profil utilisateur est sélectionné.

Les appareils reconnectés sont en priorité ceux qui ont été liés au profil utilisateur sélectionné ou à défaut les derniers appareils connectés.

Connexion Wi-Fi

Le système dispose d'un mode de connexion Wi-Fi extérieur pour effectuer les mises à jour.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Wi-Fi**".



Activer / désactiver "**Wi-Fi**".

Le système lance une recherche des réseaux Wi-Fi environnants. Cette opération peut prendre quelques secondes. Sélectionner le réseau Wi-Fi à connecter et saisir son mot de passe.



Pour assurer la protection de votre système, seuls les réseaux présentant un niveau de sécurité suffisant sont autorisés à la connexion. Le niveau d'encryptage WPA2, équivalent à un niveau domestique est requis.



Tout réseau déjà connecté au système se reconnectera automatiquement dès lors qu'il est détecté par le système et après avoir au préalable activé la fonction Wi-Fi.



La connexion Wi-Fi du système à un appareil déjà connecté en Mirror Screen® sans fil n'est pas possible. Dans ce cas, privilégier une connexion Mirror Screen® par la prise USB.

Gestion des appareils

Pour chaque appareil déjà connecté au système de manière sans fil (connexion Bluetooth® ou Mirror Screen® sans fil), il est possible de déterminer son mode de connexion préférentiel (selon les fonctions qu'il supporte). Ainsi, il est possible de déterminer si l'appareil doit être connecté de manière sans fil en Bluetooth® ou en Mirror Screen® sans fil à chaque démarrage du système dès lors que le profil est choisi.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche pour gérer la connexion d'un appareil.

Choisir un type de connexion, puis confirmer ce choix en appuyant sur "**APPLIQUER**".

Supprimer un appareil



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher la liste des appareils jumelés.



Appuyer sur cette touche.

Appuyer sur "**SUPPRIMER**".

Confirmer en appuyant sur "**OUI**".

! Certains appareils venant d'être supprimés du système redemandent une connexion ; refuser cette demande.

Mirror Screen®

Connexion smartphones Apple® CarPlay®

La connexion d'un seul smartphone Apple® CarPlay® est possible via un câble USB ou une connexion sans fil.

i Activer au préalable la fonction CarPlay® sur votre smartphone de marque Apple®. Se reporter au site internet d'Apple en cas de défaut de connexion de l'appareil pour évaluer la compatibilité de l'appareil à cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les traces des connexions sur le smartphone et sur le système, avant de procéder à une nouvelle connexion.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen.

Apple®CarPlay® se lance automatiquement quelques secondes après l'établissement de la connexion USB. Elle peut nécessiter dans certains cas de déverrouiller votre appareil. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen®

(Apple®CarPlay®). Se reporter à la section "Ergonomie et confort - Aménagements". Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels des appareils en privilégiant une longueur minimum de câble pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un appareil Apple®CarPlay® peut s'effectuer depuis le menu "**Appareils**".

Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Apple®CarPlay®.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Apple®CarPlay® comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage, se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®".

Le système détecte si le smartphone est compatible avec Apple®CarPlay® et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Apple®CarPlay®**".



Faire un appui long sur le bouton des commandes au volant, dire "Siri" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

Connexion smartphones Android Auto

La connexion d'un seul smartphone Android Auto est possible via un câble USB ou une connexion sans fil.



Installer sur le smartphone l'application "**Android Auto**" via "Play Store".

La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone compatible.

Se reporter au site internet d'Android Auto en cas de défaut de connexion de l'appareil pour évaluer la compatibilité de l'appareil à cette fonction.

Si le problème persiste, supprimer toutes les traces des connexions sur le smartphone et sur le système, avant de procéder à une nouvelle connexion.



Brancher le smartphone au système via la prise USB compatible Mirror Screen®.

Le lancement de Android Auto est réalisé automatiquement quelques secondes après la connexion USB établie. La première connexion nécessite de respecter un parcours de validation sur le smartphone, action à réaliser véhicule à l'arrêt.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



Une seule prise USB permet la connexion Mirror Screen® (Android Auto).

Se reporter à la section "Ergonomie et confort - Aménagements".

Il est recommandé d'utiliser les câbles USB officiels des appareils, idéalement avec une longueur minimale pour assurer une performance optimale.

La connexion sans fil d'un appareil Android Auto peut être initialisée depuis le menu "**Appareils**". Activer au préalable la fonction Bluetooth® sur le smartphone.



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".



Sélectionner "**Appareils**" pour afficher l'appareil à connecter à Android Auto.

Si l'appareil a déjà été connecté au système en Bluetooth®, sélectionner les réglages de l'appareil dans la liste des appareils connus et choisir Android Auto comme mode de connexion sans fil.

Si l'appareil n'a jamais été connecté au système, procéder à son jumelage, se reporter à la rubrique "Connexion Bluetooth®".

Le système détecte si le smartphone est compatible Android Auto et propose de s'y connecter à la suite du processus de jumelage.

La connexion automatique ultérieure du smartphone nécessite l'activation du Bluetooth® de votre appareil.



Dès la connexion établie, appuyer sur cette touche pour afficher l'interface "**Android Auto**".



Faire un appui long sur le bouton des commandes au volant, dire "OK Google" pour lancer les commandes vocales du smartphone.

Média

Changer de source



Appuyer sur l'application "**Média**".



Appuyer sur cette touche pour changer de source (Radio, streaming audio via prise USB, Bluetooth® ou Mirror Screen®).

Sélectionner une station de radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur l'une de ces touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur cette touche.



Saisir les valeurs de fréquence sur le clavier virtuel.



Appuyer sur cette touche pour valider.

Une liste des stations est disponible en appuyant sur l'onglet "**Stations**".



Appuyer sur "**Silencieux**" pour activer / désactiver le son.

! La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit pas une défaillance du système.

Mémoriser une station

Sélectionner une station.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur la touche "**Radios favorites**".



la mémorisation se fait par un appui court ou long sur une de ces touches, ou un appui long sur une radio favorite déjà existante, elle sera remplacée.



Appuyer sur cette touche pour revenir à la page précédente.

Recherche automatique des stations de radio

Par l'application "**Média**".



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Stations**".

La recherche se fait automatiquement.



Par les commandes au volant, appuyer sur ce bouton.

La recherche se fait automatiquement.

Activer le suivi de station de radio

Le système change de fréquence automatiquement afin d'obtenir une meilleure réception.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Suivi Station radio**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Changer de bande radio



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Lecteur**".



Appuyer sur cette touche pour changer de bande (FM - AM - DAB) selon le pays de commercialisation.

Activer les annonces trafic

Cette fonction rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte **Annonces trafic**. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, la

radio en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message. L'écoute normale de la radio reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".



Activer "**Annonce trafic (TA)**".

L'allumage du curseur confirme que la fonction est activée.

Streaming audio

La fonction streaming permet d'écouter le flux audio provenant du ou des smartphones connecté(s) en Bluetooth®, USB (Type iPod®) ou Mirror Screen®.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Lire une piste de lecture



Appuyer sur l'application "**Média**".



Si plusieurs appareils sont connectés, appuyer sur cette touche pour en sélectionner un.

Une fois l'appareil connecté, la navigation à travers les fichiers est possible en appuyant sur la touche "**Liste de lecture**" ou "**Bibliothèque**".



Appui court : accéder à la piste précédente / suivante.



Appui maintenu : avance / retour rapide dans la piste.



Répétition du titre en cours ou de la liste de titres sélectionnés.



Lecture aléatoire des pistes.



Désactivation / Réactivation du son.

Configurer les paramètres audio et radio

Il est possible d'accéder aux paramètres audio de 2 manières différentes.

Par l'application **Média**



Appuyer sur l'application "**Média**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

Ou

Par l'application **Paramètres**



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Audio et Radio**".

Il est possible de paramétrer :

- Paramètres audio.
- Paramètres radio.
- Paramètres de volume.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Le système lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage. Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).



Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

Accepter l'appel :



faire un appui court sur le bouton téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Ou



Appuyer sur cette touche sur la tablette tactile.

Raccrocher l'appel :



faire un appui long...



...sur le bouton téléphone des commandes au volant pour refuser

l'appel.

Ou



Appuyer sur cette touche sur la tablette tactile.



Appuyer sur cette touche sur la tablette tactile pour envoyer un message

automatique indiquant que vous êtes en train de conduire.

Passer un appel

! L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant.
Garer le véhicule.

Appeler à l'aide du clavier numérique

 Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Clavier**", puis saisir le numéro.

 Appuyer sur cette touche pour lancer l'appel.

Appeler depuis la liste des derniers appels

 Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Appels**".
Ou

Faire un appui court...

 ...sur le bouton téléphone des commandes au volant.

Sélectionner et appeler l'un des derniers appels dans la liste.

i Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Appeler un contact

 Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Contacts**".
Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Appeler le contact en sélectionnant un des numéros de téléphone du contact.

Organiser la liste des contacts

 Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Paramètres**" pour afficher les réglages liés au téléphone.

 Choisir de lister les contacts en commençant par leur nom ou leur prénom.

Connecter deux téléphones

i Le système permet de connecter deux téléphones en simultanée :

- 2 en connexion Bluetooth®.
- ou
- 1 en connexion Bluetooth® et 1 en connexion Mirror Screen®.

La priorité d'affichage et du contenu est donnée au dernier téléphone utilisé.

Pour changer la priorité du téléphone :

 Appuyer sur l'application "**Téléphone**".

 Appuyer sur cette touche pour changer la priorité du téléphone.

Paramètres

Paramétrer l'affichage de l'écran

 Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Personnalisation**".

Il est possible de paramétrer :

- Les couleurs de l'écran associées à l'éclairage d'ambiance (se reporter à la section "Ergonomie et confort").
- L'ambiance sonore.
- Les animations visuelles de bienvenue et d'adieu.
- Les animations de transition d'écrans.

Gérer la connectivité du système

 Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Connectivité**".

Il est possible de gérer :

- La connexion Bluetooth®.
- Les connexions smartphone Mirror Screen® (Apple® CarPlay®/Android Auto).
- La connexion Wi-Fi.

- Le partage de connexion Wi-Fi.
- Le mode privé.

Configurer le système



Appuyer sur l'application "**Paramètres**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Système**".
Il est possible de paramétrer :

- La langue.
 - La date et l'heure.
 - L'unité de distance et de consommation (kWh/100 km - km, mi/kWh - mi, km/kWh - km).
 - L'unité de température (Celsius, Fahrenheit).
- Il est aussi possible de réinitialiser la configuration du système.

Sélectionner la langue



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la langue souhaitée.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Régler la date et l'heure

Sélectionner "**Date et heure**" pour changer de date et d'heure.



"**Date et heure automatiques**" est activé par défaut, pour que le réglage s'effectue automatiquement en fonction de votre géolocalisation.

Pour effectuer le réglage manuellement, désactiver "**Date et heure automatiques**".

Appuyer sur le champ "**Sélectionner un fuseau horaire**", puis définir un fuseau horaire.



Appuyer sur la flèche retour pour revenir à la page précédente.

Appuyer sur la ligne "**Réglage de l'heure**", puis régler l'heure.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Appuyer sur la ligne de la "**Date**", puis régler la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le Format heure (12h / 24h).



Sélectionner le Format de date.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Aide



Appuyer sur l'application "**Aide**".

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Guide utilisateur**" pour consulter le Guide d'utilisation du véhicule.

ou

Dans la liste, sélectionner l'onglet "**Tutoriels**" pour regarder des vidéos explicatives pour une prise en main rapide sur la gestion des

écrans, certaines aides à la conduite et la reconnaissance vocale.

Guide utilisateur



Sélectionner la langue d'affichage.

La page d'accueil du guide d'utilisation s'affiche. Elle présente les différentes possibilités pour accéder à l'information recherchée :



Recherche visuelle

Accès aux sujets via des vignettes représentant l'extérieur et l'intérieur du véhicule.



Témoins

Accès aux descriptions / fonctionnements des témoins du combiné.



Système

Accès aux rubriques dédiées aux différents systèmes audio et télématique.



Sommaire

Accès aux sujets via les principales rubriques du guide d'utilisation.

Recherche visuelle



Appuyer sur **Recherche visuelle**.

Appuyer sur une des vignettes situées en bas de l'écran.



Appuyer sur une des puces dans la vue agrandie.

Deux cas se présentent :

- Affichage direct du sujet, si un seul sujet est rattaché à la puce.

– Affichage d'une liste de sujets, si plusieurs sujets sont rattachés à la puce.

Témoins



Appuyer sur **Témoins**.

La mosaïque des témoins s'affiche.

Les témoins sont rangés par couleur.

Appuyer sur le témoin concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Retour à la mosaïque des témoins.

Système



Appuyer sur **Système**.

La liste des systèmes audio et télématique s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Sommaire



Appuyer sur **Sommaire**.

La liste des rubriques s'affiche.

Appuyer sur la rubrique concernée ; la liste des sujets s'affiche.

Appuyer sur le sujet concerné ; le contenu correspondant s'affiche.



Si le sujet comprend plusieurs pages, faire glisser horizontalement.



Retour à la liste des sujets.

Enregistrements des données d'événements

Des boîtiers de commande électronique sont installés dans votre véhicule. Ces boîtiers de commande traitent les données qui sont reçues par les capteurs du véhicule, par exemple, ou qu'ils génèrent eux-mêmes ou encore qu'ils s'échangent. Certains boîtiers de commande sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (aides à la conduite ou à la manœuvre), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'info-divertissement. Ce qui suit contient des informations générales au sujet du traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez des informations supplémentaires sur les données spécifiques qui sont téléchargées, stockées et transmises à des tiers et à quelles fins dans votre véhicule sous le mot-clé "Protection des données", étroitement liées aux références des fonctionnalités impliquées dans le guide d'utilisation concerné, ou dans les conditions générales de vente. Ces informations sont également disponibles en ligne.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les boîtiers de commande traitent les données pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données incluent par exemple :

- Information sur l'état du véhicule (ex. : vitesse, délai de déplacement, accélération latérale, taux de rotation de roue, affichage de bouclage de ceinture de sécurité).

- Conditions ambiantes (ex. : température, capteur de pluie, capteur de distance).

En règle générale, ces données sont temporaires et ne sont pas stockées plus longtemps qu'un cycle opérationnel et ne sont traitées qu'à bord du véhicule lui-même. Les boîtiers de commande incluent souvent l'enregistrement des données (dont la clé du véhicule). Cette fonction permet de documenter temporairement ou en permanence les informations relatives à l'état du véhicule, aux contraintes des composants, aux exigences d'entretien ainsi qu'aux événements et erreurs techniques.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, les données stockées sont les suivantes :

- État de fonctionnement de composants de système (ex. : niveau de remplissage, pression des pneumatiques, état de la batterie).
- Défaillances et dysfonctionnements dans d'importants composants de système (ex. : feux, freins).
- Réactions de système dans des situations de conduite spéciales (ex. : déclenchement d'un airbag, déclenchement des systèmes de contrôle de stabilité et de freinage).
- Information sur des événements qui endommagent le véhicule.

– Pour les véhicules électriques ou hybrides rechargeables, la quantité de charge de la batterie de traction, l'autonomie estimée. Dans des cas particuliers (ex. : si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut s'avérer nécessaire d'enregistrer des données qui seraient autrement simplement volatiles. Lorsque vous utilisez des services (ex. : réparations, maintenance), les données d'exploitation sauvegardées peuvent être lues avec le numéro d'identification du véhicule et utilisées si nécessaire. Le personnel travaillant pour le réseau de service (ex. : garages, fabricants) ou des tiers (ex. : service de dépannage) peut lire les données du véhicule. Ceci s'applique également au travail sous garantie et aux mesures d'assurance qualité. Les données sont généralement lues via le port OBD (On-Board Diagnostics) prescrit par la loi dans le véhicule. L'exploitation documente sur l'état technique du véhicule ou de ses composants et facilite le diagnostic des dysfonctionnements, dans le respect des obligations de garantie et l'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives à la contrainte des composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur et à d'autres dysfonctionnements, sont transmises au Constructeur, le cas échéant, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut être également engagée. Le Constructeur peut également utiliser les données

d'exploitation provenant des véhicules pour les rappels de produits. Ces données peuvent également être utilisées pour vérifier la garantie du client et les demandes sous garantie. Les sauvegardes de dysfonctionnements dans le véhicule peuvent être remises à zéro par une entreprise de service après-vente lors d'un entretien ou d'une réparation ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.

- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne. Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet

du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique. L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services en ligne

Si votre véhicule est connecté à un réseau radio, cela permet l'échange de données entre votre véhicule et d'autres systèmes. La connexion à un réseau radio est rendue possible grâce à un émetteur dans votre véhicule ou à un appareil mobile que vous fournissez (ex. : smartphone). Les fonctions en ligne peuvent être utilisées via cette connexion au réseau radio. Il s'agit notamment des services et applications / apps en ligne qui vous sont fournis par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services exclusifs

Dans le cas des services en ligne du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur dans un support adéquat (ex. : guide d'utilisation, site web du

Constructeur) et les informations relatives à la protection des données sont fournies. Les données personnelles peuvent être utilisées pour les services en ligne. L'échange de données à cet effet s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple à l'aide des systèmes informatiques du Constructeur prévus à cet effet. La collecte, le traitement et l'utilisation des données à caractère personnel aux fins de l'élaboration des services sont effectués uniquement sur la base d'une autorisation légale, par exemple dans le cas du système d'appel d'urgence légal ou d'un accord contractuel ou encore en vertu du consentement. Vous pouvez activer ou désactiver les services et fonctions (certains peuvent s'avérer payants) et dans certains cas, l'ensemble de la connexion du véhicule au réseau radio. Ceci n'inclut pas les fonctions statutaires et services tels que le système d'appel d'urgence ou d'assistance.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

360 Vision 140

A

ABS 74
 Accès bras chargés 35
 Accès et Démarrage
 Mains-Libres 25, 27–28, 92
 Accessoires 71
 Accoudoir arrière 59
 Accoudoir avant 58
 Active Safety Brake 128–131
 Adaptation de la vitesse en courbe 123
 Adhésifs de personnalisation 169
 ADML Proximity 27
 Aérateurs 49
 Affichage tête haute 11
 Afficheur du combiné 10
 Aide au démarrage en pente 100–101
 Aide au freinage d'urgence (AFU) 75
 Aide au maintien dans la voie 114–115,
 120–121
 Aide au stationnement arrière 137
 Aide au stationnement avant 137
 Aide graphique et sonore
 au stationnement 137
 Aides à la conduite (recommandations) 104
 Aides à la manoeuvre (recommandations) 104
 Airbags 79–81, 84
 Airbags frontaux 80–81, 84
 Airbags latéraux 80–81
 Airbags rideaux 80–81

Air conditionné 50
 Air conditionné automatique 51
 Alarme 36–37
 Alerte active de franchissement
 involontaire de ligne 133
 Alerte attention conducteur 132
 Alerte de trafic arrière 142
 Alerte Risque Collision 128–129
 Allumage automatique des feux 64
 Allume-cigares 55
 Aménagements arrière 59
 Aménagements du coffre 60
 Aménagements intérieurs 55
 Amplificateur audio 56
 Anneaux d'arrimage 60
 Antiblocage des roues (ABS) 74
 Antidémarrage électronique 91
 Antipatinage des roues (ASR) 75
 Antivol / Antidémarrage 27
 Appel d'assistance 72–73
 Appel d'urgence 72–73
 Applications 23
 Application smartphone 23–24, 54, 154, 156
 Appuis-tête arrière 48–49
 Appuis-tête avant 42
 Arrêt de secours 93
 Arrêt du véhicule 92, 97–98
 Assistance au freinage d'urgence 75, 130
 Attelage 76, 156
 Attelage à rotule démontable 157–160
 Avertisseur de véhicule silencieux
 (Hybride rechargeable) 72
 Avertisseur sonore 72

Avertisseur sonore piétons (Hybride
 rechargeable) 72

B

Bacs de rangement 61
 Balais d'essuie-vitre (changement) 69
 Balayage automatique des essuie-vitres 68
 Banquette arrière 47
 Barres de toit 160–161
 Batterie 12 V 162, 166, 179–184
 Batterie accessoires 179
 Batterie de traction (Hybride
 rechargeable) 20, 146–147, 154
 Bluetooth (kit mains-libres) 200
 Bluetooth (téléphone) 200–201
 Boîte à fusibles compartiment moteur 179
 Boîte à fusibles planche de bord 179
 Boîte à gants 55
 Boîte à outils 61
 Boîte de rangement 61
 Boîte de vitesses automatique 96–98,
 101, 166, 179
 Boîte de vitesses manuelle 101
 Boîtier de charge accélérée
 (Wallbox) 148, 150
 Boîtier de contrôle 148, 150–151, 155

C

Câble de charge 151

Connectivité	205
Connexion Bluetooth	200–201
Conseils de conduite	8, 90–91
Conseils d'entretien	147, 168
Consommation carburant	8, 19
Consommation d'huile	164
Consommations	23
Contact	93, 205
Contrôle de pression (avec kit)	172, 174
Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)	76
Contrôle du niveau d'huile moteur	19
Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	75
Contrôles	164, 166–167
Crevaisson	172–173, 175
Cric	171–172, 175
Cuir (entretien)	170

212

Désembuage avant	53
Détection de sous-gonflage	103, 173
Détection d'inattention	132
Détection d'obstacles	137
Déverrouillage	25, 27
Déverrouillage de l'intérieur	29
Déverrouillage des portes	29
Déverrouillage du coffre	26, 28
Déverrouillage du hayon	26, 28
Diagnostic véhicule	20
Dimensions	190
Diodes électroluminescentes - LED	63
Disques de freins	166
Drive Assist	114

E

Éclairage à distance	65
Éclairage coffre	61
Éclairage d'accompagnement	65
Éclairage d'accueil	65
Éclairage d'ambiance	59
Éclairage de conduite	62, 65
Éclairage directionnel	67
Éclairage extérieur	65
Éclairage intérieur	58–59
Éco-conduite (conseils)	8
Économie d'énergie (mode)	162
Écran pare-neige	161
Écrans grand froid	161
Écran tactile	22–23, 54
Éléments d'identification	190

Enfants	78, 85–87
Enfants (sécurité)	89
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	208
Entrée d'air	52–53
Entretien carrosserie	169
Entretien (conseils)	147, 168
Entretien courant	106, 166–167
Environnement	8, 31
ESC (programme de stabilité électronique)	74
Essuie-vitre	67
Essuie-vitre avant	67–68
Étiquettes d'identification	190

F

Fermeture des portes	28, 32
Fermeture du coffre	28, 32
Feux antibrouillard arrière	62, 178
Feux arrière	178
Feux à technologie Full LED	67
Feux de détresse	71, 171
Feux de position	63
Feux de recul	178
Feux de route	66
Feux de stationnement	63
Feux diurnes	63
Feux halogènes	64
Feux indicateurs de direction	63
Filet de retenue de bagages	60
Filtre à air	166
Filtre à huile	166

Filtre habitacle	50, 166
Fixations ISOFIX	85, 87–88
Flux d'énergie	23
Fonction e-Save (réserve d'énergie)	24
Fonction massage	45
Fonctionnalités disponibles à distance	156
Fonctionnalités disponibles à distance (Hybride rechargeable)	24, 54
Fonctions de conduite préférées	106
Freinage	97
Freinage automatique d'urgence	128–131
Freinage dynamique de secours	94–95
Freinage régénératif (décélération par frein moteur)	97
Frein de stationnement électrique	93–95, 167
Freins	166
Fréquence (radio)	203
Fusibles	179

G

Gonflage des pneumatiques	167, 190
Gonflage occasionnel (avec kit)	172, 174

H

Haut-parleurs	56
Hayon	32
Hayon mains-libres	35
Hayon motorisé	32–34
Heure (réglage)	206

Highway Driver Assist	115
Histogramme des consommations	23–24
Huile moteur	164

Inclinaison du siège	43
Indicateur de changement de rapport	101
Indicateur de niveau d'huile moteur	19
Indicateur d'entretien	18
Indicateur de puissance (Hybride rechargeable)	9, 19
Indicateur de température du liquide de refroidissement	19
Indicateur du niveau de charge (Hybride rechargeable)	20
Indicateurs de direction (clignotants)	63
Informations véhicule	10, 208
ISOFIX (fixations)	85, 87–88

Jauge de carburant	145
Jauge d'huile	19, 164
Journal des alertes	20

Kit anti-crevaisson	171–172
---------------------------	---------

Kit de dépannage provisoire de pneumatique	171–174
Kit mains-libres	200
Klaxon	72

Lampes (changement)	178
Lavage	106
Lavage (conseils)	147, 168–169
Lave-vitre	68
Lave-vitre avant	68
Lecteurs de carte	58
LED - Diodes électroluminescentes	63
Lève-vitres	38
Limiteur de vitesse	109–112
Liquide de freins	165
Liquide de refroidissement	165
Liseuses	59
Liseuses tactiles	58
Localisation du véhicule	26
Lombaire	43
Lunette arrière (dégivrage)	53

Massages multipoints	45
Masses	187
Mémorisation des positions de conduite	44
Menus raccourcis	23
Miroir de courtoisie	55

Mise à jour de l'heure	206
Mise en roue libre du véhicule	167
Mise sous contact	93
Mode délestage	162
Mode ECO	99
Mode économie d'énergie	162
Modes de conduite	99
Mode Sport	99–100
Moteur	167
Moteur électrique	100, 146, 189
Moteur essence	100, 164, 188
Motorisation hybride rechargeable	9, 23, 163, 185, 189
Motorisations	187–188

Nettoyage (conseils)	147, 168–170
Neutralisation de l'airbag passager	80, 84
Niveau de charge batterie	23
Niveau d'huile	19, 164
Niveau du liquide de freins	165
Niveau du liquide de lave-vitre	68, 165
Niveau du liquide de refroidissement	19, 165
Niveau mini carburant	145
Niveaux et vérifications	164–165
Numéro de série véhicule	190

Obturbateur amovible (pare-neige)	161
---	-----

Ordinateur de bord	21–22
Oubli des feux	63
Outils de bord	61, 171–172
Outils	171–172
Ouverture des portes	27, 32
Ouverture des vitres	25
Ouverture du capot moteur	163
Ouverture du coffre	27, 32

P

Paramétrage des équipements	11, 23
Pare-brise chauffant	54
Pare-soleil	55
Peinture	169, 190
Personnalisation	11
Pile de télécommande	31
Plafonnier avant	58
Plafonniers	58–59
Plaques d'identification constructeur	190
Plaquettes de freins	166
Plateau (remorquage)	185
Pneumatiques	167, 190
Portes	32
Pose des barres de toit	160–161
Positions de conduite (mémorisation)	44
Post Collision Safety Brake	75
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle (Hybride rechargeable)	24, 54
Pression des pneumatiques	167, 173, 190
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	78

Prise accessoires 12 V	55, 61
Prise secteur (réseau domestique)	148, 150
Prise USB	56, 59
Profils	192
Programme de stabilité électronique (ESC)	74, 76
Projecteurs (réglage)	64
Protection des enfants	80, 82–87
Puissance	19

R

Rabattement / Déploiement des rétroviseurs	46
Rabattement des sièges arrière	48–49
Raccourcis aides à la conduite	106
Radar (avertissements)	105
Radio	202–203
Rangements	55, 58, 59
READY (témoin)	163
Recharge batterie	179, 181, 183
Recharge batterie de traction	151
Recharge batterie de traction (Hybride rechargeable)	146, 154–156
Recirculation d'air	52–53
Reconnaissance de limite de vitesse	107–108
Reconnaissance étendue des panneaux	110
Récupération d'énergie	19, 97
REF	74
Référence couleur peinture	190
Réglage de l'heure	206
Réglage de l'inclinaison du siège	43
Réglage des appuis-tête	42
Réglage des projecteurs	64
Réglage des sièges	43–44
Réglage du site des projecteurs	64
Réglage en hauteur et en profondeur du volant	46
Réglage lombaire	43
Régulateur de vitesse	109–110, 112–114
Régulateur de vitesse adaptatif	109–110, 114–115
Régulation par la reconnaissance de limite de vitesse	109–110
Réinitialisation de la détection de sous-gonflage	104
Réinitialisation de la télécommande	31
Remise à zéro trajet	21
Remontage d'une roue	175, 177
Remorquage	185–186
Remorquage d'un véhicule	185–186
Remorquage du véhicule	185–186
Remorque	76, 156
Remplacement des fusibles	179
Remplacement des lampes	178
Remplacement filtre à air	166
Remplacement filtre à huile	166
Remplacement filtre habitacle	166
Remplissage du réservoir de carburant	145
Répartiteur électronique de freinage (REF)	74
Réservoir de carburant	145
Réservoir lave-vitre	165
Rétroviseur intérieur	47
Rétroviseurs extérieurs	46–47, 53, 135
Révisions	18, 166–167

Rhéostat d'éclairage	20
Rideau d'occultation	39–40
Rotule démontable sans outil	157–160
Roue de secours	167, 171–172, 175

S

Sécurité des enfants	80, 82–87
Sécurité enfants	89
Sélecteur de vitesses	96–98
Sièges arrière	47–49, 83
Sièges avant	42–44
Sièges chauffants	44–45
Sièges électriques	43–44
Sièges enfants	78, 82–84
Sièges enfants classiques	84, 87–88
Sièges enfants i-Size	87–88
Sièges enfants ISOFIX	85–88
Signal de détresse	71, 171
Smartphone	24, 56
Sous-capot moteur	163–164
Sous-gonflage (détection)	103
Spots latéraux	65
Station de radio	202–203
Stickers de personnalisation	169
Stop & Start	22, 50, 53, 101–103, 145, 163, 166, 182
Streaming audio Bluetooth	203
Super-verrouillage	26, 28
Surtapis	58, 106
Surveillance d'angles morts	135
Suspension	167

Synchronisation de la télécommande	31
Système d'assistance au freinage	74–75
Système Hi-Fi	56
Système hybride rechargeable	6, 9, 23, 92, 100, 146
Systèmes de contrôle de la trajectoire	74

T

Tableaux des fusibles	179
Tableaux des motorisations	188–189
Tablette arrière	60
Télécommande	25–28, 30
Téléphone	200–201, 204–205
Témoin de ceinture conducteur non bouclée	78
Témoin de ceintures	78
Témoin READY	163
Témoins	12–13
Témoins d'alerte	12
Témoins lumineux	12
Température du liquide de refroidissement ...	19
Toit ouvrant	39–40
Top Tether (fixation)	85, 87–88
Totalisateur kilométrique	20
Transport d'objets longs	59
Trappe à carburant	145
Trappe à ski	59
Trappe de charge	156
Trappe de charge (Hybride rechargeable)	148, 154–156
Triangle de signalisation	171

V

Ventilation	49–50
Vérification des niveaux	164–165
Vérifications courantes	166–167
Verrouillage	26–28
Verrouillage centralisé	28–29
Verrouillage de l'intérieur	29
Verrouillage des portes	29
Vidange	164
Vision tête haute	11
Volant	46, 106
Volant (réglage)	46

W

Wallbox (Hybride rechargeable) ...	148, 150, 155
------------------------------------	---------------

Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) relative aux véhicules hors d'usage, qu'elle atteint les objectifs fixés par celle-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.



FR. 21E43.0010

